



**UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEEN**

**FACULTE DE TECHNOLOGIE**

**DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

**MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE**

**OPTION : PATRIMOINE**

**ATELIER : PATRIMOINE URBAIN**

**La mise en valeur du parc historique Ouest de la ville de Tipaza  
par la projection d'un centre de recherche et d'interprétation  
en archéologie**

*Soutenue le 27 juillet 2018 devant le jury :*

<b>Présidente:</b>	Mm Saïdi Yasmin	Doctorante	UABT Tlemcen
<b>Examinatrice:</b>	Mm BENYAGOUB B	MAA	UABT Tlemcen
<b>Examinatrice:</b>	Mr TASFAAOUET abdallâh	MAA	UABT Tlemcen
<b>Encadrant:</b>	Mr RAHMOUN <i>Mohammed</i>	<i>MCB</i>	<i>UABT Tlemcen</i>

*Présenté par : Mahboubi Youssouf*

*AIDOUNI Ismail*

*Ce mémoire comporte les corrections apportées par le jury*

*Année académique : 2018-2019*

## Remerciements

On remercie, avant tout, DIEU de nous avoir donné la patience et le courage et de nous avoir facilité le chemin pour achever ce fruit de nos années d'études.

On tient à exprimer nos sincères remerciements à notre encadreur **Mr Rahmoun Mohamed** pour tout le temps qu'il nous a consacré, sa directive précieuse, et pour leur disponibilité durant toute la période de travail.

Un grand merci aux membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font pour juger et examiner notre travail. Et à tous nos enseignants du département d'architecture Tlemcen qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce projet.

Nous remercions aussi toutes les personnes, enseignants comme étudiants, qui au cours de ces cinq années, qui furent les plus belles de notre vie, nous ont apporté conseils, expériences, conversations passionnées et avec qui nous avons pu partager notre intérêt pour l'architecture, car c'est avant tout de cette immatérialité, de ces merveilleux échanges que naissent les plus grandes inspirations artistiques.

Enfin, c'est avec une profonde gratitude et honneur, que nous dédions ce travail à nos chers parents, nos frères et sœurs, pour leur amour, et leur soutien. Ainsi qu'à l'ensemble de notre famille et nos amis.

**AIDOUNI ISMAIL**

**MAHBOUBI YOUSOUF**

## Dédicaces

Je voudrais tout d'abord dédicacer ce mémoire à ma famille. A ma chère Maman qui a toujours été la première à croire en moi. A mon cher Père, qui m'a toujours encouragé poursuivre dans la voie des études et qui m'a offert les conditions nécessaires à mon humble réussite.

Je dédicace ce mémoire mes chères sœurs et chers frères.

A mon cher grands-pères A mes chères grands-mères et mes chers oncles et tantes, A mes chers cousins et cousines et tous les membres de la famille Aidouni et Benziane en général.

Je dédicace aussi ce mémoire à tous mes chers amis.

Tout d'abord à mon binôme et mon frère Youssouf avec qui j'ai réalisé ce travail. J'ai passé de très bon moment de camaraderie et de complicité en ta compagnie, je souhaiterais que nous restions ainsi pendant encore de longues années. Je dédicace aussi ce mémoire mes camarades de l'atelier et tous mes collègues et amis en particulier Mahfoud et Hamid et Souley, et tous les autres que j'oublie !!

Je dédicace aussi tous mes amis et voisins.

Enfin je dédicace tous et toutes personnes qui m'a aidé durant mes Études.

*Aidouni Ismail*

## Dédicaces

Je voudrais tout d'abord dédicacer ce mémoire à ma famille. A ma chère Maman qui a toujours été la première à croire en moi. A mon cher Père, qui m'a toujours encouragé poursuivre dans la voie des études et qui m'a offert les conditions nécessaires à mon humble réussite.

Je dédicace ce mémoire mes chères sœurs et cher frère.

A mon cher grands-pères A mes chères grands-mères et mes chers oncles et tantes, A mes chers cousins et cousines et tous les membres de la famille Mahboubi et Boumediene en général.

Je dédicace aussi ce mémoire à tous mes chers amis.

Tout d'abord à mon binôme et mon frère Ismaïl avec qui j'ai réalisé ce travail. J'ai passé de très bon moment de camaraderie et de complicité en ta compagnie, je souhaiterais que nous restions ainsi pendant encore de longues années. Je dédicace aussi ce mémoire mes camarades de l'atelier et tous mes collègues et amis en particulier Halim et Abdelhak, et tous les autres que j'oublie !!

Je dédicace aussi tous mes amis et voisins.

Enfin je dédicace tous et toutes personnes qui m'a aidé durant mes Études.

*Mahboubi Youssouf*

## Résumé :

Tipaza, ville d'art et d'histoire et ancienne capitale de la Maurétanie césarienne à l'époque Romaine présentant un remarquable patrimoine architectural qui témoigne du passage de nombreuses civilisations. Actuellement, elle rencontre de nombreux problèmes comme la dégradation de son patrimoine, la perte de son identité et sa structure originelle.

Cependant, Nous constatons une certaine absence dans la mise en valeur des vestiges archéologique et les sites naturels.

C'est pour cela que, l'objectif de ce travail est d'essayer de mettre en valeur le parc archéologique ouest.

La recherche porte sur les définitions du patrimoine urbain, les différents types d'intervention, les acteurs internationaux, nationaux et locaux, les outils utilisés, les législations et réglementations internationales et nationales, les instruments d'urbanisme, en suite les différentes approches.

Actuellement, ce parc archéologique n'est pas visible au sein de la ville. La projection d'un musée et un centre de recherche peuvent rendre visible et le mettre en valeur

## Mots clés :

Patrimoine urbain- Ville historique- intervention- outils- législation-instruments d'urbanisme- Tipaza-centre de recherche-musée-parc archéologique.

## ملخص

تبيّازة ، مدينة الفن والتاريخ والعاصمة القديمة لموريتانيا القيصرية في العهد الروماني . تتمتع هذه المدينة بتراث معماري رائع الذي يعكس مرور العديد من الحضارات.

تواجه هذه المدينة حاليًا العديد من المشكلات مثل تدهور تراثها وفقدان هويتها وهيكلها الأصلي في حين نلاحظ غيابًا كبيرًا في تجديد و ترميم البقايا الأثرية والمواقع الطبيعية.

و من اجل هذا، فإن الهدف من هذا العمل هو محاولة إعادة اعتبار الحقل الأثري الغربي.

يركز البحث على تعريفات التراث الحضري، وأنواع التدخل المختلفة، والجهات الفاعلة الدولية والوطنية والمحلية، والأدوات المستخدمة، والتشريعات واللوائح الدولية والوطنية، وأدوات التخطيط الحضري، بإتباع أساليب مختلفة

حاليا، هذه الحقل الأثري غير مرئي داخل المدينة. يمكن لإنشاء متحف ومركز بحث أن يجعله مرئيًا و ذا قيمة كبيرة

# Sommaire

## Table des matières

Dédicaces.....	3
Dédicaces.....	4
ملخص.....	6
Sommaire.....	7
Introduction générale.....	17
Problématique générale .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Problématique spécifique .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Question de départ.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Hypothèse .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Intérêt de recherche .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Objet d'étude .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Objectifs.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Chapitre I : état de l'art et définition des concepts .....</b>	<b>20</b>
Introduction. ....	21
1.1 Définition du patrimoine :.....	21
1.2 L'évolution de la notion du patrimoine :.....	21
1.3 Patrimoine monumentale ou commun : .....	24
1.4 La production patrimoniale .....	25
25	
1.5 Typologie du patrimoine .....	26
A Patrimoine culturel :.....	27
- Les monuments : .....	28
- les ensembles architecturaux.....	28
- les sites : .....	28
B Type de patrimoine culturel : .....	28

-	Le patrimoine matériel :.....	28
-	Les paysage :.....	28
-	Le bien immobilier :.....	28
-	Le bien mobilier :.....	29
-	Les produits :.....	29
-	Patrimoine immatériel :.....	29
C	le patrimoine naturel : .....	30
1.6	Le système des valeurs :.....	30
A-	Les valeurs traditionnelles.....	30
-	La valeur monumentale :.....	31
-	la valeur archéologique : .....	31
-	La valeur esthétique : .....	31
-	la valeur de pouvoir :.....	32
-	Le système de valeur d'ALOIS RIEGL .....	32
-	les valeurs de remémoration :.....	32
-	La valeur d'ancienneté :.....	32
-	La valeur historique :.....	33
-	Les valeurs de contemporanéité :.....	33
-	. La valeur d'art :.....	33
-	La valeur d'usage :.....	33
B-	Les nouvelles valeurs :.....	33
1.7	La notion du patrimoine urbain :.....	34
A	Ensemble urbain .....	35
B	Zone urbaine historique .....	35
C	Tissu urbain historique.....	35
D	Noyau historique :.....	35
1.8	La patrimonialisation : .....	36

A	Définition .....	36
B	Les valeurs patrimonialisation .....	36
C	Processus de patrimonialisation .....	37
	- Les étapes du processus de patrimonialisation.....	37
	1.9 Les différentes menaces du patrimoine : .....	38
	La mise en valeur du patrimoine : .....	38
A	Les objectifs .....	38
B	les bases de la mise en valeur de patrimoine .....	39
	Principe directeur du projet de restauration :.....	40
	Intervention minimale : .....	40
	Réversibilité :.....	40
	Compatibilité physico-chimique.....	40
	Distinguabilité : .....	41
	Authenticité .....	41
	1.10 Les outils d'intervention : .....	41
A	la législation .....	41
B	Les charte et les conventions internationales : .....	41
	- CHARTE D'ATHENES 1931 .....	41
	- Charte de Venise 1964 : .....	42
	- Convention de l'UNESCO :.....	42
	- Le contenu de la convention : .....	42
	- Convention d'Amsterdam 1975 : .....	43
	- <b>Charte de Cracovie 2000</b> .....	43
	Conclusion.....	44
	<b>Chapitre II : analyse urbaine et définition de la problématique de recherche.....</b>	<b>45</b>
	Introduction. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	Les Limites :.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

1. Analyse urbain :	46
1.1 Approche géographique et limites :	46
1.2 Accessibilité :	46
1.3 Topographie :	47
1.4 Sismicité :	48
1.5 Relation entre Alger et Tipaza :	48
2 L'évolution du tissu urbain a travers l'histoire :	49
Source : musée de Tipaza.	52
Synthèse :	56
2.5 Potentialité historique :	57
<b>3 Analyse urbain :</b>	<b>58</b>
3.3 Gabarits :	59
<b>3.5 Typologie de bâti</b>	<b>60</b>
3.6 Typologie d'équipements :	60
3.7 Potentialité touristique	61
-Potentialité paysagère :	62
Analyse SWOT général	63
Problématique	64
Hypothèse	65
Objectifs	65
Chapitre 3 :	66
Parti architectural	66
*Stratégie d'intervention et programme de base :	67
Programme de base	68
Stratégies d'intervention :	69
Analyse thématique :	70
Exemple 01 : musée de la romanité :	70

Exemple 02 : centre de recherche de Madinat Zahra .....	77
Exemple 03: musée gallo-romain :.....	83
Tableau comparatif de l'analyse thématique .....	90
Programme du projet .....	92
Organigramme fonctionnel :.....	94
Organigramme spatial général.....	94
Analyse de site.....	95
Synthèse de l'analyse de site .....	102
Chapitre 4 : .....	108
Approche technique.....	108
Conclusion.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Conclusion générale (1,5p/02p) .....</b>	<b>115</b>

Table des matières :

**Les Schémas :**

<b>Schéma 1</b> : schéma de Production patrimoniale.....	p21.
<b>Schéma 2</b> : schéma des type de patrimoine.....	p22.
<b>Schéma 3</b> : schéma des types de patrimoine culturel.....	p23.
<b>Schéma 4</b> : schéma des Catégorie du patrimoine culturel.....	p25.
<b>Schéma 5</b> : schéma du patrimoine naturel.....	p26.
<b>Schéma 6</b> : schéma des valeurs traditionnelles du patrimoine. ....	p27.
<b>Schéma 7</b> : schéma des nouvelles valeurs.....	p30.
<b>Schéma 8</b> : schéma de Processus de patrimonialisation.....	p33.
<b>Schéma 9</b> : schéma de La conservation –restauration.....	p35.

**Les Cartes :**

<b>Carte 1</b> : position national de la ville de Tipaza.....	p45.
<b>Carte 2</b> : carte de l’accessibilité de la ville de Tipaza.....	p45.
<b>Carte 3</b> : les directions des coupes.....	p46.
<b>Carte 4</b> : carte de sismicité de l’Algérie.....	p47.
<b>Carte 5</b> : Tipaza durant l’époque phénicienne.....	p49.
<b>Carte 6</b> : premier noyau de la ville romaine. ....	p50.
<b>Carte 7</b> : 2ème noyau (150-450 AP.J.C).....	p51.
<b>Carte 8</b> : Projet damalgalave 1853.....	p52.
<b>Carte 9</b> : Projet Démanché 1854.....	p53.
<b>Carte 10</b> : plan de Tipaza en 1925.....	p53.
<b>Carte 11</b> : plan de Tipaza en 1948.....	p54.
<b>Carte 12</b> : plan de Tipaza en 1959 au 1962.....	p54.
<b>Carte 13</b> : plan de la ville de Tipaza après l’Independence.....	p55.
<b>Carte 14</b> : carte des potentialités historiques de la ville de Tipaza.....	p56.
<b>Carte 15</b> : Carte des voies mécaniques et piétonnes.....	p57.

<b>Carte 16</b> : Carte des flux.....	p57.
<b>Carte 17</b> : carte des gabarits.....	p58.
<b>Carte 18</b> : carte de l'état de bâti.....	p58.
<b>Carte 19</b> : carte de la typologie de bâti.....	p59.
<b>Carte 20</b> : carte de la typologie d'équipements.....	p59.
<b>Carte 21</b> : carte des potentialités touristiques de la ville de Tipaza.....	p60.
<b>Carte 22</b> : carte des potentialités paysagères de la ville de Tipaza.....	p61.
<b>Carte 23</b> : carte de stratégies d'intervention.....	p67.
<b>Carte 24</b> : carte des accès au musée.....	p70.
<b>Carte 25</b> : carte des gabarits.....	p98.
<b>Carte 26</b> : carte des typologies de bâti avoisinantes.....	p100.
<b>Carte 26</b> : équipement de la période colonial.....	p101.
<b>Carte 27</b> : carte des contraintes.....	p103.
<b>Carte 28</b> : carte des potentialités.....	p103.
<b>Les Figures :</b>	
<b>Figure 1</b> : coupes topographiques de la ville.....	p69.
<b>Figure 2</b> : une vue aérienne du musée .....	p69.
<b>Figure 3</b> : plan de masse du musée .....	p70.
<b>Figure 4</b> : plan du rez-de-chaussée.....	p71.
<b>Figure 5</b> : plan du 1 <sup>er</sup> étage.....	p72.
<b>Figure 6</b> : plan de la mezzanine.....	p72.
<b>Figure 7</b> : une coupe du projet.....	p73.
<b>Figure 8</b> : une coupe du projet.....	p73.
<b>Figure 9</b> : une vue 3d de la volumétrie du projet.....	p74.
<b>Figure 10</b> : effet de mosaïque utilisé dans la façade.....	p75.
<b>Figure 11</b> : l'effet de l'enveloppe utilisé dans la façade.....	p75.
<b>Figure 12</b> : vue aérienne du centre de recherche.....	p76.

<b>Figure 13</b> : plan de situation du centre de recherche.....	p77.
<b>Figure 14</b> : plan de masse du centre de recherche.....	p77.
<b>Figure 15</b> : plan du rez-de-chaussée du centre de recherche.....	p78.
<b>Figure 16</b> : plan du 1 <sup>er</sup> niveau du centre de recherche.....	p79.
<b>Figure 17</b> : deux coupes du centre de recherche.....	p80.
<b>Figure 18</b> : la façade de l'intérieur du bloc.....	p81.
<b>Figure 19</b> : une façade du projet.....	p81.
<b>Figure 20</b> : vue aérienne du musée gallo-romain.....	p82.
<b>Figure 21</b> : plan de masse du musée gallo-romain.....	p83.
<b>Figure 22</b> : une coupe significative de l'intégration au sol.....	p83.
<b>Figure 23</b> : plan du 4 <sup>ème</sup> étage.....	p84.
<b>Figure 24</b> : plan du 3 <sup>ème</sup> étage.....	p85.
<b>Figure 25</b> : plan du 2 <sup>ème</sup> étage.....	p85.
<b>Figure 26</b> : plan du 1 <sup>ème</sup> étage.....	p86.
<b>Figure 27</b> : plan du Rez-de-chaussée.....	p86.
<b>Figure 28</b> : une coupe du projet.....	p87.
<b>Figure 29</b> : la façade secondaire du projet.....	p88.
<b>Figure 30</b> : la façade secondaire du projet.....	p88.
<b>Figure 31</b> : vue de satellite sur le terrain.....	p95.
<b>Figure 32</b> : la présentation du site d'intervention.....	p95.
<b>Figure 33</b> : les flux et l'accessibilité au site.....	p96.
<b>Figure 34</b> : l'orientation des coupes prises.....	p96.
<b>Figure 35</b> : coupe de topographie A-A.....	p97.
<b>Figure 36</b> : coupe de topographie B-B.....	p97.
<b>Figure 37</b> : ensoleillement et vent dominant du site.....	p97.
<b>Figure 38</b> : l'existence sur terrain.....	p98.
<b>Figure 39</b> : l'orientation des façades.....	p99.

<b>Figure 40</b> : sky line de l'entourage du terrain.....	p99.
<b>Figure 41</b> : toiture incliné, toiture plate.....	p100.
<b>Figure 42</b> : façade modern.....	p101.
<b>Figure 43</b> : Façade colonial en état dégradé.....	p101.
<b>Figure 44</b> : habitat individuel colonial.....	p101.
<b>Figure 45</b> : équipement de la période colonial.....	p101.
<b>Figure 46</b> : l'assiette avant l'intervention.....	p104.
<b>Figure 47</b> : l'assiette après intervention.....	p104
<b>Figure 48</b> : les axes majeurs d'implantation.....	p104.
<b>Figure 49</b> : accès mécanique au parking sous-sol.....	p105.
<b>Figure 50</b> : les accès au terrain.....	p105.
<b>Figure 51</b> : l'alternative d'implantation.....	p105.
<b>Figure 52</b> : zoning du projet.....	p106.
<b>Figure 53</b> : les formes des parcelles avoisinante.....	p107
<b>Figure 54</b> :	
<b>Figure 55</b> :	
<b>Figure 56</b> :	
<b>Figure 57</b> :	
<b>Figure 58</b> :	
<b>Figure 59</b> :	
<b>Figure 60</b> :	
<b>Figure 61</b> :	
<b>Figure 62</b> :	
<b>Figure 63</b> :	
<b>Figure 64</b> :	
<b>Figure 65</b> :	
<b>Figure 66</b> :	

**Figure 67 :**

**Figure 68 :**

**Figure 69 :**

**Tableaux et organigrammes :**

**Tableau 1 :** tableau analyse SWOT.....p62.

**Tableau 2 :** tableau du programme de base.....p66.

**Organigramme 1 :** organigramme spatial du rez-de-chaussée.....p71.

**Organigramme 2 :** organigramme spatial du 1<sup>er</sup> étage et mezzanine.....p73.

**Organigramme 3:** organigramme fonctionnel du centre de recherche.....p78.

**Organigramme 4:** organigramme spatial du rez-de-chaussée.....p79.

**Organigramme 5:** organigramme spatial du 1<sup>er</sup> étage du centre de recherche.....p80.

**Organigramme 6 :** organigramme fonctionnel du musée gallo-romain.....p84.

**Organigramme 7 :** organigramme spatial du 4<sup>ème</sup> étage.....p84.

**Organigramme 8 :** organigramme spatial du 3<sup>ème</sup> étage.....p85.

**Organigramme 9 :** organigramme spatial du 2<sup>ème</sup> étage.....p85.

**Organigramme 10 :** organigramme spatial du 1<sup>ème</sup> étage.....p86.

**Organigramme 11 :** organigramme spatial du Rez-de-chaussée.....p86.

**Organigramme 12 :** organigramme fonctionnel de notre projet.....p94.

**Organigramme 13 :** organigramme spatial de notre projet.....p94.

**Tableau 3 :** tableau du programme du projet .....p93.

## **Introduction générale**

## Problématique

**La ville de Tipaza présente un endroit historique et touristique par excellence. avec son passé riche des traces laissés des différentes civilisations et une nature marquée par la présence de la mer et de la montagne. Tipaza se présente comme un haut lieu de patrimoine culturel et de patrimoine Naturel d'une valeur touristique exceptionnelle.**

**Le voisinage de la ville avec deux autres (Alger et Cherchell), avec une liaison par la RN11 nous donne un endroit stratégique qui a une certaine influence sur le côté économique et touristique, et aussi l'emploi.**

**Cependant, Nous constatons une mauvaise visibilité du parc archéologique alors qu'il s'agit d'un site classé à l'Unesco et mondialement connu; une insuffisance des infrastructures touristiques et culturelles et surtout l'absence d'une stratégie cohérente de développement économique urbain autour de l'activité culturelle et touristique.**



**Aujourd'hui la question qui se pose est de Comment profiter de toute cette potentialité pour mettre en valeur le site archéologique, l'architecture et le site naturel dans une perspective de développement économique basé sur l'attraction touristique ?**

## Hypothèse

**Pour pouvoir répondre bien à cette problématique, notre stratégie va se porter essentiellement sur la mise en valeur du site archéologique, afin d'assurer une visibilité et une continuité entre le site ancien et le nouveau tissu urbain**

## Objectifs

- ✓ **Rendre le parc archéologique visible et plus attractif.**
  - ✓ **Amélioré le cadre de vie de la ville.**
- ✓ **Renforcé les activités (culturelle, commercial, pédagogique, scientifique).**
- ✓ **Réglé le problème de circulation et de stationnement autour du parc archéologique.**
  - ✓ **Intervenir au niveau de l'assiette avoisinante.**

## **Chapitre I :**

### **état de l'art et définition des concepts**

## Introduction.

Dans le passé très lointain il y'avait une confusion entre les expressions patrimoine Historique et monument mais actuellement elles ne sont plus synonymes. L'annexion de nouveaux types de biens et l'élargissement de la frontière temporelle et spatiale du champ d'inscription du patrimoine historique .....

C'est pour cela dans ce chapitre, nous commencerons par développer la notion du patrimoine à travers des définitions, son apparition, ses valeurs et ses réglementations nationales et internationales.

### 1.1 Définition du patrimoine :

Le terme patrimoine est en relation étroite avec une terminologie spécifique telle que : culturel , historique , matériel , immatériel , technique , rural , urbain , naturel , financier , mondial , etc. .

Le premier sens du mot « patrimoine » est toujours d'actualité. Selon les juristes le patrimoine est un concept en voie de formation, Ce qu'il faut savoir c'est que « *l'objet patrimonial est un objet considéré sous l'angle de sa valeur collective* »<sup>1</sup>

Le patrimoine se définit comme un bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères mères a leurs enfants.

### 1.2 L'évolution de la notion du patrimoine :

« La notion du patrimoine historique et de son usage ont fait l'objet d'un long récit et description aboutissant à une allégorie<sup>2</sup>. Cette notion très fluctuante a évolué considérablement dans le temps tout en se diversifiant selon les cultures et les traditions administratives. Elle est en fait assez complexe car elle inclut des références variables, comme l'héritage, l'affiliation et la commémoration qui justifient le patrimoine. Dans l'ouvrage intitulé «Allégorie du patrimoine », CHOAY F. explique l'évolution de ce dernier pour couvrir des champs où se confondent des valeurs diverses »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> MELOT M., Qu'est -ce qu'un objet patrimonial?, édition BBF, Paris (France) 2004, p. 5-10

<sup>2</sup> Allégorie : description, récit, qui pour exprimer une idée générale ou abstraite, recourt à une suite de métaphores. Cette notion est utilisée dans le titre de l'ouvrage de CHOAY F. qui est l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil, Paris (France), 1992

<sup>3</sup> BOUSSERAK Malika, La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain : la récupération des lieux de mémoire de la ville précoloniale de Miliana, mémoire de magister, EPAU, Alger, 2000. P16

«L'expression désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvre et produit de tous les savoirs et savoir-faire des humains. Dans notre société errante, qui ne cesse de transformer la mouvance et l'ubiquité de son présent, « patrimoine historique » est devenu un des maîtres mots de la tribune médiatique. Il renvoie à une institution et à une mentalité ».<sup>4</sup>

Bousserak explique que le patrimoine historique est une notion assez large et qui n'est pas homogène, elle ajoute la catégorie du patrimoine qui nous concerne est celle du patrimoine historique bâti car *«l'architecture a toujours été l'un des moyens majeurs pour remémorer les choses mémorables et a souvent été utilisé dans cette intention, jusqu'à devenir un objet signifiant en lui-même »*<sup>5</sup>.

Mais pendant longtemps, ce fut la notion de *monument* qui domina, cette qualité donnée à certaines constructions s'inscrit dans une période particulière qui va de l'antiquité au moyen-âge. »<sup>23</sup>.« Ce sens du début a progressivement disparu, donnant lieu au terme de *monument historique* dès la renaissance, c'est ainsi que le monument historique domine»<sup>24</sup>, Ainsi «il est à la fois évocateur et puissance, de prestige et devient un agent d'embellissement des villes, permettant d'affirmer les décisions politiques<sup>6</sup>».

Par la suite et plus exactement à « la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et le début du 19<sup>ème</sup>, le monument historique<sup>26</sup>, devient un phénomène de masse et non uniquement celui d'une élite, il est essentiellement lié à l'essor de la Nation (symbole de l'histoire d'un peuple) »<sup>7</sup>. Aussi « cette notion couvrait aussi les catégories de monuments historiques constitués par les restes de l'antiquité, les édifices religieux du moyen- âge et quelques châteaux. Des listes d'édifices protégés ont été établies dans les pays européens constituant le patrimoine monumental. Seuls les monuments et œuvres vénérés grâce à leur qualité esthétique, leur technique constructive et leur âge étaient admis sur les listes et considérés comme patrimoine. La notion du patrimoine en ce temps était très restrictive. »<sup>8</sup>

« Le monument historique constitue une invention de l'occident, une construction permettant de convertir tel ou tel objet du passé en témoignage historique. Ce sens accordé

---

<sup>4</sup> CHOAY F., op. cit, p 9.

<sup>5</sup> Entretien réalisé avec A. MELJSSJNOS, urbaniste-architecte, professeur à l'école de CHAILLOT, In le dossier «Patrimoine et tourisme de la revue URBANISME, n° 295, Paris (France) juillet/août 1997, p 57

<sup>6</sup> BOUMEDINE AMEL, op.cit. p1

<sup>7</sup> BOUMEDINE AMEL, op.cit. p14

<sup>8</sup> BOUSSERAK Malika, op cit. p17

au monument historique a prévalu pendant tout le 19<sup>ème</sup> siècle et jusqu'aux années soixante (Charte de Venise, 1964). » 29. Après la fin de la deuxième guerre mondiale, « l'expansion typologique et géographique des biens patrimoniaux ayant considérablement évolué, l'évolution de la notion de patrimoine a été étroitement liée à l'évolution des doctrines concernant sa protection, ainsi qu'aux projets de conservation. »<sup>9</sup>

« Une première conférence internationale tenue en 1931 avait réuni de nombreux experts internationaux pour étudier et coordonner les différentes manières de veiller à la protection et à la conservation des monuments d'art et d'histoire, l'assemblée avait défini des principes généraux promulgués sous forme de charte qu'on appela « la charte d'Athènes ». <sup>10</sup> »<sup>11</sup>

Il y eut par la suite, la convention de La Haye de 1954 qui était le premier instrument juridique à prendre en compte la protection des *biens culturels* en cas de conflits armés. Cette convention est née de la deuxième guerre mondiale et découlant des principes de la convention de La Haye de 1899 et de 1907 ainsi que du pacte de Washington de 1935. En 1964, une autre charte a été établie, sous le nom de « la charte de Venise », qui mit à jour et élargit les principes de la restauration de la première charte, devenus des principes plus vastes et plus complexes sur la conservation et la restauration *des monuments et des sites historiques*.

Depuis, plusieurs conférences ont eu lieu, parmi elles celle organisée à Paris par l'UNESCO en 1972. Cette conférence adopta une convention concernant la protection du *patrimoine mondial, culturel et naturel* à l'intérieur de laquelle sont définis les critères d'identification et de protection du patrimoine avec toutes ses formes. Elle propose des mesures scientifiques, administratives, juridiques et financières à prendre par les états membres pour préserver les monuments, ensembles et sites sur leur territoire. En 1975 le conseil de l'Europe organisa le congrès d'Amsterdam et établit « la charte d'Amsterdam. »<sup>12</sup> Dans laquelle sont spécifiés les principes de conservation du patrimoine architectural.

Par la suite, « outre l'organisation de la Charte de Venise, l'ICOMOS (comité international des monuments et des sites) créée en 1965, a adopté cinq autres chartes qui sont la charte internationale du tourisme culturel en 1976, la charte internationale *des jardins et des sites*

---

<sup>9</sup> BOUSSERAK Malika, op cit. p17

<sup>10</sup> La conférence a entendu l'exposé des principes généraux concernant la protection des monuments historiques.

<sup>11</sup> BOUSSERAK Malika, op cit. p17

<sup>12</sup> Idem

*historiques* dite «charte de Florence» en 1982, la charte internationale pour la sauvegarde *des villes historiques* dite «charte de Tolède» ou «charte de Washington» en 1987, la charte internationale pour la gestion du *patrimoine archéologique* en 1990 et la charte internationale sur la protection du patrimoine subaquatique »<sup>13</sup>.

« La notion du patrimoine a évolué en fonction des théories et des doctrines qui définissent les critères de son identification et de sa protection. La notion de patrimoine a connu des expansions diverses d'ordre typologique où le patrimoine passa du monument historique objet au patrimoine ensemble historique. Ensuite d'ordre géographique où le patrimoine passa du national à l'universel. En outre, d'ordre environnemental en passant du patrimoine culturel au patrimoine naturel. Par ailleurs, d'ordre chronologique en passant du patrimoine archéologique au patrimoine contemporain. Et enfin, d'ordre sociologique où cette notion est accompagnée d'une croissance exponentielle du public. L'expansion typologique qui recouvre l'évolution du monument historique comme objet à l'ensemble historique contient à l'intérieur de celle-ci une nouvelle notion qui est celle du « Patrimoine urbain », notion apparue à la fin du 19<sup>ème</sup> début du 20<sup>ème</sup> siècle.»<sup>14</sup>.

### 1.3 Patrimoine monumentale ou commun :

On doit poser une question sur la propriété du patrimoine car elle est soit monumentale (pouvoir) ou commune car « Il y a un patrimoine monumental, réputé par ses valeurs esthétiques, historiques, éducatives et culturelles, ce patrimoine monumental que chacun connaît pour l'avoir parcouru dans les livres d'histoire lors de visites<sup>15</sup> ». La charte de Venise est venue par la suite élargir la notion de patrimoine monumental « la partie du patrimoine bâti, qui indifféremment de son importance artistique ou sa dimension matérielle, est significative au plan culturel en tant que témoin du passé<sup>16</sup> ». Bourdain ajoute de son côté «la plus grande, parce que la moins illustrée est celle qu'on oublie: c'est le patrimoine commun, issu d'un passé plus ou moins récent [...] L'autochtone l'appellera "commun" et l'étranger le percevra comme original<sup>17</sup> ».

---

<sup>13</sup> Idem

<sup>14</sup> Idem

<sup>15</sup> Idem

<sup>16</sup> Idem

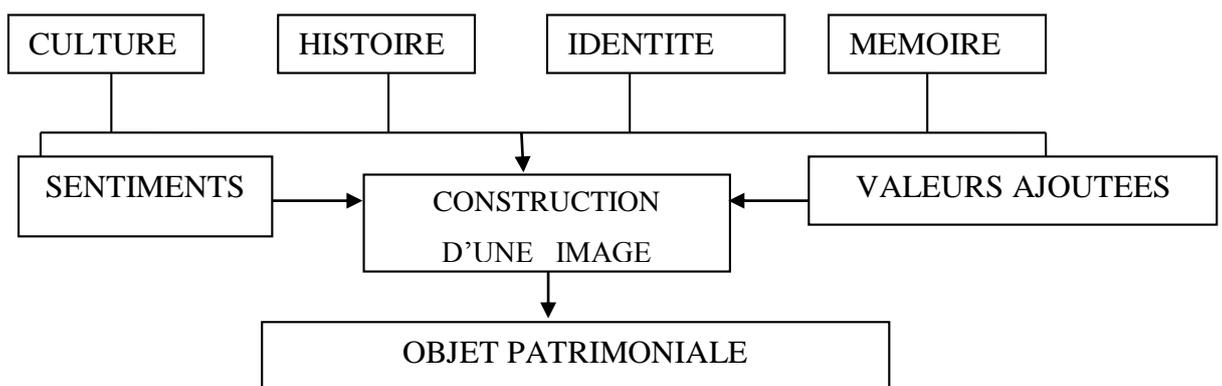
<sup>17</sup> BAUDOUIN G., Patrimoine architectural commun, élément de développement économique, édition Presses universitaires de France. Paris(France), 1987, p28.

Boumediene de son côté le décrit comme suit: « Il est principalement constitué de bâtiments avec des caractéristiques particulières d'une région, tant au niveau des matériaux que des couleurs. Il est le témoin d'un passé récent, il s'identifie à une région, la différence par rapport à une autre. Il constitue ainsi la trame d'une culture régionale. Mais par ce qu'il est commun, il est moins protégé, à part quelques communes ou la sauvegarde du patrimoine monumental qui est laissée au hasard de la politique culturelle, ce qui implique des choix qui tiennent trop souvent compte des critères extérieurs à l'intérêt du patrimoine ».<sup>18</sup>

Le choix reste chez les acteurs de la patrimonialisation soit un patrimoine monumental ou commun mais « les bâtiments de l'architecture ordinaire [...] ne peuvent être appréciés, sous les mêmes critères, les mêmes procédures que les édifices anciens. Leur conservation n'est pas la seule compétence des architectes [...] La difficulté qu'éprouvent les institutions, le corps professionnel, et même une partie du public à le comprendre relève de la sociologie du goût. Là aussi, pour assurer la survie des architectures contemporaine qui gardent encore leur usage initial, essayons de tout réconcilier, en nous confrontant dans les retrouvailles de la mémoire ».<sup>19</sup> En fin le patrimoine doit être la propriété de toute la société.

#### 1.4 La production patrimoniale

La production du patrimoine fait appel à certains éléments qui sont la mémoire, l'histoire, la culture et l'identité qui vont construire une image. Par la suite des valeurs vont être ajoutées à cette dernière qui dépendra des sentiments des acteurs chargés de la patrimonialisation et de la construction de l'objet patrimonial comme l'illustre la figure ci-dessous :



<sup>18</sup> BOUMEDINE AMEL, op.cit. p16

<sup>19</sup> CHEMETOV P., la fabrique des villes, édition de l'Aube. La Tour-d'Aigues (France), 1992, p54.

**Schéma 1** : schéma de Production patrimoniale.

Source : Établie par l'auteur

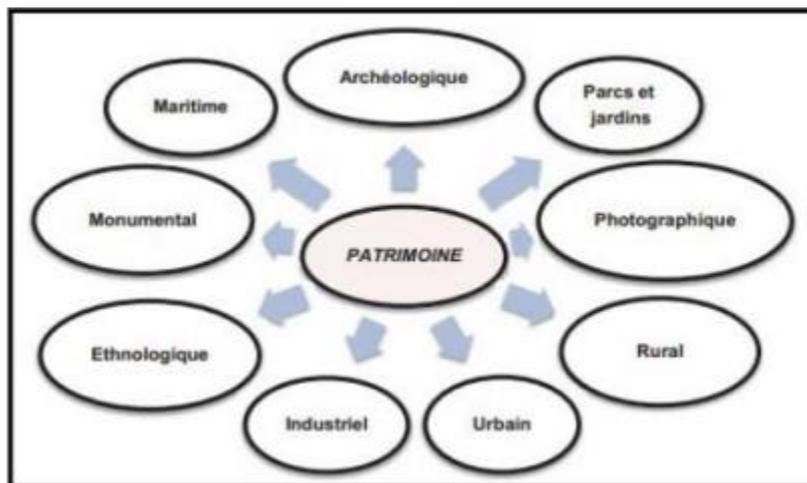
1.5 Typologie du patrimoine

Selon **Dominique poulot** :

*« le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle , en effet , d'un patrimoine non seulement historique , artistique ou archéologique , mais encore ethnologique, biologique ou naturel , non seulement matériel mais immatériel, non seulement national ou local , régional , mais mondial , universel <sup>20</sup>. »*

**Françoise Fortune** considère les usages (personnel ou familial, culturel, naturel ou commun, mondial, professionnel, humain ou bien génétique) des éléments distingués par les paramètres présentés par le patrimoine.

Selon le service pédagogique Château Guillaume on distingue neuf formes officielles du patrimoine, mentionnés sur le diagramme ci-dessus :



**Schéma 2** : schéma des types de patrimoine.

Source : le service pédagogique Château Guillaume.

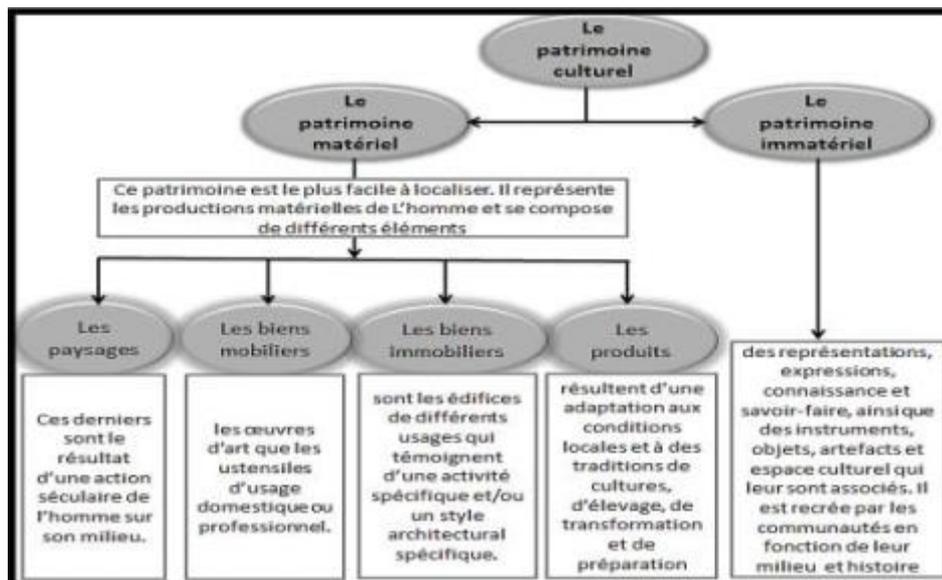
Il existe de catégories de patrimoine : culturel et naturel.

<sup>20</sup> **Dominique POULOT** patrimoine et modernité : Edition Le Harmattan 1998 : p09

## A Patrimoine culturel :

Du côté culturel « le patrimoine est représenté par un ensemble des biens matériels ou immatériels d'une vaste valeur artistique et/ou historique ont une propriété privée (personne, entreprise ; etc.) Ou publique (commune, département, région, pays, etc.) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montre au public<sup>21</sup>. »

selon la convention faro le patrimoine culturel est « *un ensemble des ressources héritées d passé que des personnes considèrent par-delà le régime de propriété des biens , comme un reflet et une expression de leurs valeurs , croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux*<sup>22</sup>. »



**Schéma 3** : schéma des types de patrimoine culturel.

Source : Boumediene Amel (USTO, Oran)

Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette valeur, nous voulons transmettre aux générations futures<sup>23</sup>.

Selon le centre d'études et de recherches sur les qualification (CEREC) le patrimoine englobe les monument historique, c'est-à-dire les édifices inscrit sur la liste des monument

<sup>21</sup> Site web : [http:// www.wikipedia.com](http://www.wikipedia.com)

<sup>22</sup>PDF, Texte de la convention de Faro sur la valeur de patrimoine pour la société s.d.)

<sup>23</sup> <http://> (Wikipédia s.d.)

historique .Le patrimoine fait partie du patrimoine architectural qui constitue un ensemble bien plus vaste.

L'expression «**Patrimoine architectural**» est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants :<sup>24</sup>

- Les monuments :

Toutes réalisations remarquables en raison de leur valeur historique, archéologique, artistique scientifique, social, ou technique, y compris les installations ou les élément décoratifs faisant partie de ces réalisation.

- les ensembles architecturaux

toute construction urbaines ou rurales remarquable constituant un groupement homogènes , par leur intérêt historique , archéologique ,artistique , scientifique , social , ou technique et cohérent pour faire l'objet d'une délimitation topographique .

- les sites :

œuvre conjuguées de l'hommes et de la nature, et les zone y compris les sites archéologique qui ont une très grande valeur du point de vue historique , esthétique , ethnologique ou anthropologique .

#### B Type de patrimoine culturel :

le patrimoine est deviser en deux type : matériel et immatériel :

- Le patrimoine matériel :

Il représente les productions matérielles humaine, il est facile a détecter et a localiser, il comprend plusieurs éléments différents :

- Les paysage :

Ce sont les résultats des actions séculaires de l'être humain sur son milieu.

- Le bien immobilier :

---

<sup>24</sup> Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1

Ce sont les édifices de différents usages et qui sont un témoin d'activités bien spécifiques ou d'un style architectural spécifique.

- Le bien mobilier :

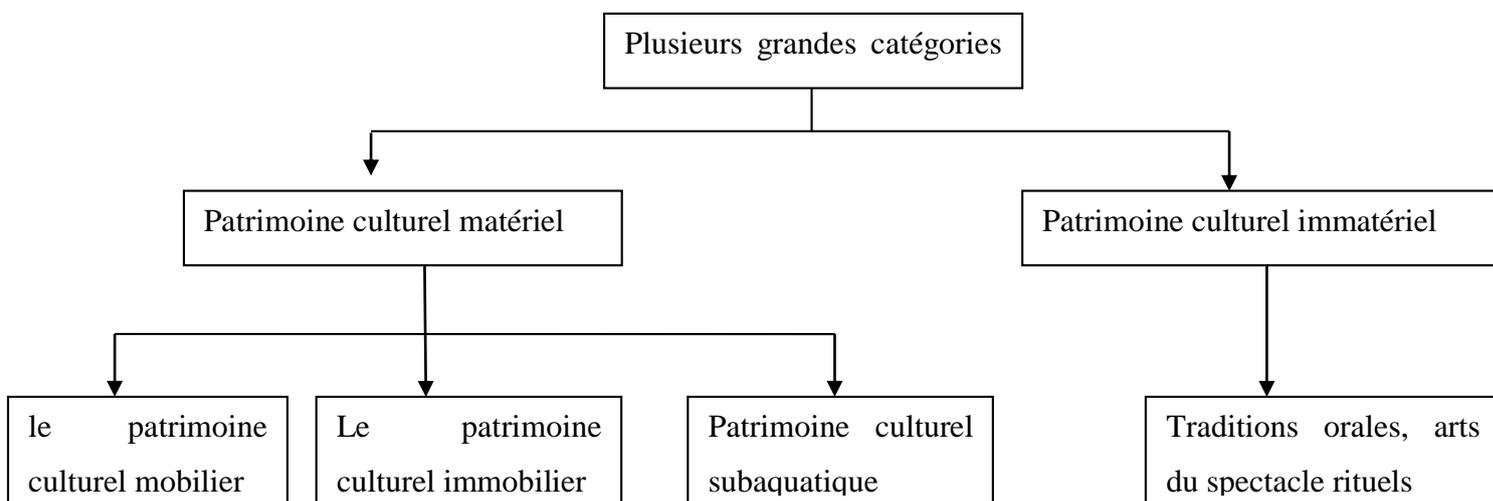
Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.

- Les produits :

L'adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de transformation donnent les résultats sous forme de produits.

- Patrimoine immatériel :

L'idée que le patrimoine n'est pas uniquement matériel est validée par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel établie par l'UNESCO, l'organisation a donné la définition suivante : *« On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine .<sup>25</sup>»*



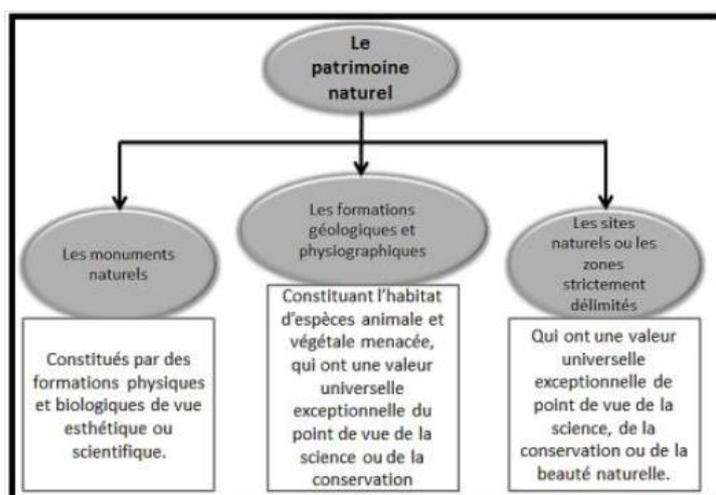
<sup>25</sup> Unesco convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003

#### Schéma 4 : schéma des Catégorie du patrimoine culturel.

Source : Édité par l'auteur

#### C le patrimoine naturel :

Selon l'Unesco «le patrimoine naturel désigne les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, les sites naturels du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle. Il comprend les parcs et les réserves naturels, les jardins zoologiques et botaniques et les aquariums.<sup>26</sup>»



#### Schéma 5 : schéma du patrimoine naturel.

Source: Boumediene Amel (Usto , Oran ) .

#### 1.6 Le système des valeurs :

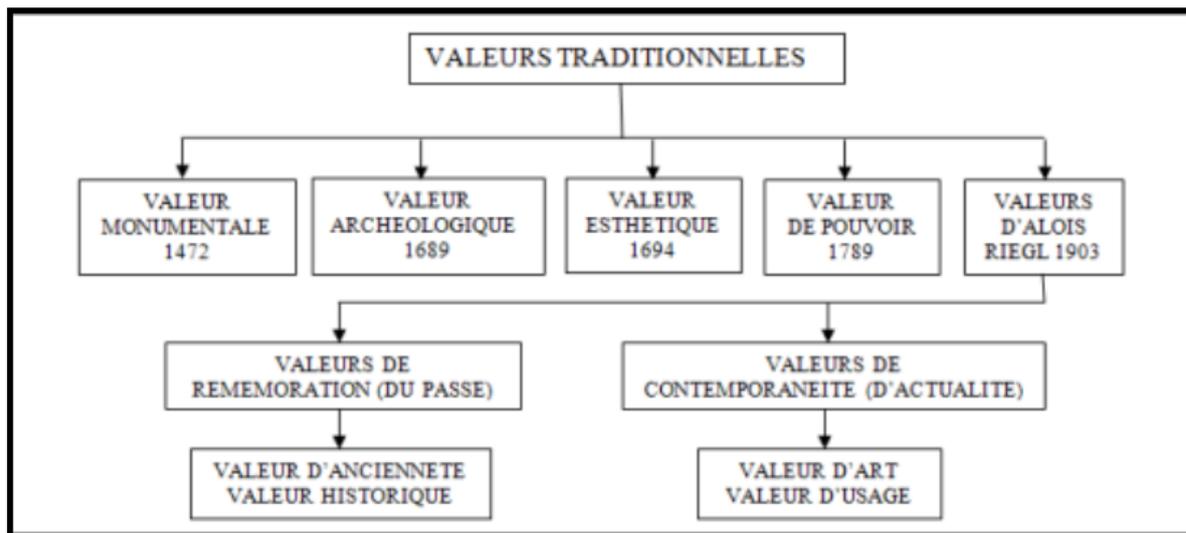
Deux types de valeurs sont distingués, « *les valeurs traditionnelles et les valeurs nouvelles. Ce fut pendant longtemps les anciennes valeurs qui dominaient, justifiant les choix en matière de patrimoine. Si ces valeurs étaient adaptées au patrimoine ancien, elles le sont moins lors qu'il s'agit de départager les acteurs concernés par le patrimoine récent qui a développé d'autres valeurs*<sup>27</sup>. »

#### A- Les valeurs traditionnelles

<sup>26</sup> UNESCO, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972.

<sup>27</sup> BOUMEDINE AMEL Université de l'USTO, op.cit. p18

Ce sont toutes les valeurs existante avant la création de l'UNESCO qui a intégrer des nouvelles paramètres et de nouvelles valeurs pour la sélection du patrimoine contemporain.



**Schéma 6** : schéma des valeurs traditionnelles du patrimoine.

Source: Boumediene Amel (USTO, Oran)

- La valeur monumentale :

Elle a été appréhendée par Leone Batista ALBERTI (1404-1472) durant la période de la renaissance italienne. Il a considéré un édifice comme étant un monument pour l'unique raison qu'il est un témoin de l'histoire et une œuvre d'art<sup>28</sup>

- la valeur archéologique :

En 1689, FURETIERE a donné au terme monument une valeur archéologique, il le définit comme le témoignage qui nous reste de quelques grandes puissances ou grandeurs des siècles passés : les pyramides d'Égypte, le colisée. Ils sont les beaux monuments de la grandeur des rois de l'Égypte, de la République romaine<sup>29</sup>.

- La valeur esthétique :

<sup>28</sup> FRANCOISE CHOAY., op.cit., p24)

<sup>29</sup> FRETIERE. «Dans *Dictionnaire le univers*, A, 25. Rotterdam .Holland, 1960.

Quelques années plus tard, le dictionnaire de l'académie française (1694) attribue au terme monument, en plus de sa valeur archéologique, une valeur esthétique et prestigieuse puisqu'il est illustre, superbe, magnifique, durable et glorieux.<sup>30</sup>

- la valeur de pouvoir :

En 1789, le terme monument a pris la signification de pouvoir, de grandeur et de la beauté,<sup>31</sup> ainsi, il devient un moyen d'affirmer des grands projets publics, de promouvoir des styles nationaux et de s'adresser à la sensibilité esthétique d'une nation en affirmant son identité tout en étant destiné à servir la mémoire des générations futures.

- Le système de valeur d'ALOIS RIEGL

Il a publié en 1903 «Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse », ouvrage central, où il analyse le monument d'un point de vue social et culturel. Dans cet ouvrage, l'auteur propose une série de valeurs essentielles à l'évaluation patrimoniale et à l'élévation d'une structure au statut de monument, à savoir la définition de deux catégories de valeurs qui s'opposent qui sont <sup>32</sup>:

- les valeurs de remémoration :

(Du passé) sont basées sur la capacité d'un monument à évoquer, à informer ou à rappeler. Car tout objet singulier ou ordinaire du passé traversant le temps se patrimonialité. Elles comprennent deux valeurs distinctes :

- La valeur d'ancienneté :

« Où plus un objet est ancien, plus il a de la valeur. Elle renvoie à l'âge de l'édifice et au temps qui s'écoule. Elle implique l'abondant des choses à leur destin naturel aboutit dans tous les cas, à un conflit avec la valeur de contemporanéité. »<sup>33</sup>

***« Au regard de la valeur d'ancienneté, la loi esthétique fondamentale de notre époque peut être formulée de la façon suivante : nous exigeons de la main de l'homme qu'elle produise des œuvres achevées et closes, symboles de la loi de la création. Nous attendons***

---

<sup>30</sup> «DLF.»Dictionnaire de L'académie française, 28. Paris .France.

<sup>31</sup> Définition donnée par les révolutionnaires français, cité par CHOAY F., op.cit , p30

<sup>32</sup> BOUMEDINE AMEL, op.cit. p19

<sup>33</sup> Idem

*au contraire de l'action de la nature au cours du temps la dissolution de ces œuvres, symbole de la loi également nécessaire de la dégradation*<sup>34</sup>. »

- La valeur historique :

Cette valeur ne met pas en évidence seulement le passé, mais elle marque une époque bien précise. « *La valeur historique d'un monument réside dans le fait qu'il représente pour nous un stade particulier, en quelque sorte unique, dans le développement de la création humaine* »<sup>35</sup>.

- Les valeurs de contemporanéité :

Contrairement à la plupart des valeurs de remémoration ces valeurs n'ont pas attendu l'époque moderne pour se développer. La valeur de contemporanéité ne peut que s'opposer à la valeur d'ancienneté, voire aux autres valeurs de remémoration<sup>36</sup>:

« *La valeur de contemporanéité réside dans cette propriété qui, de toute évidence, n'attribue de rôle ni à l'ancienneté du monument, ni à la valeur de remémoration qui en découle.* »<sup>37</sup>

les valeurs de contemporanéité comprend :

- . La valeur d'art :

« Est divisée en deux catégories: la valeur relative, qui concerne les œuvres anciennes accessibles et la valeur de nouveauté qui renvoie à l'apparence intacte des œuvres ». <sup>38</sup>

- La valeur d'usage :

« Souligne les nécessités actuelles d'utilisation du patrimoine. L'introduction de cette dernière valeur est fondamentale car elle transforme la notion traditionnelle de patrimoine en la faisant passer de l'idée de trace à l'idée de capital. »<sup>39</sup>

B- Les nouvelles valeurs :

---

<sup>34</sup> Idem

<sup>35</sup> Idem

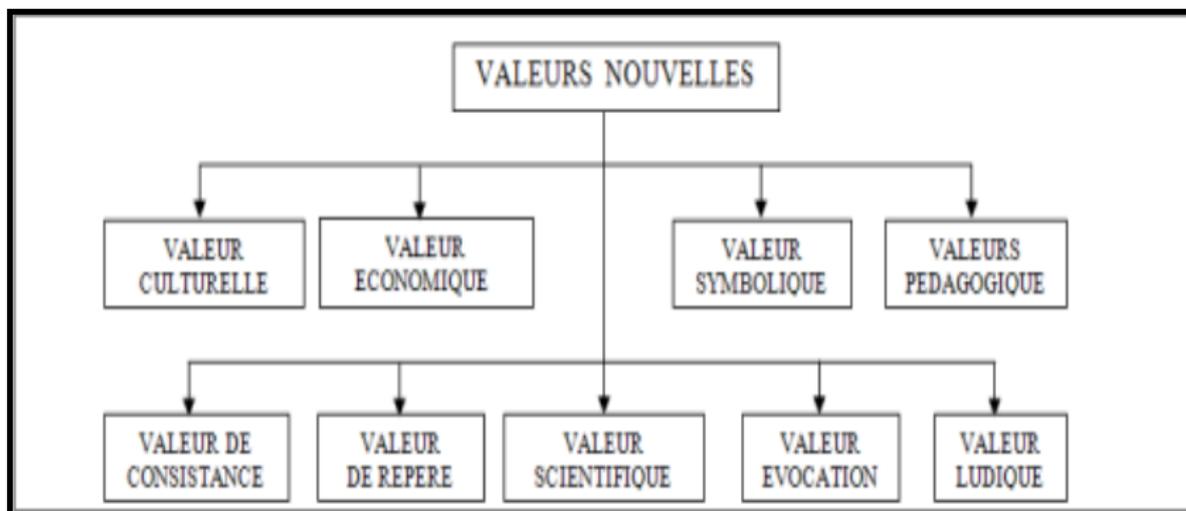
<sup>36</sup> Idem

<sup>37</sup>

<sup>38</sup> Idem

<sup>39</sup> Idem

Le monde est en perpétuel mouvement et évolution car « la ville d'aujourd'hui a changé de caractère et la politique de gestion actuelle implique l'association des deux notions, patrimoine et développement qui mènent à envisager l'intégration d'autres valeurs nouvelles»<sup>40</sup>



**Schéma 7** : schéma des nouvelles valeurs.

Source : Etablie par l'auteur

### 1.7 La notion du patrimoine urbain :

Le patrimoine urbain est une «*valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C 'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde*».<sup>41</sup>

La notion du patrimoine urbain comprend «*tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXème siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés*»<sup>42</sup>

Mais le patrimoine urbain a plusieurs dénominations et terminologies pour le designer, les plus importantes sont les suivantes:

- Site historique et son voisinage :

Le terme a été employé pour la première fois dans la charte d'Athènes en 1931. Il désigne la

<sup>40</sup> Idem

<sup>41</sup> BARTHELEMY J., De la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995, p6

<sup>42</sup> CHOAY F., op.cit, p56

configuration propre du lieu occupé par une ville et qui lui fournit les éléments locaux de vie matérielle et les possibilités d'extension.<sup>43</sup>

#### Site urbain

Il a été employé dans la charte de Venise en 1964 et qui est une création qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique.<sup>44</sup>

#### A Ensemble urbain

Le terme a été employé en 1972 dans la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel où elle les définissait comme étant des groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.<sup>45</sup>

#### B Zone urbaine historique

Le terme a été employé en 1987 dans la charte de Washington où elle distingue les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.<sup>46</sup>

#### C Tissu urbain historique

Disposition de l'habitat et des activités dans une ville. Il représente l'ensemble des constructions et des voies formant une agglomération dont la stratification est historiquement riche en événements.<sup>47</sup>

#### D Noyau historique :

Le noyau historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune. Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le noyau

---

<sup>43</sup> Charte d'Athènes 1931 pour la restauration des monuments historiques

<sup>44</sup> Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Venise 1964

<sup>45</sup> Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972

<sup>46</sup> Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques 1987

<sup>47</sup> Ibid., p 1023.

historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles.

Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité.<sup>48</sup>

## 1.8 La patrimonialisation :

### A Définition

lorsqu'on parle de patrimonialisation, on parle d'un objet qui a un caractère patrimonial .

**La CEMAT** <sup>49</sup>déclare que la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir réside dans le fait de lui donner un sens.

La patrimonialisation est donc un processus par lequel une communauté est reconnait en tant que patrimoine des productions de sa culture héritée des générations passées ou produite par des générations actuelles et jugé d'être transmise<sup>50</sup>

### B Les valeurs patrimonialisation

Un bien il faut qu'il réponde à des critères pour qu'il soit patrimonialisé, ces critères ont été définis par des penseurs et des théoriciens progressivement.<sup>51</sup>

Selon **CHOAY ET BOURDIN** ces critères sont :

- **l'historicité**
- **l'exemplarité**
- **la beauté**
- **l'identité**

Autres valeurs ont été ajoutée tel que la valeur économique ou valeur de technique de construction <sup>52</sup> par VESCHAMBRE 2007.

Selon le service pédagogique du château Guil mare, le projet est un patrimoine si il contient ses 4 valeurs.

---

<sup>48</sup> Ibid., p 456

<sup>49</sup> **CEMAT** : Conférence Européenne Ministre Respectant Aménagement Du Territoire

<sup>50</sup> Norois, 2000.

<sup>51</sup> FELLI, BONARD et Romain. «Patrimoine et tourisme urbain, la valorisation de l'authenticité a Lyon et Pékin.» *revue de sciences humaines*, 2008

<sup>52</sup> VESCHAMBRE 2007

## C Processus de patrimonialisation

Le processus de patrimonialisation est très long et présente des difficultés dans la sélection des objets patrimoniaux car la réinvention des objets patrimoniaux est toujours en croissance. La patrimonialisation est une production et une création de patrimoine<sup>53</sup> car « *aucun élément n'a, à priori, le statut de patrimoine, il devient patrimoine si certains acteurs le sélectionnent sur la base d'un ensemble de valeurs qu'ils estiment utiles et sur lesquelles ils doivent dans une certaine mesure, s'entendre* <sup>54</sup> ». Donc « *Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation arrêt d'une activité, changement de propriétaires projet de démolition...Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace* »<sup>55</sup>

### - Les étapes du processus de patrimonialisation

le processus de patrimonialisation résulte d'un long parcours, qui commençant de l'identification, la sélection et la mise en œuvre d'attribution de tout ensemble de valeurs, afin d'entreprendre des actions spécifiques à chaque cas rencontré. Le processus de patrimonialisation est mené à six étapes enchaînées. Elles commencent de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition.

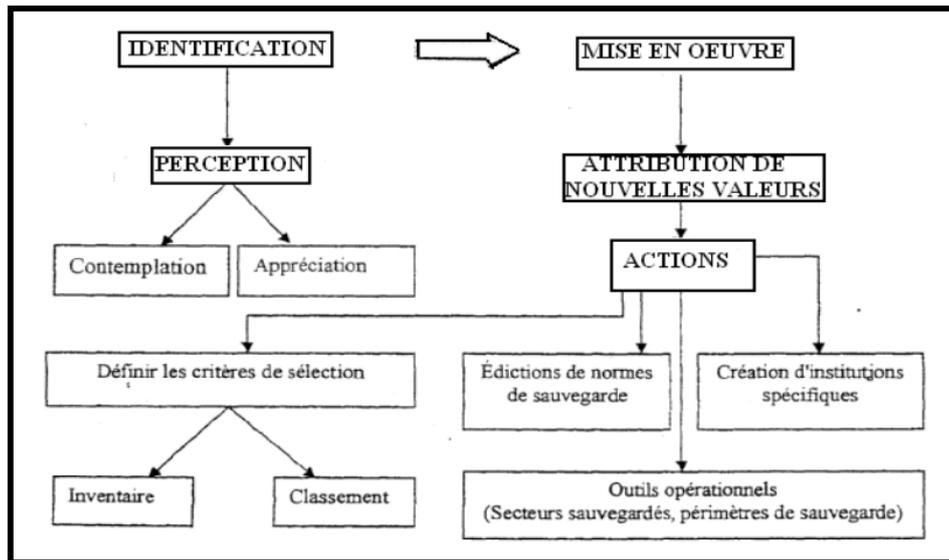
Selon BOUMEDIEN Amel après son analyse des travaux de K.LYNCH :

---

<sup>53</sup> Hama Walid (Tlemcen)

<sup>54</sup> La patrimonialisation est par conséquent étroitement liée aux divers contextes et époques dans lesquelles elle s'inscrit

<sup>55</sup> VESCHAMBRE Vincent, Le processus de patrimonialisation revalorisation, appropriation et marquage de l'espace. Disponible en ligne sur <http://www.cafégeo.net/l'article.php3?idarticle=1> 18



**Schéma 8** : schéma de Processus de patrimonialisation.

Source : BOUMEDINE AMEL, Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbes, mémoire de Magistère, Université d'Oran (USTO), 2007.P17.

### 1.9 Les différentes menaces du patrimoine :

Les risques et les menaces du patrimoine ont évolué avec l'évolution de ce dernier et ses valeurs et aussi l'apparition des nouveaux phénomènes qui mène à la disparition du patrimoine, parmi ces menaces :

- Les conflits et l'instabilité politique.
- Les catastrophes naturelles.
- Urbanisme non contrôlé.
- La mal organisation du tourisme.
- Marginalisation des legs dans les opérations de planification.

La mise en valeur du patrimoine :

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate

En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de :

#### A Les objectifs

L'objectif de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et le sauvegarde de ce dernier et assurer une existence dans le temps aussi de profiter des potentialités de ces legs en assurant une rentabilité.<sup>56</sup>

## B les bases de la mise en valeur de patrimoine

La mise en valeur du patrimoine se base sur :

- La conservation et la protection.
- Mise en lumière et présentation.
- Intégration du patrimoine dans le programme d'étude et de recherche
- Élaboration des circuits de visite touristique .

Françoise CHOAY dans son ouvrage « allégorie du patrimoine » a précisé les procédures de la mise en valeur du patrimoine il dit que « *Parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeur et à le transformer éventuellement en produit économique, j'évoquerai, simples jalons concrets de mon propos, quelques-unes de celles qui ont l'incidence la plus directe sur les édifices et sur leur approche par le public. De la Restauration à la réutilisation, en passant par la mise en scène et l'animation. La mise en Valeur du patrimoine historique présente des formes multiples, aux contours imprécis, qui Souvent se confondent ou s'associent.*<sup>57</sup> »

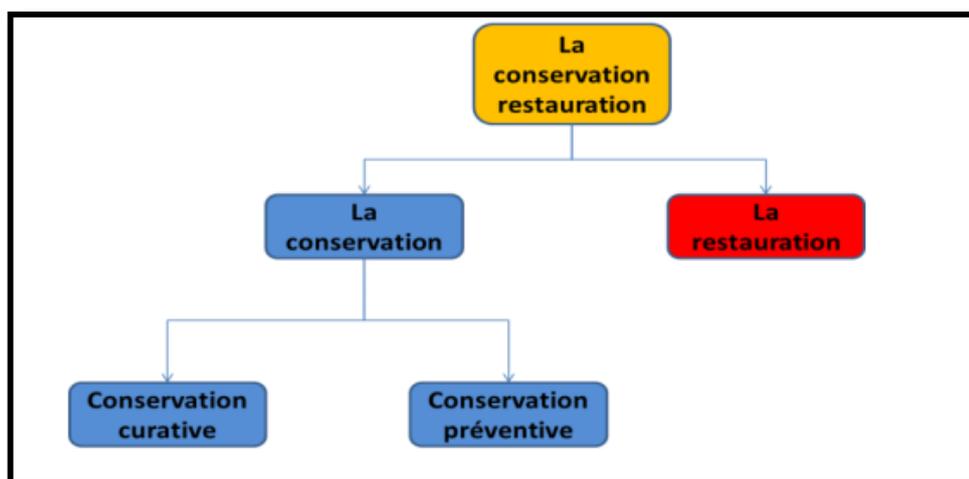
Donc toute mise en valeur d'un patrimoine est baser sur la conservation et la restauration, la fédération Française et des professionnels dans ce domaine ont défini ces deux technique comme suit :

La conservation –restauration est une discipline qui a pour but de sauvegarder la pérennité, le sens , l'intégrité matérielle des biens culturels pour les générations présentes et futures .elle s'attache a faire tout ce qui est nécessaire pour transmettre le patrimoine dans des meilleurs conditions .

---

<sup>56</sup> FRANCOIS H, HIRCZAK M. «Patrimoine et territoire :vers une co-construction d'une dynamique et des ressources .»

<sup>57</sup> FRANCOISE CHAOY, Françoise. «L'allégorie du patrimoine.» . 1992.



**Schéma 9** : schéma de La conservation –restauration.

Source : Fédération française des professionnels de la conservation-restauration.

La discipline conservation restauration englobe des interventions bien précise de sauvegarde d'un bien patrimoniale dans le respect de sa signification culturelle , historique , esthétique , ethnique et architecturale artistique , le but de ses intervention n'est pas les rendre tout neuf mais lui prolonger la vie et plus de fonction pour une meilleur rentabilité.

Principe directeur du projet de restauration :

Intervention minimale :

Définir les ajouts et transformations de la manière la plus cohérente avec l'unité potentielle de l'œuvre en respectant ses valeurs historiques et artistiques et en facilitant sa "lisibilité".<sup>58</sup>

Réversibilité :

Implique la possibilité de supprimer les adjonctions et les intégrations introduites dans l'édifice, dans le but d'une conservation plus durable.<sup>59</sup>

Compatibilité physico-chimique

Elle consiste la sélection des produits selon les caractéristiques des matériaux de l'œuvre; la connaissance et le contrôle des phénomènes négatifs et l'obtention d'une durabilité adéquate des produits appliqués.<sup>60</sup>

<sup>58</sup> CHIALI. *Cours restauration et réhabilitation du patrimoine*. Tlemcen, 2017

<sup>59</sup> CHIALI. *Cours restauration et réhabilitation du patrimoine*. Tlemcen, 2017

## Distinguabilité :

C'est d'assurer la possibilité d'identifier les éléments ajoutés de ceux d'origine afin de pouvoir rétablir, à l'œil nu la succession des phases historiques.<sup>61</sup>

## Authenticité

Restitution doit être réalisée le plus fidèlement possible en conformité avec le l'initial.<sup>62</sup>

### 1.10 Les outils d'intervention :

#### A la législation

elle représente des textes de lois , des décret , des arrêtés qui se base sur :

- protéger le patrimoine architectural et urbain .
- classer le patrimoine.
- l'étude et la maîtrise d'œuvre.
- les actions d'intervention.
- les instruments d'urbanisme et leur méthode d'élaboration.

#### **B Les charte et les conventions internationales :**

##### **- CHARTE D'ATHENES 1931 <sup>63</sup>**

Cette charte a été initié par giovannonni, les thèse de Viollet-le-Duc on été mise en question, elle exige de « respecter l'ouvre historique et artistique du passé sans négliger le style d'aucune époque . »

la collaboration entre les architectes et les archéologues est indispensable , et le recours au béton armé est autoriser .

Le congrès d'Athènes a présenter sept résolutions :

- La nécessité de créer des organisations internationales prodiguant des conseils de restauration.
- les projets de restauration doivent être soumis a une critique éclairée pour éviter les erreurs entrainant la perte du caractère et des valeurs historique.

---

CHIALI. *Cours restauration et réhabilitation du patrimoine* . Tlemcen, 2017..

<sup>61</sup> CHIALI. *Cours restauration et réhabilitation du patrimoine* . Tlemcen, 2017.

<sup>62</sup>

<sup>63</sup> a pour la restauration des monuments historiques 1931, site : [www.icomos.com](http://www.icomos.com)

- dans chaque État , les problèmes relatifs a la conservation des sites historiques doivent être résolus par une législation nationale .
- les sites archéologiques excavés ne faisant pas l'objet d'une restauration immédiate devraient être enfouis de nouveau pour assurer leur protection .
- les technique et les matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration .
- les sites historiques doivent être protéger par un système de gardiennage strict .
- la protection du voisinage des sites historiques devrait faire l'objet d'une attention particulière.

- Charte de Venise 1964 :

Elle étend la notion de « **Monument historique** » au «**Site urbain ou rural** ».Elle ancre la sauvegarde du patrimoine architectural dans toutes les décisions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Soulignant l'importance de conserver les monuments en état de fonctionnement, sans que cela ne puisse affecter le décor des édifices. La Charte insiste sur la nécessité que les reconstitutions portent la marque de notre temps afin de ne laisser place à une quelconque ambiguïté.<sup>64</sup>

- Convention de l'UNESCO :

La caractéristique la plus originale de la convention de 1972 est de réunir dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation des bien culturel.

la convention reconnaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux.

- Le contenu de la convention :

la convention définit le genre des sites naturels ou culturels dont on peut considérer l'inscription sur la liste du patrimoine mondial .

Elle fixe les devoirs des États parties dans l'identification de sites potentiels, ainsi que leur rôle dans la protection et la préservation des sites. En signant la Convention, chaque pays s'engage non seulement à assurer la bonne conservation des sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur son territoire, mais aussi à protéger son patrimoine national. Les Etats

---

<sup>64</sup> Chartes de Venise 1964

parties sont encouragés à intégrer la protection du patrimoine culturel et naturel dans les programmes de planification régionaux, à mettre en place du personnel et des services sur leurs sites, à entreprendre des études scientifiques et techniques sur la conservation et à prendre des mesures pour conférer à ce patrimoine une fonction dans la vie quotidienne des citoyens.

Elle explique le mode d'utilisation et de gestion du fonds du patrimoine mondial et les conditions et modalités de l'assistance financière internationale.

Elle stipule l'obligation pour les États parties de rendre compte régulièrement au Comité du patrimoine mondial de l'état de conservation de leurs biens inscrits. Ces rapports sont cruciaux pour le travail du Comité car ils lui permettent d'évaluer la situation des sites, de prendre des décisions concernant les besoins en programmes spécifiques et de régler les problèmes récurrents.

La Convention encourage les États parties à sensibiliser le public aux valeurs des biens du patrimoine mondial et à améliorer leur protection par des programmes d'éducation et d'information.<sup>65</sup>

#### - Convention d'Amsterdam 1975 :

La planification urbaine et l'aménagement du territoire ont un objectif principale qui est la conservation du patrimoine architectural.

acteurs pour faire fonctionner une telle démarche :

- objectif majeur de la planification urbaine et l'aménagement du territoire .
- Engage la responsabilité des pouvoirs locaux et appelle la participation des citoyens
- Exige une adaptation des mesures législatives et administratives.
- Demande des moyens financiers appropriés.
- appelle une promotion des méthodes, des techniques et des compétences professionnelles.<sup>66</sup>

#### - **Charte de Cracovie 2000**

Cette Charte reprend, parfois, un certain nombre de points des deux précédentes et les approfondie : Le projet de restauration doit être basé sur un éventail d'options techniques conformes et être préparé par un processus de recueil d'informations et de compréhension

---

<sup>65</sup> Convention de l'UNESCO 1972 <https://whc.unesco.org/fr/convention/>

<sup>66</sup> Convention d'Amsterdam <https://www.icomos.org>

de l'immeuble ou du site». Tout nouveau matériau, toute nouvelle technologie doivent être rigoureusement testés, comparés et maîtrisés avant application, La restauration du patrimoine aux villes et villages qui doivent être perçus dans leur environnement territorial .<sup>67</sup>

### Conclusion

En conclusion, notre objectif à travers l'élaboration de ce chapitre c'est définir le patrimoine en général et découvrir les différents types du patrimoine et aussi l'évolution de la notion de préservation du patrimoine, ainsi que les différentes méthodes de préservation et les organismes internationaux qui protègent tout genre de patrimoine à l'échelle mondiale.

---

<sup>67</sup> Charte de Cracovie 2000

**Chapitre II :**  
**analyse urbaine et définition de la problématique de**  
**recherche**

## 1. Analyse urbain :

### 1.1 Approche géographique et limites :

Tipaza fait partie de la région nord centre, elle constitue la première vitrine culturelle et touristique de l'Algérie, elle est à 70 km de Alger.



**Carte 1** : position national de la ville de Tipaza.

Source : [http:// www.wikipedia.com](http://www.wikipedia.com)

### 1.2 Accessibilité :

Tipaza est avec Alger et Blida avec l'autoroute et la RN11 et avec Cherchell par la CW106 et CW109



**Carte 2** : carte de l'accessibilité de la ville de Tipaza.

Source : PPVMSA de la ville de Tipaza.

### 1.3 Topographie :

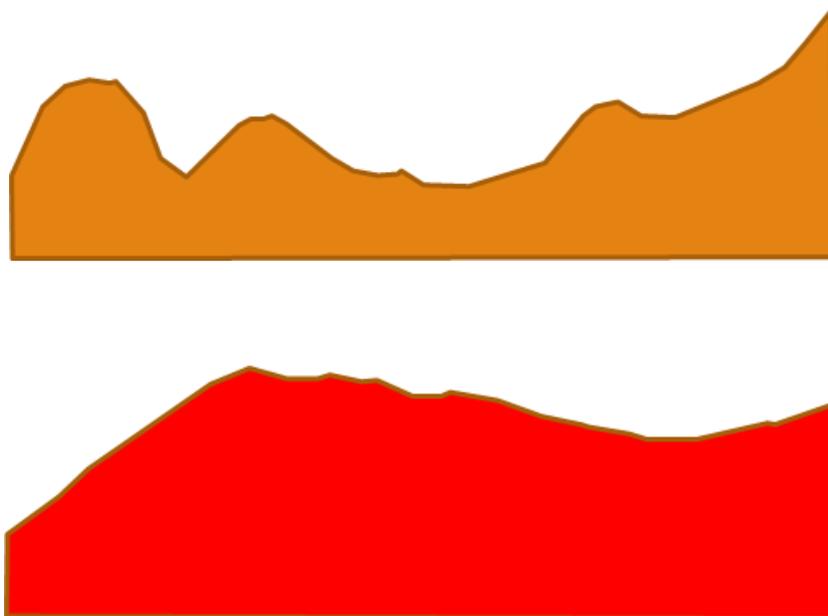
Tipaza est une ville escarpée donc logiquement On a 2 pentes : nord-sud -est-ouest  
Qui se diffèrent d'une zone a une autre.



— Coupe A-A      — Coupe B-B

**Carte 3** : les directions des coupes.

Source : Google earth traité par l'auteur.

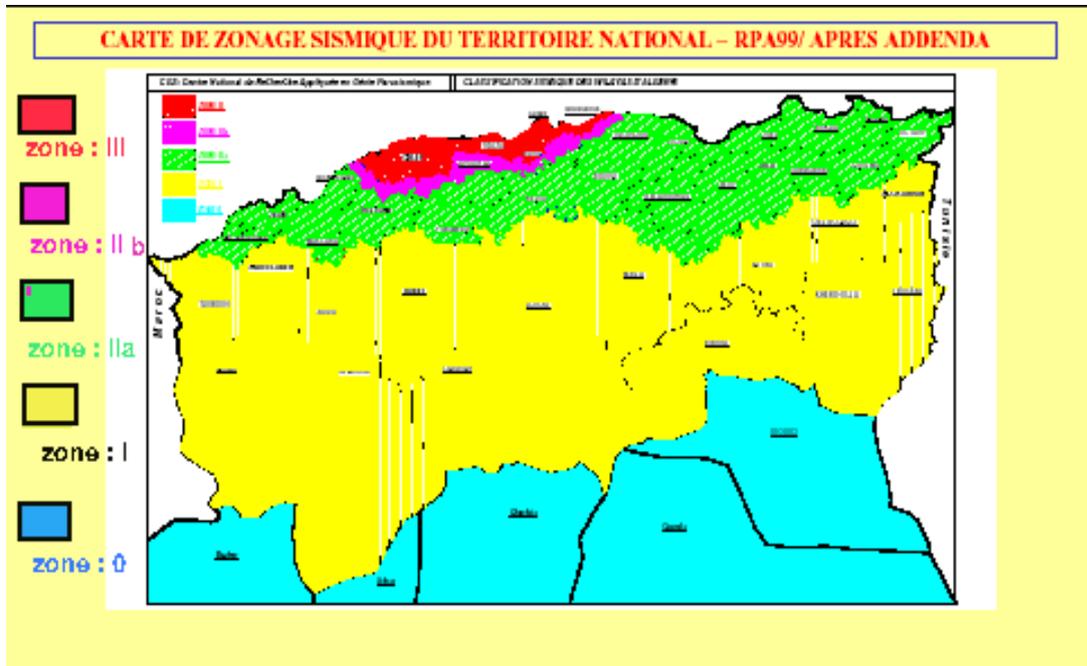


**Figure 1** : coupes topographiques de la ville.

Source : traité par l'auteur.

#### 1.4 Sismicité :

Tipaza appartient à la 3<sup>ème</sup> zone de forte sismicité donc on a le risque que les vestiges seront ruinés et les constructions doivent être parasismiques.



**Carte 4** : carte de sismicité de l'Algérie.

Source : [www.structureparasismic.com](http://www.structureparasismic.com)

#### 1.5 Relation entre Alger et Tipaza :

Tipaza est la ville la plus proche d'Alger elle se situe à 70km d'Alger.

Alger en tant que capitale et une métropole d'une population d'environ 6 million d'habitant a un grand impact sur Tipaza.

Sur le plan économique :

Les habitants de la ville d'Alger considèrent la ville de Tipaza comme un lieu de repos surtout durant la période estivale.

Exemple : le visiteur qui vient d'Alger pour passer son vacance a comme dépense :

L'hébergement : une dépense moyenne entre 3000 da et 4000 da pour une nuit .

Dépense quotidienne journalière moyenne de 2000 da.

La dépense total d'un simple visiteur est de 5000 da par jour pour un vacance a Tipaza.

On considère qu'on a 1000 visiteur dans la saison estival qui passe les vacances a Tipaza, donc le cout total et de 5.000.000.00 Da qui un plus pour la ville.

Sur le plan touristique :

La proximité de la ville de Tipaza d'Alger offre aux visiteurs d'Alger une occasion de visiter la ville historique

: Sur le pôle d'emploi

La ville d'Alger avec sa richesse en matière d'emploi dans tous les domaines (l'industrie, l'administration, le commerce) offre aux citadins de Tipaza une occasion d'avoir un travail stable.

Sur le plan politique :

la ville de Tipaza profite des projets de développement (gare routière, palais de congrès , musées ) car elle est considérée comme une 2ème vitrine de l'Algérie après la capitale.

Sur le plan social

une forte relation entre les habitants de Tipaza et la ville d'Alger, cette relation se concrétise dans les échange des lieux de travail (les habitants de Tipaza travaille à Alger et vise vers ca) et on trouve aussi une forte relation familiales entre les habitants des deux villes.

Les gens retraités choisissent Tipaza a cause du calme.

## 2 L'évolution du tissu urbain a travers l'histoire :

la lecture historique permet de comprendre le processus de formation et de transformation de la ville basé sur une perspective dynamique de la croissance (phénomène de croissance). La ville de Tipaza a connu le passage de plusieurs civilisations à travers le temps on cite la civilisation Phénicienne, Romaine et l'époque coloniale.

## 2.1 L'époque antique :

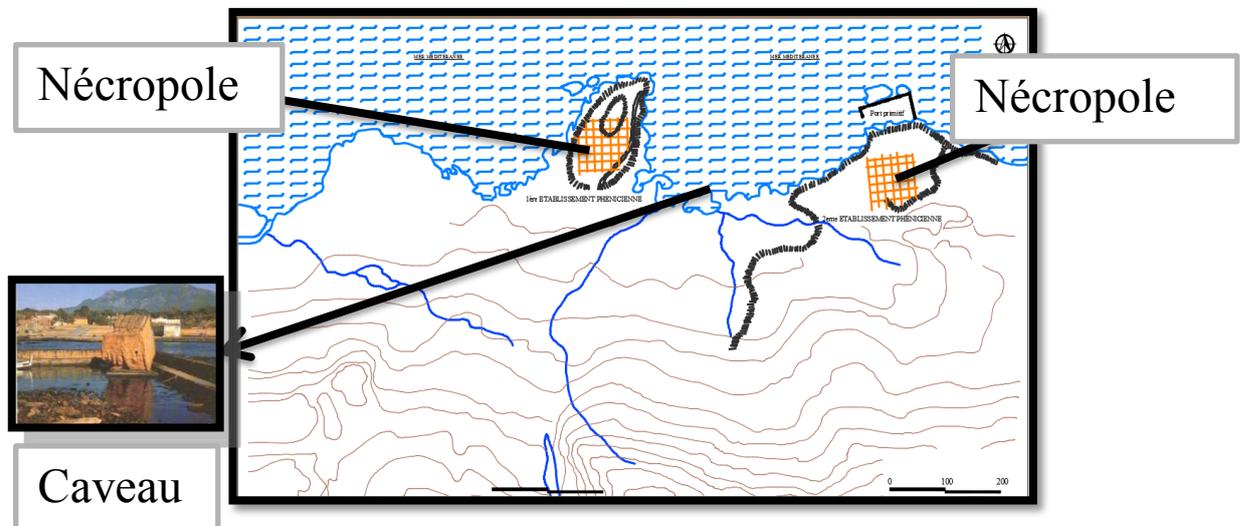
Durant cette période les hommes se sont essentiellement abrités dans les grottes du littoral à proximité de Tipaza, et cela dans un gisement de Che noua à Oued Issir (grotte RASSEL VII millénaire A.J.C).

A cette période les ibéro mauriciennes combiner a la fois la chasse en montagne et la pêche pour des raisons alimentaires et esthétique – religieuse.

### L'époque phénicienne :

« La création de Tipaza vers le 5ème et 6ème siècle avant J.C par ces même phéniciens.

Le nom de Tipaza signifiait pour eux 'lieu de passage', donc Tipaza fut un comptoir commerciale ». <sup>68</sup>



**Carte 5 :** Tipaza durant l'époque phénicienne.

Source : musée de Tipaza.

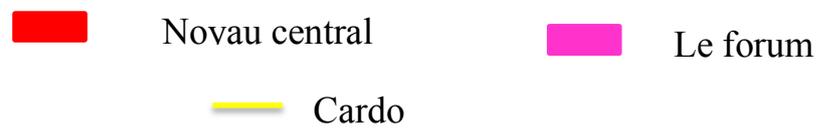
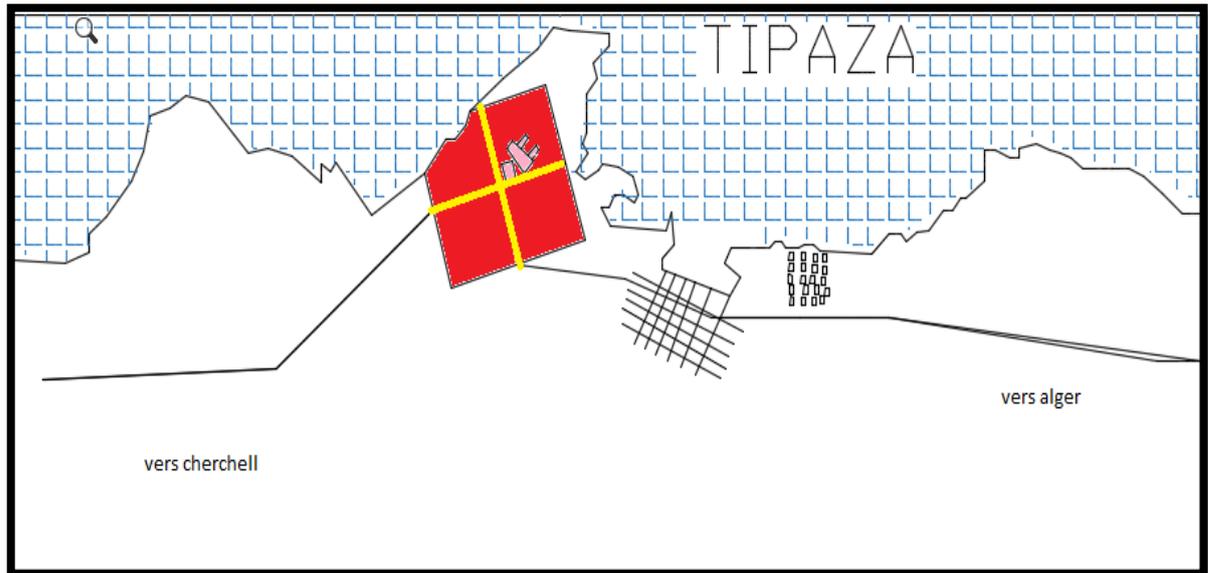
## 2.2 L'époque romaine :

### 2.2.1 Le premier noyau 40 AV.J.C – 150 AP.J.C :

La ville romaine primitive s'est installée en 46 AV.J.C, les romains se sont établis sur le comptoir phénicien, son tracé a épousé celui de la ville préexistante et son enceinte, dont il était caractérisé par deux axes principaux : le cardo-maximums et le Decumanus maximums .

<sup>68</sup> Mounir Bouchnaki

Tipaza a la particularité de l'excentricité de son forum et d'autres édifices publics par rapport à l'intersection des deux axes , le forum était relié à l'arrière pays par le parcours territorial Icosium (Alger) et Cherchell .



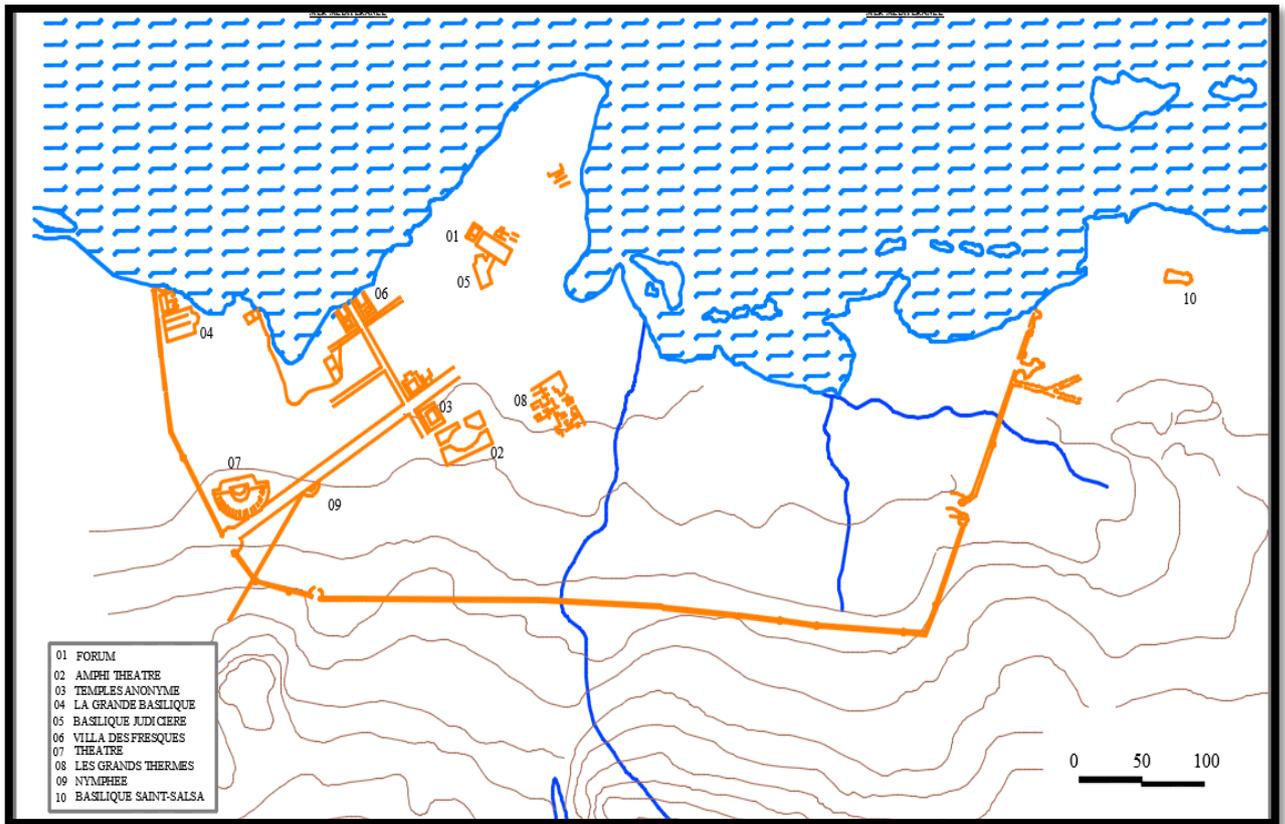
**Carte 6 :** premier noyau de la ville romaine.

Source : musée de Tipaza éditer par auteur.

### 2.2.2 2ème noyau (150 – 450 AP.J.C ) :

Tipaza reçoit toutes les prérogatives de la citoyenneté romaine, d'où la prospérité économique de la région, poussa a un développement démographique entrainant une croissance du cadre bâtis dépassant les enceintes de la ville. De ce fait, le rempart primitif a été remplacé par une enceinte de 2200m de longueur, percé par trois portes :

- Porte de *casarea* du côté Ouest.
- Porte d'icosium du côté Est.
- Porte de sud d'où on s'achemine vers Miliana.



**Carte 7 : 2ème noyau (150-450 AP.J.C).**

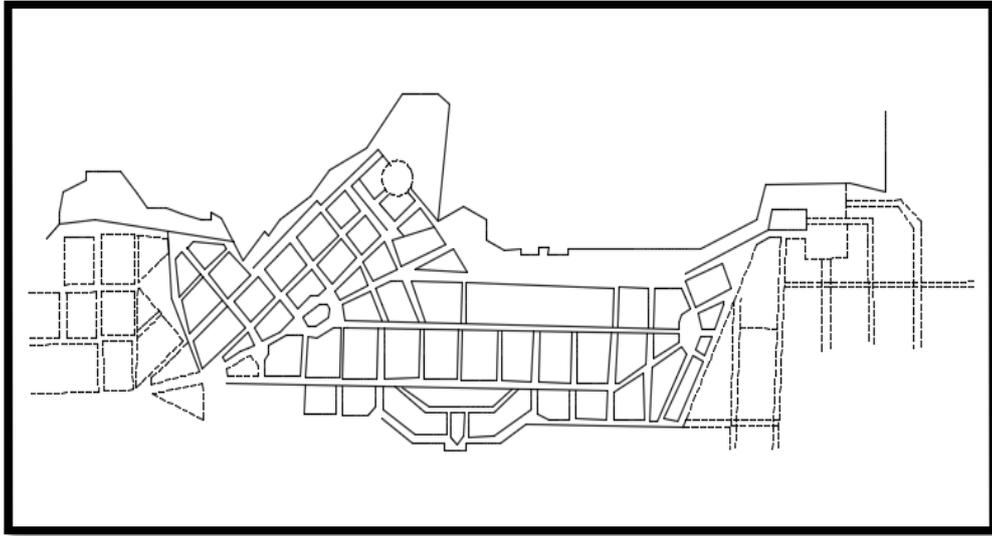
Source : musée de Tipaza.

## 2.4 Tipaza durant la période coloniale :

### 2.4.1 Tipaza en 1853 :

**Stéphane Gsell**<sup>69</sup> fait la découverte du rempart romain, cette découverte a complètement bouleversé le projet de Demalgalave, avec cette découverte, le projet de Demalgalave a été abandonné et on opta finalement à l'édification d'un petit village agricole.

<sup>69</sup> Stéphane Gsell : 1864-1932, archéologue et historien français spécialiste de l'Afrique romaine.



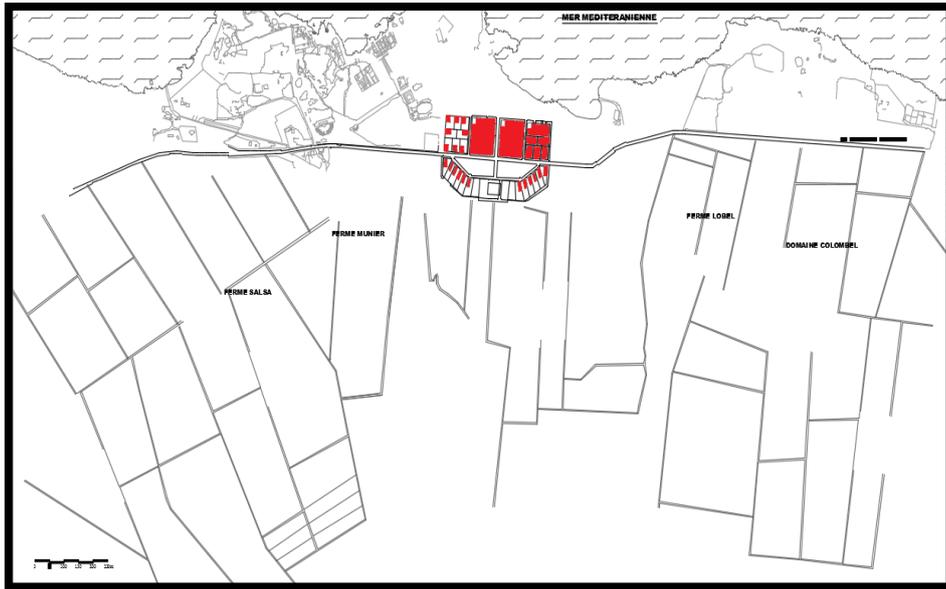
**Carte 8** : Projet damalgalave 1853.

Source : musée de Tipaza.

#### 2.4.2 Tipaza en 1854 :

En 1854 **Démarché** décida de rétablir la cité de Tipaza comme une ville avec un théâtre , caserne , boulevard .....

Le plan établit présente une surface de 8Ha , divisée en 5 ilots , le lotissement a pris le grand axe central Nord-Sud comme un axe de symétrie qui divise les quatre ilots rectangulaire de dimension (106m x 78m ) , dont chacun dispose de 8 parcelles de surface égale 1100 m<sup>2</sup>.

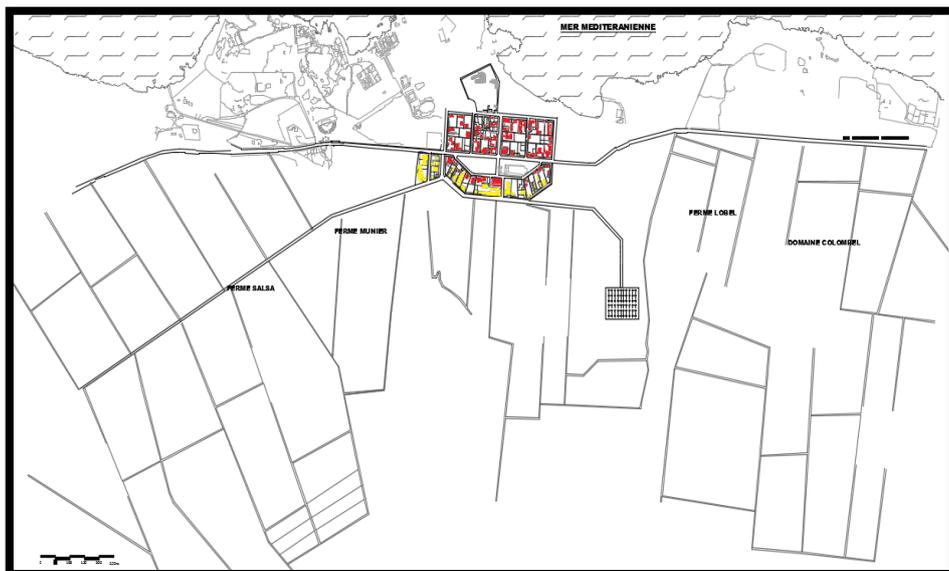


**Carte 9 : Projet Démanché 1854.**

Source : Musée de Tipaza.

#### 2.4.3 Tipaza en 1925 :

Le noyau ancien de Tipaza a connu un développement de réseau routier relié aux différentes directions. Grâce à ce développement, l'extension vers le sud-ouest se concrétise par un îlot Bourgade comprenant une quinzaine de bâtiments à vocation administrative.



**Carte 10 : plan de Tipaza en 1925.**

Source : Musée de Tipaza.

#### 2.4.4 Tipaza en 1948 :

En 1948 l'aménagement d'un nouvel îlot du noyau qui marque une 2<sup>ème</sup> extension vers l'Est, et une continuité de l'axe Nord-Sud .

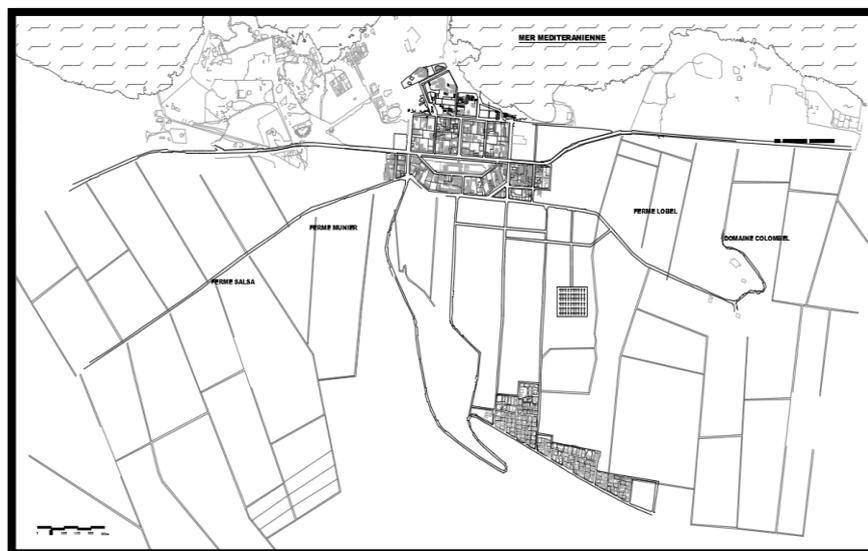


**Carte 11** : plan de Tipaza en 1948.

Source : musée de Tipaza.

De 1953 Jusqu'à 1959 la morphologie de la ville permet de fixer le port au Nord et les terres agricole au sud .

#### 2.4.5 Tipaza de 1959 jusqu'à 1962 :



**Carte 12** : plan de Tipaza en 1959 au 1962.

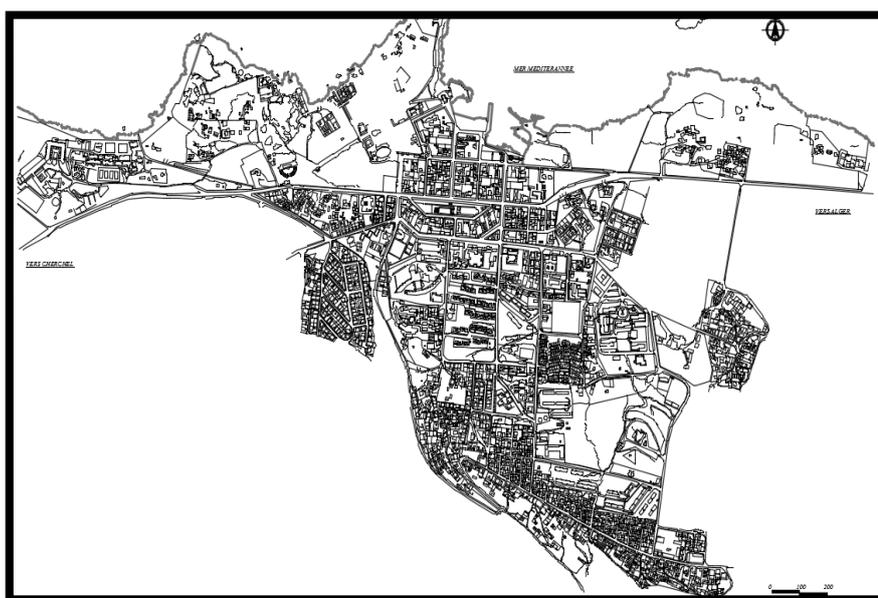
Source : musée de Tipaza.

Pour des raisons politiques, Tipaza est passée du mode de croissance continu au mode discontinue, la construction d'une cité de regroupement Ouest dans la partie Sud, cette cité sera caractériser par une rupture totale par rapport au noyau de la ville .

## 2.5 Tipaza a l'époque post colonial :

Après l'Indépendance, Tipaza a connu deux forme d'extensions :

- Une densification des ilots (à l'intérieur du village ancien).
- L'implantation des équipements et des logements nécessite une surface importante dans l'espace tampon (entre le centre ancien et la cité Oued Marzouk) ainsi que sur la partie Est et Ouest.



**Carte 13 :** plan de la ville de Tipaza après l'Indépendance.

Source : Cadastre de Tipaza /Musée de Tipaza.

Depuis 1984 :

La ville devint un chef-lieu de wilaya, par conséquent il y eut constructions d'édifices publics et administratives, ainsi que plusieurs opérations de logements sociaux et de cité résidentielles sur des terrains libres.

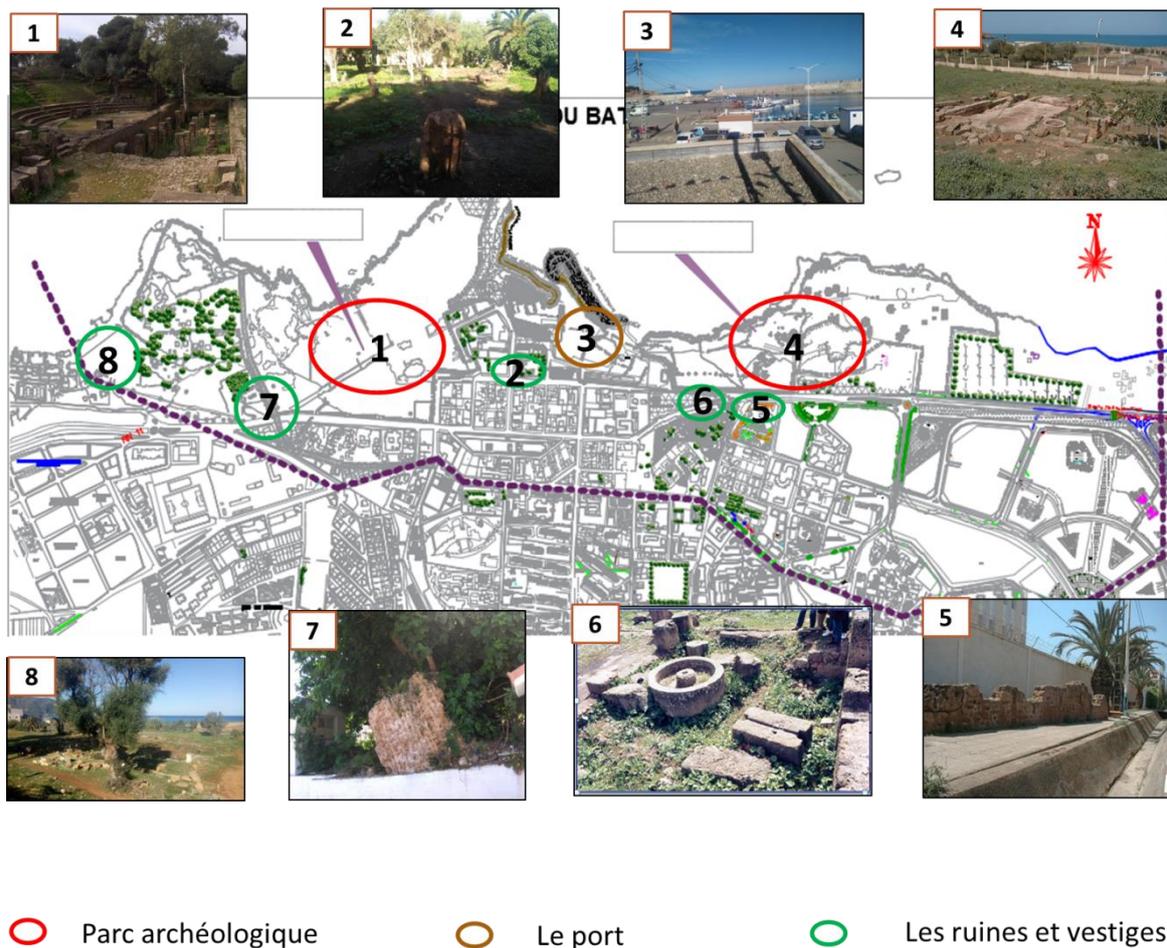
Conclusion : Tipaza fut marquée par plusieurs civilisations, mais c'est l'époque romaine qui est plus remarquable par son organisation, son architecture, et son caractère symbolique, car l'histoire romaine reproduit le cour d'un processus naturelle.

Synthèse :

La croissance urbaine de la ville de Tipaza est faite par deux axes :

- L'axe centralisant qui mène vers la cité Oued Marzouk.
- L'axe transit qui est l'axe de périphérie de la ville.
- Il y'a eu une extension vers le Sud-est : C'est là ou on observe le 1<sup>er</sup> dédoublement par l'axe de croissance Nord-Sud.
- la continuité de l'axe N.S assure une nouvelle extension vers le Sud, il correspond à une extension anarchique

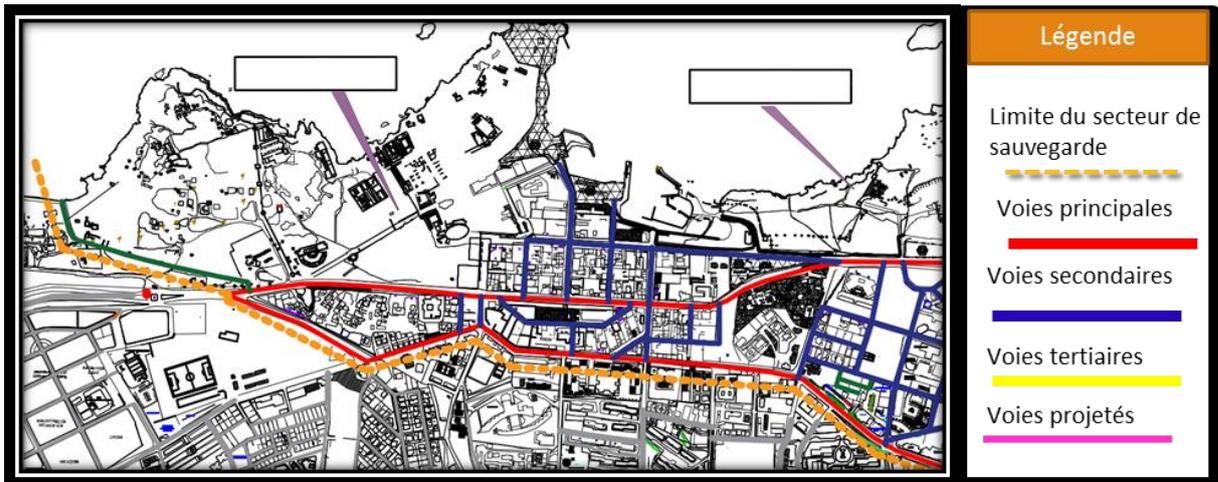
### 2.5 Potentialité historique :



**Carte 14** : carte des potentialités historiques de la ville de Tipaza.

Source : édité par l'auteur.

**3.1 Typologie des voies :**

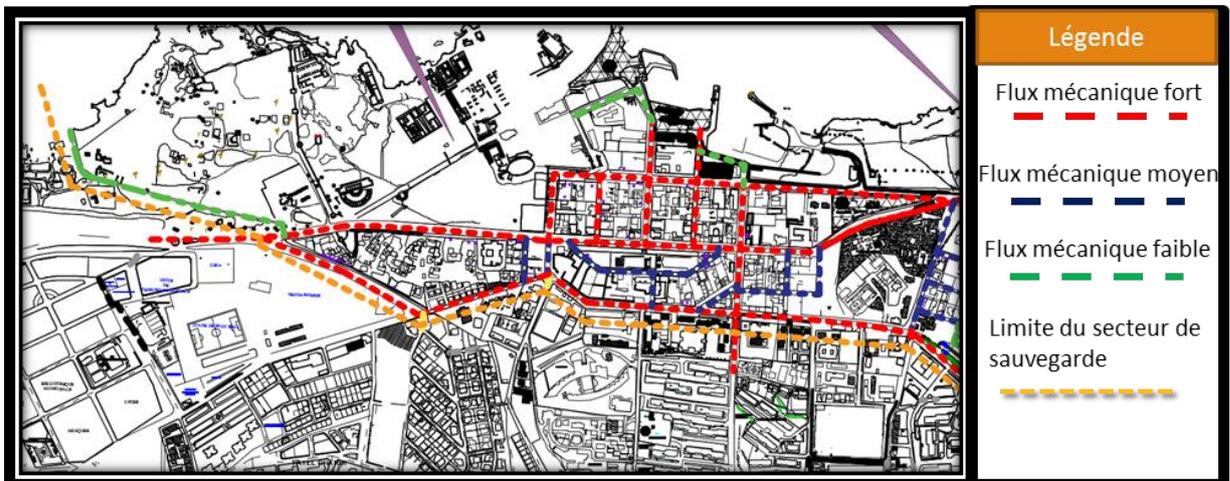


**Carte 15 :** Carte des voies mécaniques et piétonnes.

Source : Édité par l’auteur

**3.2 Flux :**

L’existence de deux voies principales permet de lier Tipaza avec Alger et Cherchell , mais il’ya un problème d’accessibilité ( un seul accès et une seul sortie ) et un problème de rupture , les voies secondaire permettent la liaison entre les ilots .

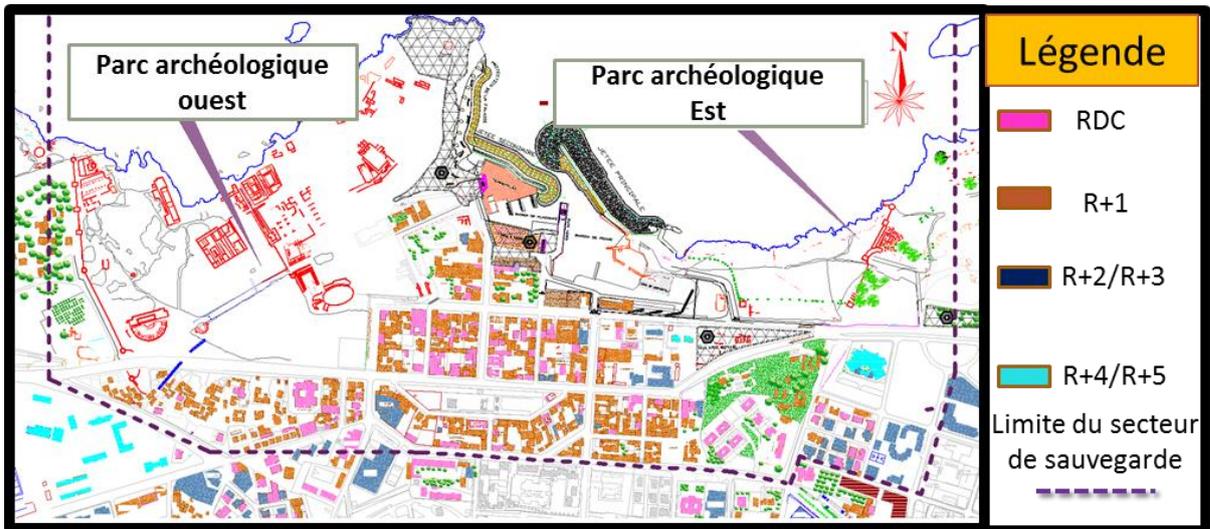


**Carte 16 :** Carte des flux.

Source : édité par l’auteur.

Un problème de circulation stationnement à cause du flux mécanique fort et permanent.

### 3.3 Gabarits :

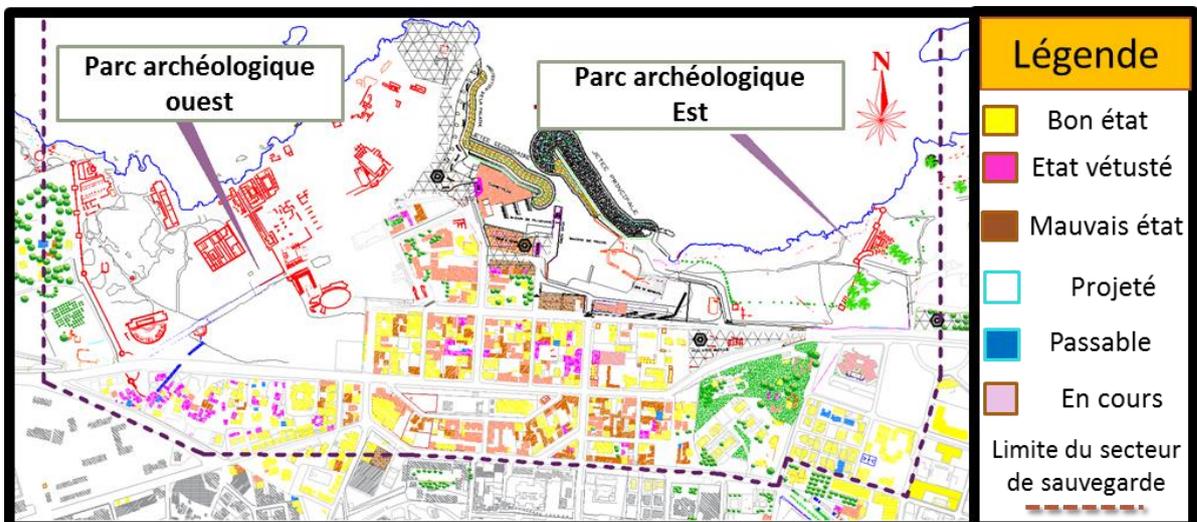


**Carte 17 :** carte des gabarits.

Source : édité par l'auteur.

Le gabarit dominant dans les différents secteurs de la ville est le r+1 justifié par la présence des sites archéologiques et malgré ça on trouve un non-respect de la réglementation ce qui pose un problème de visibilité du parc archéologique.

### 3.4 Etat de bâti

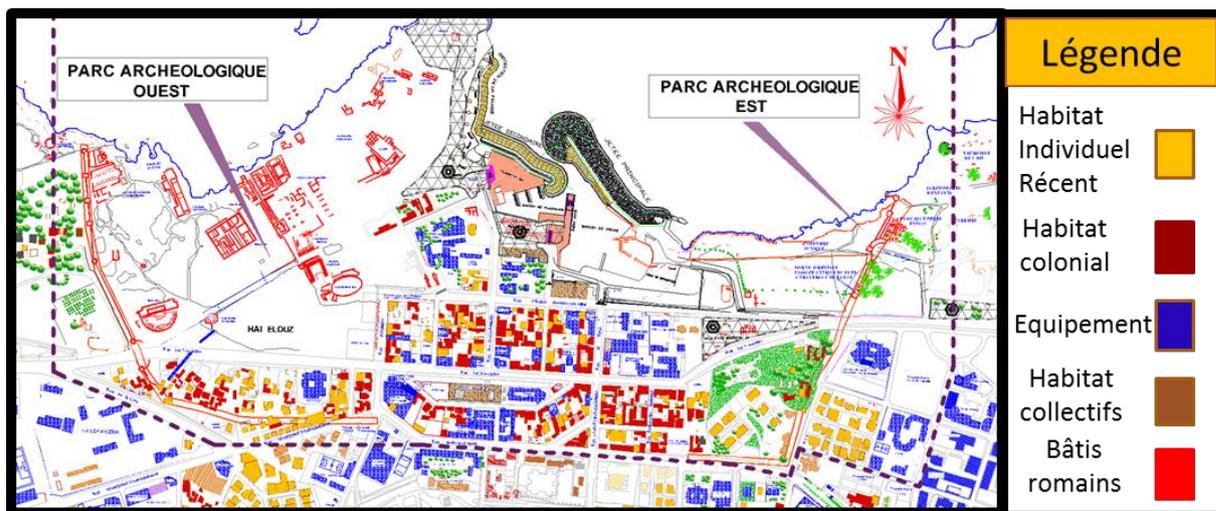


**Carte 18 :** carte de l'état de bâti.

Source : édité par l'auteur.

L'ensemble de bâtis sont en bon état on remarque très peu de bâtis en état de dégradation

### 3.5 Typologie de bâti

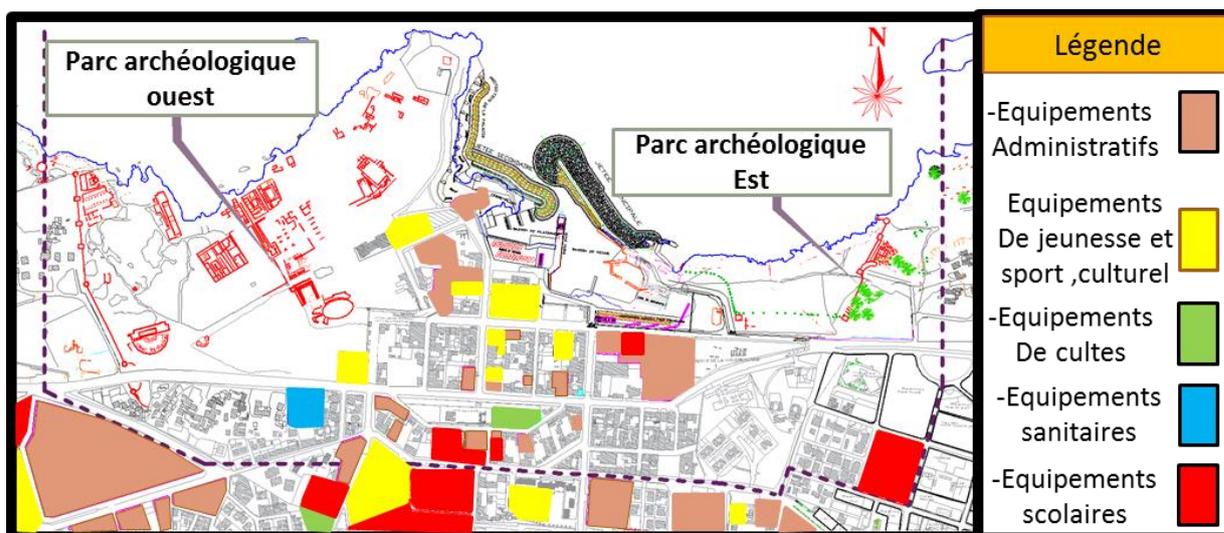


Carte 19 : carte de la typologie de bâti.

Source : édité par l'auteur.

L'habitat domine la majorité de la parcelle, on remarque la présence de multiples équipements avec un manque flagrant des équipements culturelle.

### 3.6 Typologie d'équipements :



Carte 20 : carte de la typologie d'équipements.

Source : édité par l'auteur.

Dominance des équipements administratifs avec un manque de l'équipement culturel et commerciaux.

Approche touristique –paysagère

### 3.7 Potentialité touristique

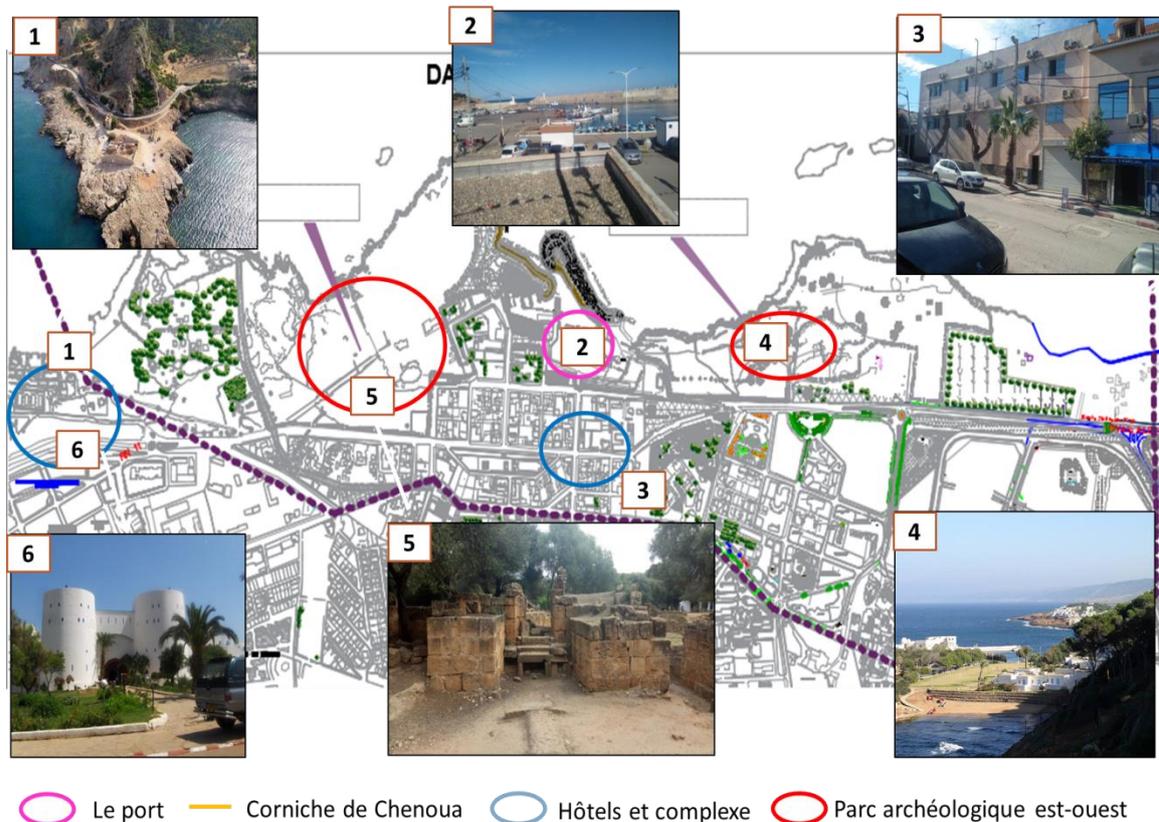
-la commune recèle d'importantes structures à caractère touristique. Tipaza se présente comme la première vitrine de l'Algérie.

-Complexe : corne d'argent et corne d'or (36 HA), MATARES:8.8 HA

-Les plages : 13 autorisées et 02 interdites

-Hôtels : 04, Camping : 05

-Le port, les navires organisent des visites touristiques guidées de la cote, Les forêts couvrent 2346 HA



**Carte 21** : carte des potentialités touristiques de la ville de Tipaza.

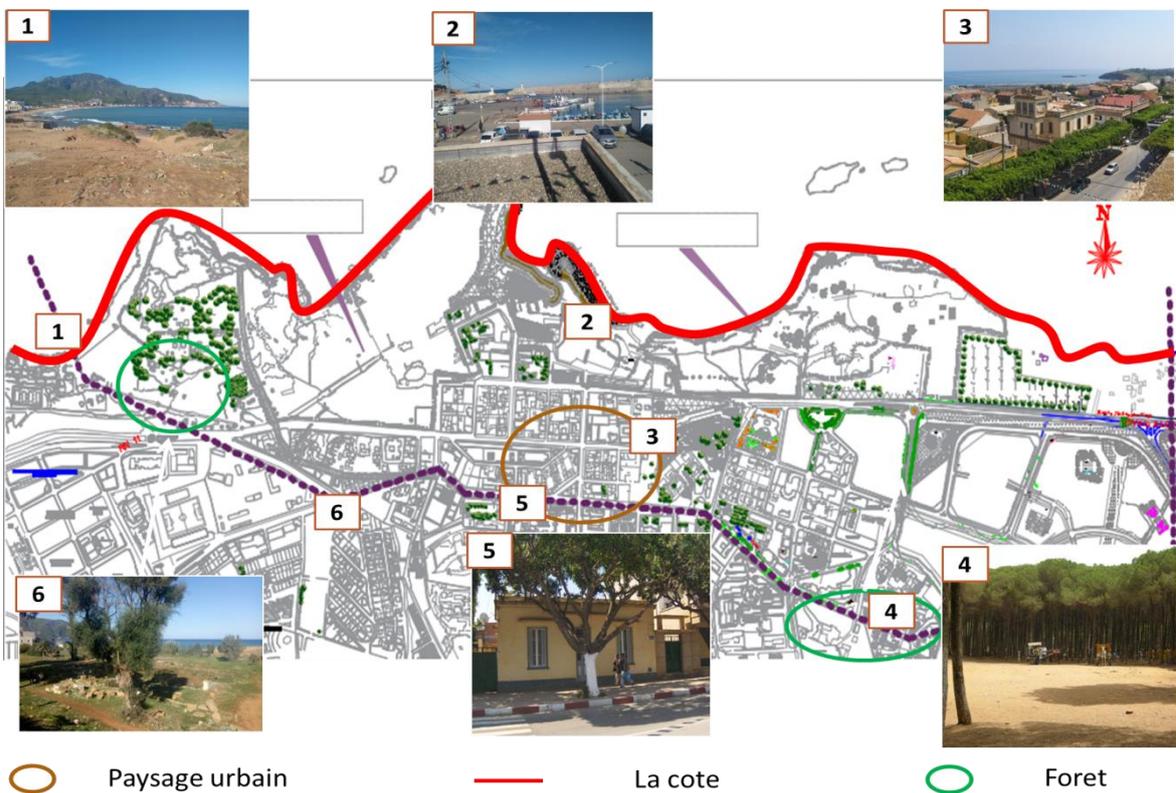
Source : édité par l'auteur

### 3.8 Approche paysagère :

-Potentialité paysagère :

Notre site recèle d'importantes potentialités naturelles. En effet par sa situation géographique et son relief, Tipaza offre des très beaux paysages et sites pittoresques. Nous notons aussi l'importance de sa cote qui domine toute la ligne de rivage. L'ensemble de ces potentialités variées nous offre la possibilité de développer et de promouvoir plusieurs types de tourisme au niveau de Tipaza (balnéaire, urbain de paysage, agricole...etc.)

-la zone boisée d'une surface de 2346 HA composées principalement par : foret national, foret privée.



**Carte 22** : carte des potentialités paysagères de la ville de Tipaza.

Source : édité par l'auteur.

La ville de Tipaza est une ville caractériser par ses potentialité touristique et paysagères , ce qui lui donne un aspect touristique et naturel attirant pour les touristes

## Analyse SWOT général

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>*Richesse patrimonial , des édifices de valeur patrimonial classé de plusieurs dynasties</li> <li>*diversité dans le style architectural (romain et colonial et moderne) .</li> <li>*la présence de plusieurs fonctions ( culturel , éducatif, administrative et commerciale).</li> <li>*concentration des équipements administratives dans le secteur</li> <li>*les points de repères importants ( mosquée , place de martyr, Apc,le port ...etc.).</li> <li>*La proximité du capitale elle se situe a 70km d'Alger et l'accessibilité par l'autoroute et la RN11</li> <li>*La RN11 qui mène vers Alger dans l'est ,et Cherchell vers l'ouest franchi notre secteur.</li> <li>*des grandes potentialité naturel et paysagère a exploité dans le tourisme.</li> <li>*la majorité de la population est de la classe jeune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*La mauvaise protection des monuments et des ruines.</li> <li>*Mauvaise visibilité et accessibilité au parc archéologique ouest.</li> <li>*une faible relation entre les deux parcs archéologiques.</li> <li>*Rupture entre le sud et le nord de la ville</li> <li>*Voies étroites et dégradé et on a le problème de *nuisance et de pollution dans le centre historique.</li> <li>*manque des espace de stationnement</li> <li>*non respect de la réglementation:</li> <li>*Habitation qui se trouve collé avec le parc et les ruines.</li> <li>*Habitation qui dépasse le R+1 dans la zone de protection</li> <li>*L'absence des friches urbaine dans le secteur</li> <li>*Le manque des équipement d'accompagnements comme le marché ...</li> <li>*L'absence des équipements culturel prêt des parc archéologique</li> <li>*manque des équipements de loisir.</li> <li>*Absence des équipement sanitaire.</li> <li>*absence espace vert .</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>*Devenir un pole touristique patrimonial international.</li> <li>-Une bonne urbanisation du centre colonial</li> <li>- Un tissu urbain stratifier .</li> <li>-la naissance des lieu de centralité extra local.</li> <li>-Des axes commerciaux a fortifier.</li> <li>-Proximité des équipement (culturels ,administratifs)</li> <li>*la main d'œuvre est disponible.</li> <li>*fortifier le tourisme de plusieurs forme.</li> <li>*amélioration de l'économie de la wilaya .</li> <li>*renforcé l'activité culturel, loisir et détente, scientifique, touristique...etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*le parc archéologiques et les ruines serons invisible a cause des gabarit des bâtis.</li> <li>-on a un risque que les monument seront ruiné.</li> <li>*l'histoire d'une civilisation vas disparaître avec le temps par la dégradation des ruines .</li> <li>*L'affaiblissement de l'activité commercial</li> <li>-le parc ouest est cacher derrière les bâtis.</li> <li>les encombrements dans le centres historique</li> <li>-le centre archéologique est invisible dans la ville</li> <li>Le déplacement du 1<sup>er</sup> au 2<sup>eme</sup> parc est difficile</li> <li>*le centre historique deviens pollué.</li> <li>*stationnement anarchique dans la ville.</li> <li>-Le nombre de visiteurs vas diminué.</li> <li>-Les gens vont se déplacer pour la raison de détente et loisirs ou médical.</li> </ul>

**Tableau 1** : tableau analyse SWOT.

Source : édité par l'auteur

## Problématique

**La ville de Tipaza présente un endroit historique et touristique par excellence. avec son passé riche des traces laissés des différentes civilisations et une nature marquée par la présence de la mer et de la montagne. Tipaza se présente comme un haut lieu de patrimoine culturel et de patrimoine Naturel d'une valeur touristique exceptionnelle.**

**Le voisinage de la ville avec deux autres (Alger et Cherchell), avec une liaison par la RN11 nous donne un endroit stratégique qui a une certaine influence sur le côté économique et touristique, et aussi l'emploi.**

**Cependant, Nous constatons une mauvaise visibilité du parc archéologique alors qu'il s'agit d'un site classé à l'Unesco et mondialement connu; une insuffisance des infrastructures touristiques et culturelles et surtout l'absence d'une stratégie cohérente de développement économique urbain autour de l'activité culturelle et touristique.**



**Aujourd'hui la question qui se pose est de Comment profiter de toute cette potentialité pour mettre en valeur le site archéologique, l'architecture et le site naturel dans une perspective de développement économique basé sur l'attraction touristique ?**

## Hypothèse

**Pour pouvoir répondre bien à cette problématique, notre stratégie va se porter essentiellement sur la mise en valeur du site archéologique, afin d'assurer une visibilité et une continuité entre le site ancien et le nouveau tissu urbain**

## Objectifs

- ✓ **Rendre le parc archéologique visible et plus attractif.**
  - ✓ **Amélioré le cadre de vie de la ville.**
- ✓ **Renforcé les activités (culturelle, commercial, pédagogique, scientifique).**
- ✓ **Réglé le problème de circulation et de stationnement autour du parc archéologique.**
  - ✓ **Intervenir au niveau de l'assiette avoisinante.**

# CHAPITRE III: Parti architectural :

Stratégie d'intervention :

Pour répondre à la problématique et suite à l'analyse on propose la stratégie d'intervention suivante :

Notre intervention s'inscrit dans le but de la mise en valeur du site archéologique de la ville de Tipaza afin de le rendre visible, et qu'il soit bien lisible aux visiteurs étranger et locale.

Notre intervention doit être faite tout en assurant :

- Le respect de la réglementation établis par les autorités locales et internationales.
- Une meilleure liaison entre le site archéologique ancien et le nouveau tissu urbain

\*Stratégie d'intervention et programme de base :

-Redynamiser le centre historique :

- La mettre en valeur des vestiges existants, par la résolution des différents problèmes existant :
- L'élargissement des voies mécanique
- Proposer un réaménagement au sein et autour du site historique par :
  - La création des espaces verts et des espaces de repos
  - La réorganisation des parcours piéton et l'emplacement du tableau indicatif
  - Le changement de l'accès afin d'assurer une bonne visibilité
  - Assurer la protection du site par le control des accès par tous les cotés

-L'intervention urbaine :

- L'élargissement des voies mécanique
- La création des espaces de stationnement
- Réaménager le port

-L'accessibilité piétonne :

- La réorganisation des parcours piéton et l'emplacement des tableaux indicatifs
- L'élargissement des trottoirs afin d'assurer la circulation piétonne a proximité et autour du site

-La protection du site :

- Contrôler les accès dans tous les coté, en mettant un nouveau grillage
- Mettre des caméras de surveillance pour assurer la sécurité des visiteurs

-la revitalisation du site :

-intervention sur le site :

- Proposer un réaménagement par :
- la réorganisation des parcours piétons

- l'emplacement des tableaux indicatifs pour assurer une bonne lisibilité
- la création des espaces verts et des espaces de repos au sein du site
- le changement de l'entrée
- créer un accès pour les bains romains totalement négliger.

-intervention autour du site :

- La projection d'un équipement qui assure la mise en valeur du site (centre multi fonctionnelle)
- La récupération de l'assiette avoisinante.
- Réintégrer les activités commerciales avoisinantes dans l'équipement afin d'améliorer l'activité commerciale
- Etablir un programme fonctionnel qui assure :  
L'exposition, la recherche, la détente, et le commerce.

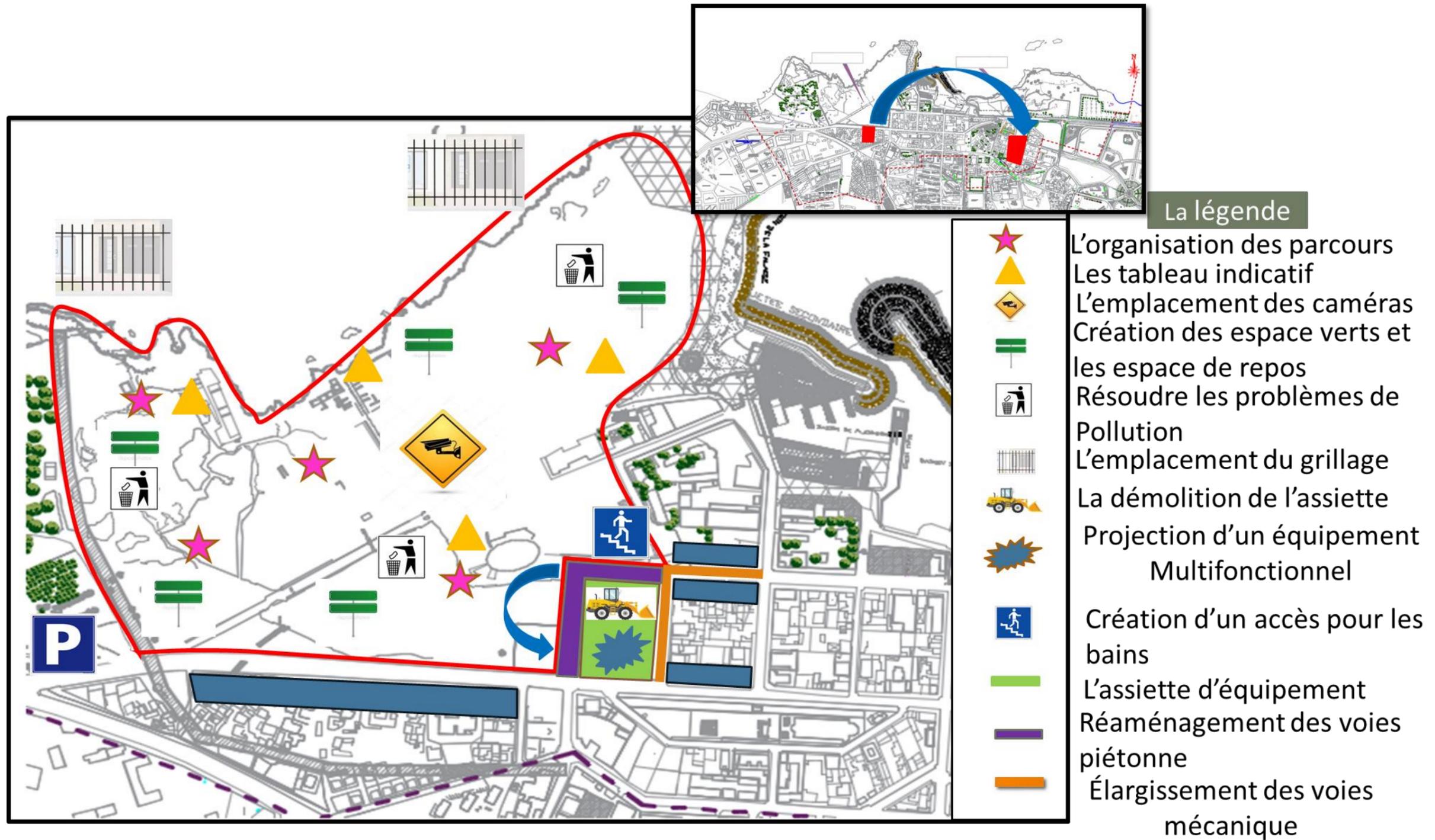
#### Programme de base

<b>Fonction</b>	<b>EXEMPLE</b>
<b>Culture</b>	-musée  -centre d'interprétation  Exposition
<b>Formation et recherche</b>	-Ateliers de recherches  -Ateliers de formations
<b>Commerce</b>	-restauration  -magasins des artisans  -magasins
<b>service</b>	-administration

**Tableau 2** : tableau du programme de base.

Source : traité par l'auteur.

Stratégies d'intervention :



**Carte 23** : carte de stratégies d'intervention.

Source : édité par l'auteur.

## Analyse thématique :

### Exemple 01 : musée de la romanité :

#### Situation du projet :

Le musée de romanités est situé en France face à l'amphithéâtre romain de Nîmes, dans le département du Gard. Inauguré en 2018

Le musée s'inscrit dans une ville contemporaine en mutation et dans le prolongement de projets structurants et dynamisant le territoire nîmois. L'objectif est de renforcer les liens entre une population du XXI<sup>e</sup> siècle et son riche passé romain.

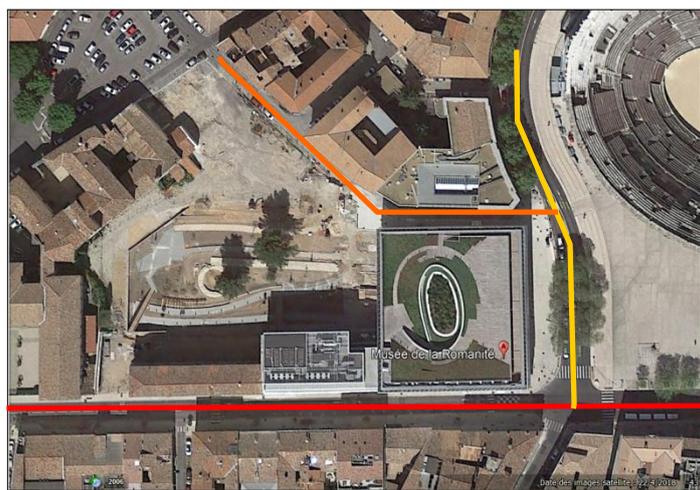
L'un des centres névralgiques du projet est la mise en valeur du jardin archéologique

L'accès au musée se fait soit du côté, rue Alexandre Ducros, rue de la République ou bien du côté de boulevard des Arènes.



**Figure 1** : une vue aérienne du musée.

Source : [www.pinterest.it](http://www.pinterest.it).



**Figure 2** : plan de masse du musée.

Source : <https://www.pinterest.it/pin/519743613231073028>

#### Les accès :

On peut accéder au musée à travers 3 accès, avec l'absence de l'accessibilité mécanique

Au niveau des accès on a 3 types :

-l'accès principale : le visiteur peut accéder à l'intérieur du musée ou bien visiter le jardin archéologique.

Cet accès est toujours ouvert même si le musée est hors service.

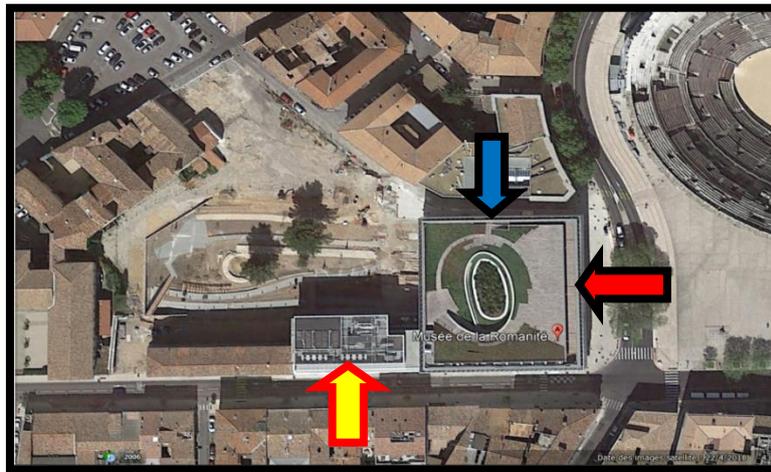
-L'accès administrative et pédagogique : cet accès est consacré pour les enseignants et le personnel, il mène à des ateliers pédagogique et l'administration.

-L'accès des dépôts : cet accès mène aux dépôts de stockage.

Le projet est implanté dans un milieu urbain a côtés des vestiges romaine et le jardin archéologique, le gabarit voisinant et de r+1 jusqu'à r+3

Entouré de 3 voies mécaniques, deux principales et la 3ème secondaire

Le jardin archéologique : structuré en 3 niveaux correspondants aux 3 périodes historique présentées dans le musée.

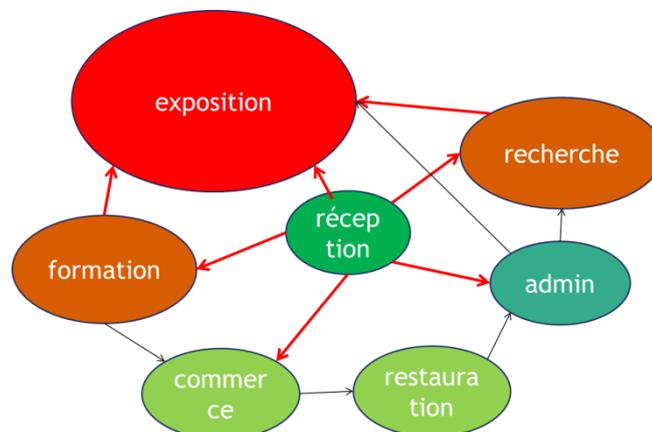


**Carte 24** : carte des accès au musée.

Source : <https://www.pinterest.it/pin/519743613231073028>

### Analyse des plans :

Organigramme fonctionnel du projet:

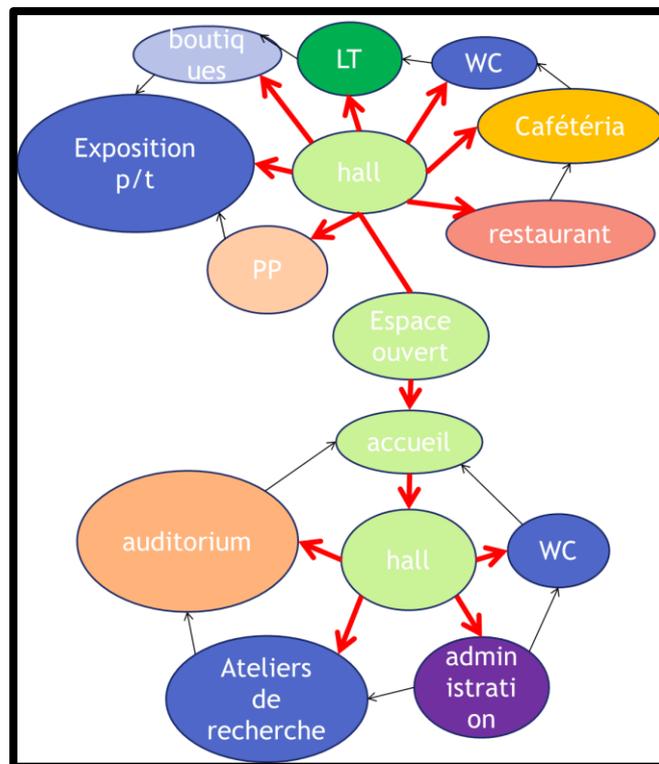


Source : édité par l'auteur.



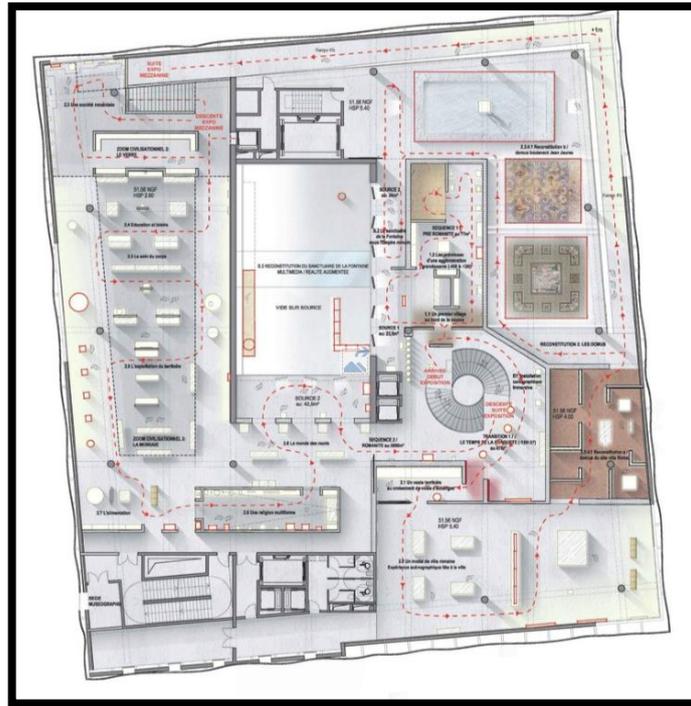
**Figure 4** : plan du rez-de-chaussée.

Source : <https://www.archdaily.com/246961/musee-de-la-romanite-elizabeth-de-portzamparc/plans-museographie-2>



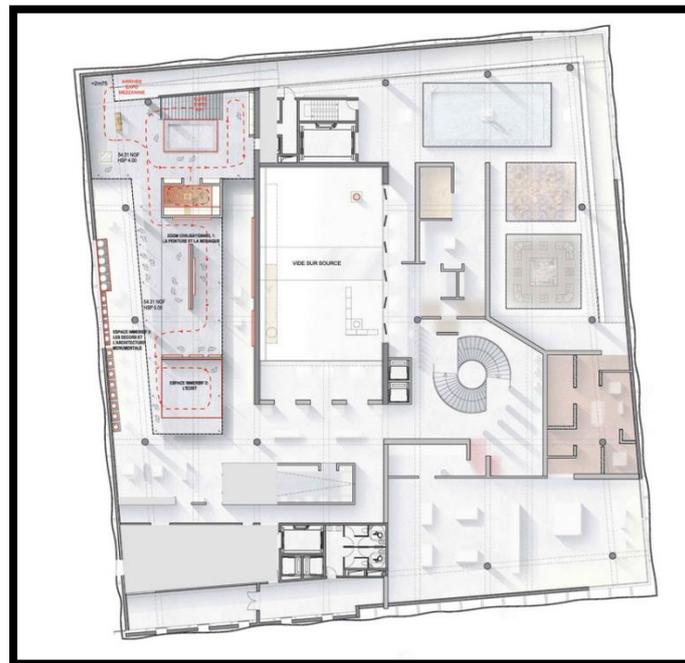
**Organigramme 1** : organigramme spatial du rez-de-chaussée.

Source : édité par l'auteur.



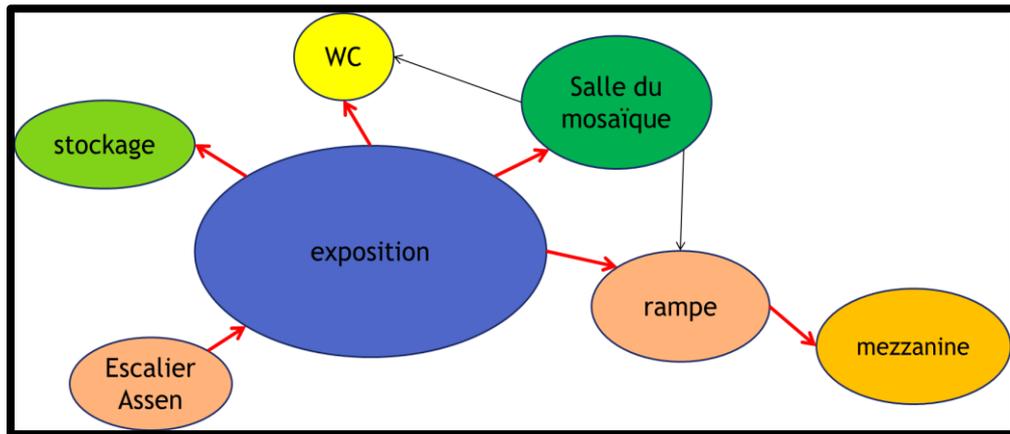
**Figure 5 :** plan du 1<sup>er</sup> étage.

Source : <https://www.archdaily.com/246961/musee-de-la-romanite-elizabeth-de-portzamparc/plans-museographie-2>



**Figure 6 :** plan de la mezzanine.

Source : <https://www.archdaily.com/246961/musee-de-la-romanite-elizabeth-de-portzamparc/plans-museographie-2>



**Organigramme 2** : organigramme spatial du 1<sup>er</sup> étage et mezzanine.

Source: édité par l'auteur.



**Figure 7** : une coupe du projet.

Source : <https://www.archdaily.com/246961/musee-de-la-romanite-elizabeth-de-portzamparc/plans-museographie-2>



**Figure 8** : une coupe du projet.

Source : <https://www.archdaily.com/246961/musee-de-la-romanite-elizabeth-de-portzamparc/plans-museographie-2>

D'après les deux coupes on remarque que le projet est construit sur le monument trouvé, ce monument occupe le passage principale qui mène vers le jardin archéologique

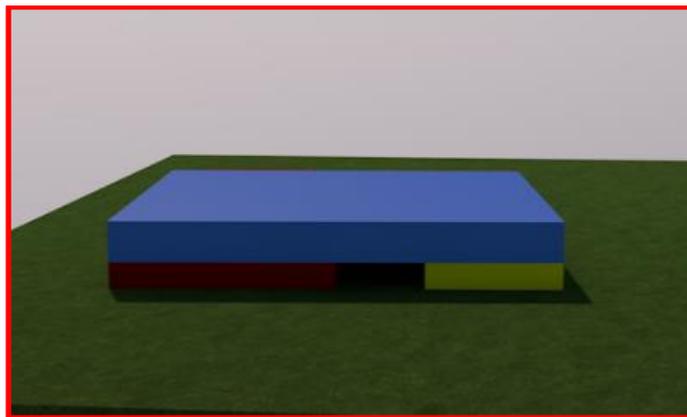
Le projet comporte un sous-sol réservé pour les locaux techniques.

Une terrasse jardin qui a une vue sur les arènes.

### **Volumétrie**

Le projet est une sorte de boîte rectangulaire en verre qui se pose en porte à faux sur les grandes espace vide et transparent du RDC

-l'ombre portée de la façade dissimule les fins piliers de 60 cm disposé sur une trame de 12 m parfaitement intégrer avec les volumes internes



**Figure 9** : une vue 3d de la volumétrie du projet.

Source: édité par l'auteur.

Les 4 façades du projet sont transparentes est transparentes est ouvertes sur les habitants et a ville, elle donne au musée une légèreté totale.

Des façades en verre avec un effet de mosaïque et un effet

De sérigraphie à partir du r+1



**Figure 10** : effet de mosaïque utilisé dans la façade.

Source : [www.pinterest.it](http://www.pinterest.it).



**Figure 11** : l'effet de l'enveloppe utilisé dans la façade.

Source : [www.pinterest.it](http://www.pinterest.it).

## Exemple 02 : centre de recherche de Madinat Zahra

Présentation du projet :

Date de réalisation : 2009

Surface : 9125m<sup>2</sup> sur deux étages

Maitre d'ouvrage : Neto Sobejano

Le musée se compose d'une succession de rectangle composés de mus , de patios et de ligne d'arbre , ce dernier s'apparente plus a un paysage qu'a un bâtiment

Le visiteur est guidé à travers une suite d'espaces couverts et de vide : les principales fonctions publiques sont organisées en cloître autour d'un large patio, une forme que l'on trouve sur le site archéologique et dans la vieille ville de Cordoue.

Deux autres cours sont consacrées au centre de recherche et à l'espace d'exposition extérieur

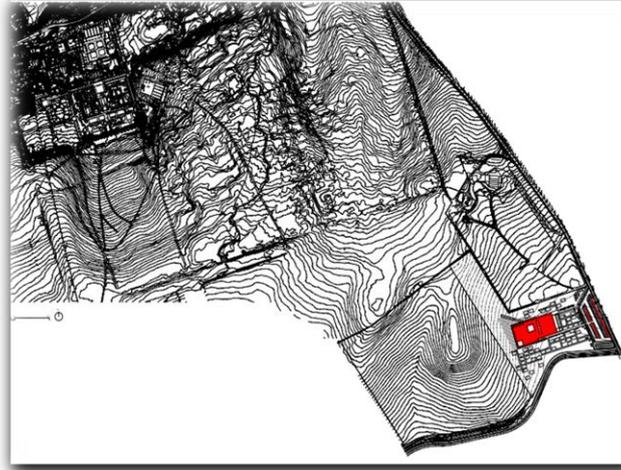


**Figure 12** : vue aérienne du centre de recherche.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>

Situation du projet :

Le musée est situé au sud-est de la ville antique de palais, juste en dehors de la zone des vestiges archéologiques, Le bâtiment abrite également le siège de l'équipe archéologique et en tant que centre de formation et de recherche



**Figure 13 :** plan de situation du centre de recherche.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>

### Analyse des plans

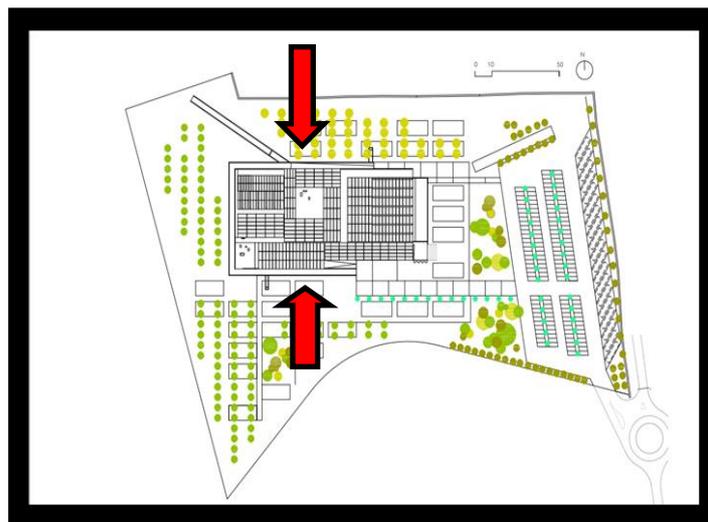
#### -plan de masse : L'accessibilité :

Le centre est accessible des deux côté nord et sud.

L'accès du côté nord est pour les visiteurs qui se faite par une légère pente, le 2éme est pour le personnel.

Le parking dans la partie est consacré aux visiteurs du centre.

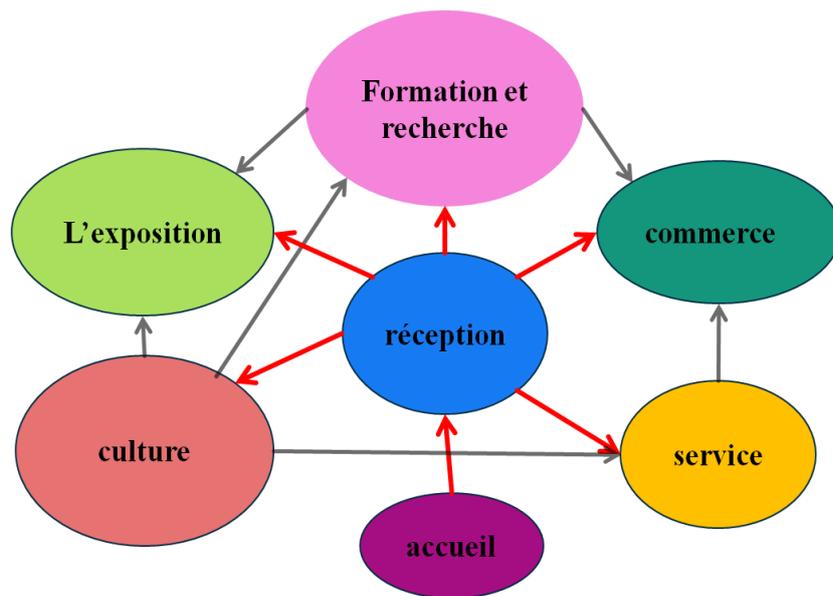
L'environnement est doter des espaces de repos et un alignement des arbres.



**Figure 14 :** plan de masse du centre de recherche.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>

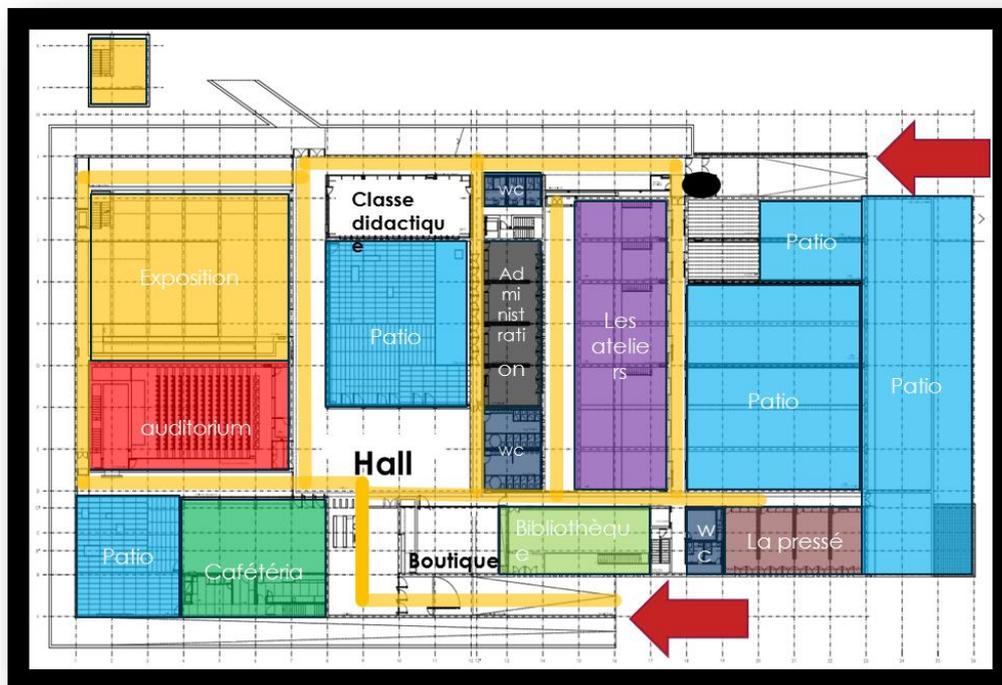
Organigramme fonctionnel :



**Organigramme 3:** organigramme fonctionnel du centre de recherche.

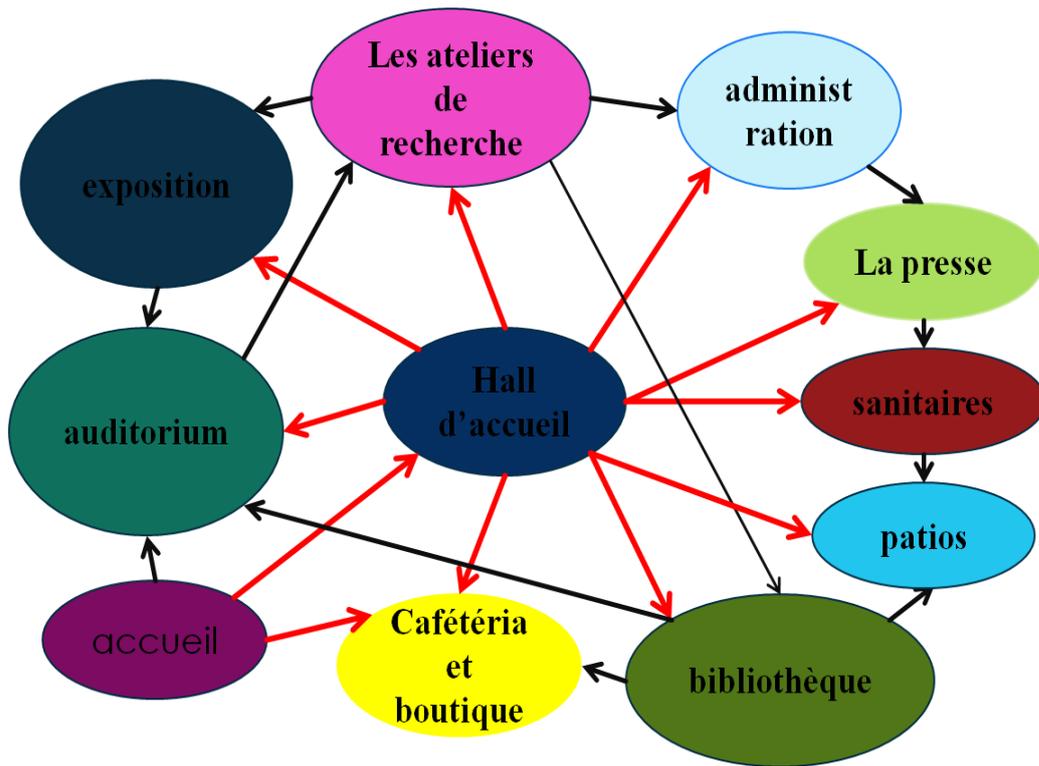
Source: édité par l'auteur.

Plan de rez-de-chaussée :



**Figure 15 :** plan du rez-de-chaussée du centre de recherche .

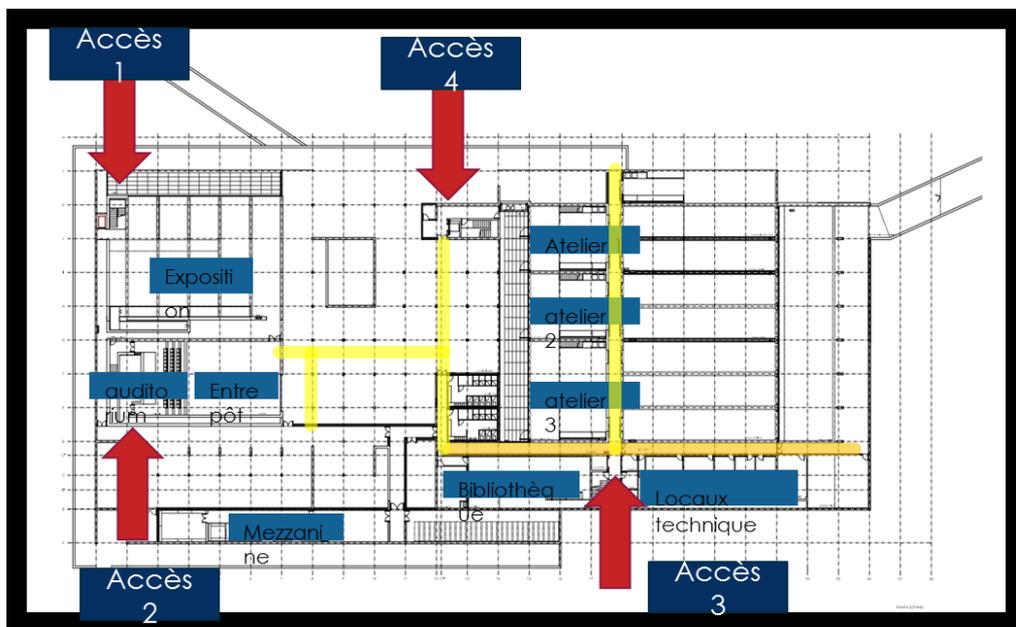
Source : édité par l'auteur.



**Organigramme 4:** organigramme spatial du rez-de-chaussée.

Source: édité par l'auteur.

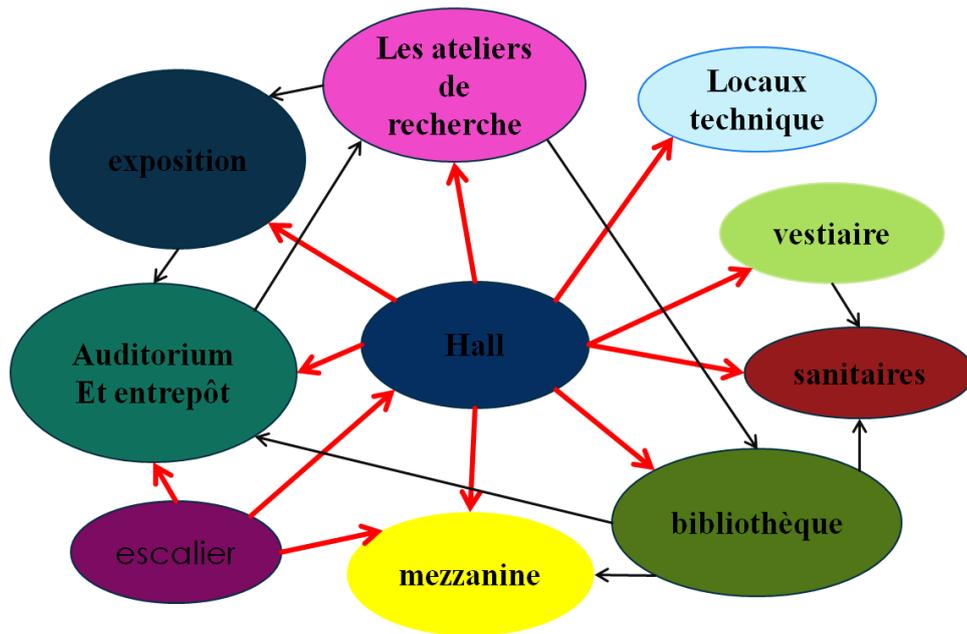
Plan du 1<sup>er</sup> niveau



**Figure 16 :** plan du 1<sup>er</sup> niveau du centre de recherche.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>

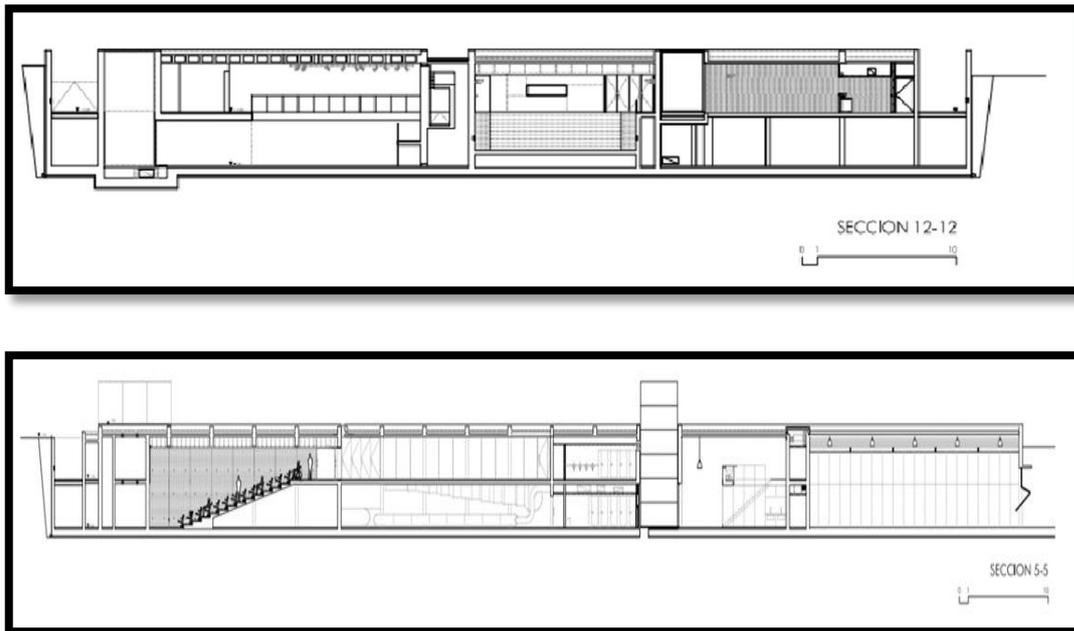
Edité par l'auteur



**Organigramme 5:** organigramme spatial du 1<sup>er</sup> étage du centre de recherche.

Source : édité par l'auteur.

Coupe :



**Figure 17 :** deux coupes du centre de recherche.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>

D'après les deux sections on remarque que notre projet est presque enterré pour assurer la visibilité du site archéologique.

## Façades :

Les façades du patio central sont les véritables façades du bâtiment - comme ils sont dans la maison de la cour introvertie. Les façades est et nord du patio sont articulés avec de petites ouvertures qui créent Un effet de moucharabieh



**Figure 18** : la façade de l'intérieur du bloc.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>



**Figure 19** : une façade du projet.

Source : <https://archnet.org/sites/6444>

### Exemple 03: musée gallo-romain :

#### Présentation du projet

Edifié en 1975 par Bernard Zehrfuss, le musée gallo-romain est construit sur le site exceptionnel des théâtres romains de Lyon.

Les collections constituées depuis le début du 16<sup>e</sup> siècle sont centrées sur l'époque romaine, de la fondation de *Lugdunum* au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., jusqu'au 3<sup>e</sup> siècle après. Leur diversité permet d'aborder tous les aspects de la vie privée et publique d'une capitale de province de l'Empire romain. L'autre atout du musée est la grande qualité de son architecture



**Figure 20 :** vue aérienne du musée gallo-romain.

Source : PDF «musée et site gallo-romain », [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

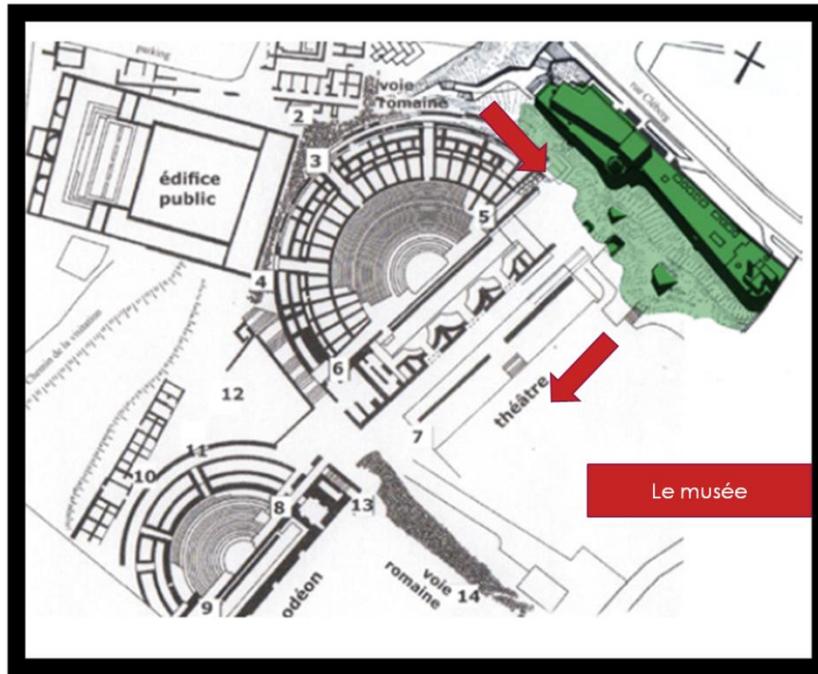
Le musée archéologique situé à Lyon, en France. Il comprend l'ancien espace muséal couvert, et désormais depuis novembre 2017 les théâtres romains, sur la colline de Fourrière, située autrefois au cœur de la cité romaine de Lugdunum

#### **Plan de masse :**

L'accessibilité : l'accès au musée se fait de l'étage supérieur

Le musée offre un parcours muséographique avant de visiter le site archéologique

Le projet est situé à proximité d'un site archéologique de la période romaine

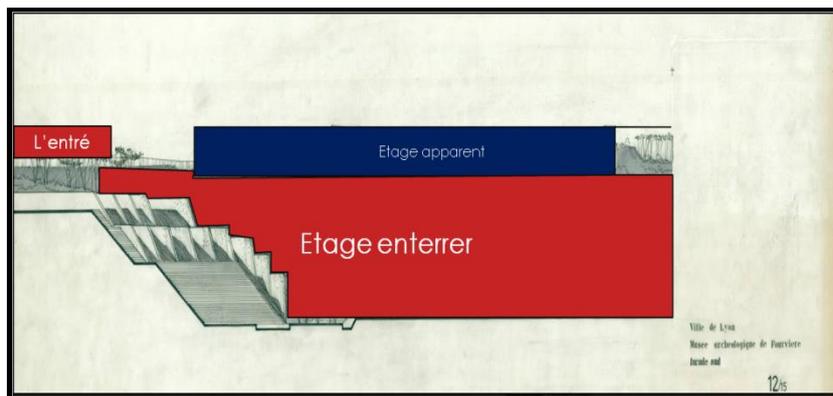


**Figure 21** : plan de masse du musée gallo-romain.

Source : PDF «musée et site gallo-romain », [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

Description du projet :

Le projet comprend 5 niveau 1 est apparent et les 4 autres sont enterré, Le musée s’insère comme une faille sur le terrain, au cœur d’un talus très étroit et en forte pente jusqu’à 50/100 pour une dénivellation d’environ 20 m.



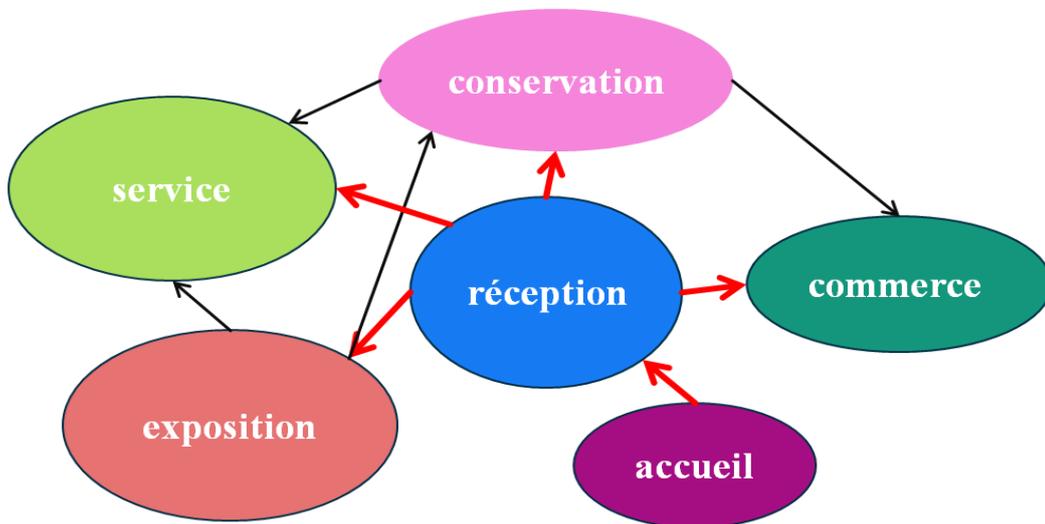
**Figure 22** : une coupe significative de l’intégration au sol.

Source : PDF «musée et site gallo-romain », [www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

Ces contraintes topographiques comme la proximité immédiate d’un site archéologique, ont conduit Bernard Zehrfuss à enterrer presque complètement le bâtiment. Ainsi, le musée disparaît au fond du site archéologique

Du Côté sud, l'architecte reconstitue la pente préexistante, couvre le bâtiment de végétation et ne laisse sortir de terre, en haut du talus, qu'un étage qui permet l'accessibilité au musée pour accéder aux différentes salles d'exposition avant de sortir sur site archéologique.

Organigramme fonctionnel :

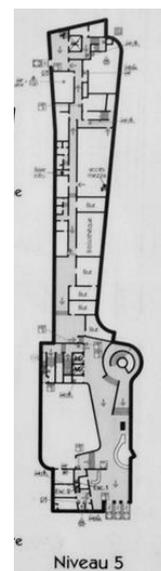
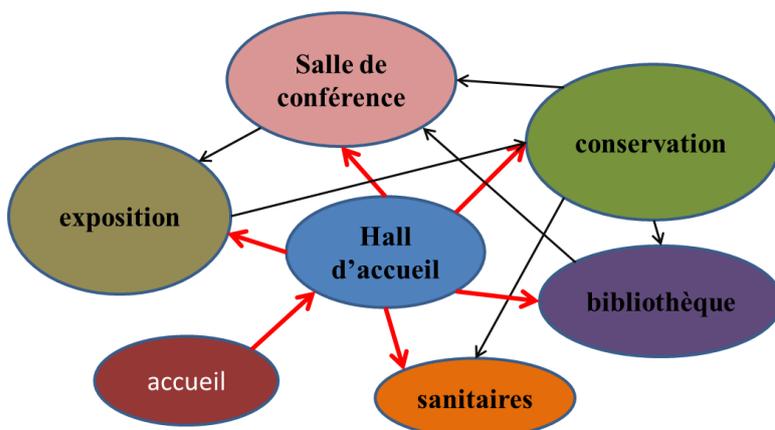


**Organigramme 6** : organigramme fonctionnel du musée gallo-romain.

Source: édité par l'auteur.

### Analyse des plans

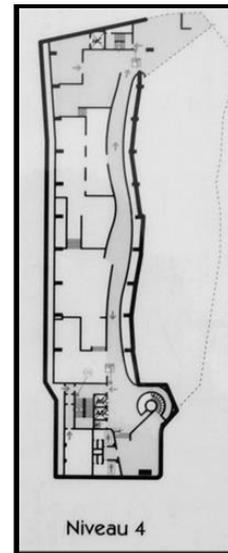
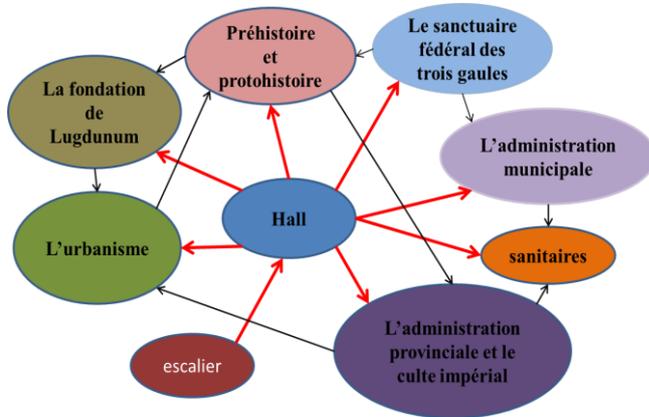
Plan du 4<sup>ème</sup> étage :



**Organigramme 7 et Figure 23**: organigramme spatial du 4<sup>ème</sup> étage, plan du 4<sup>ème</sup> étage.

Source : édité par l'auteur.

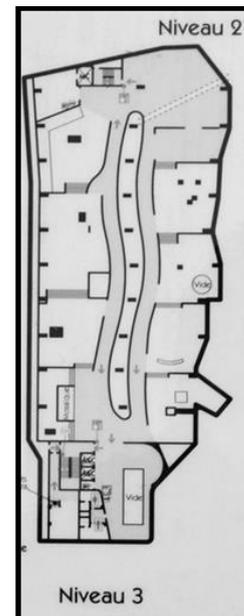
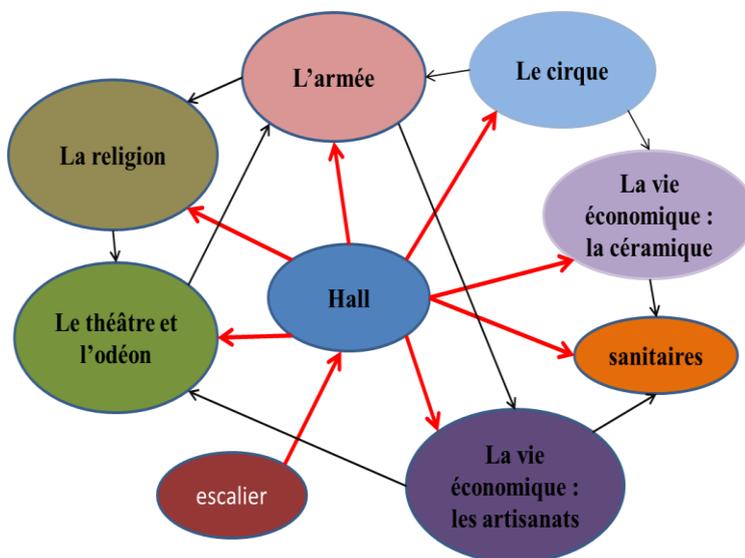
Plan du 3<sup>ème</sup> étage :



**Organigramme 8 et Figure 24 :** organigramme spatial du 3<sup>ème</sup> étage, plan du 3<sup>ème</sup> étage.

Source: édité par l'auteur.

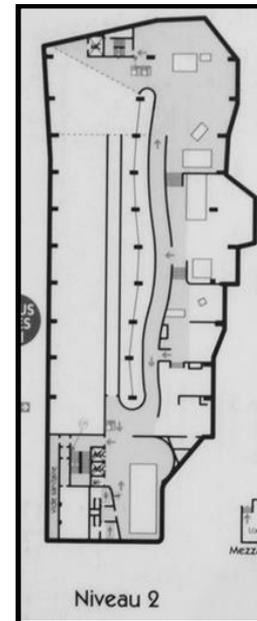
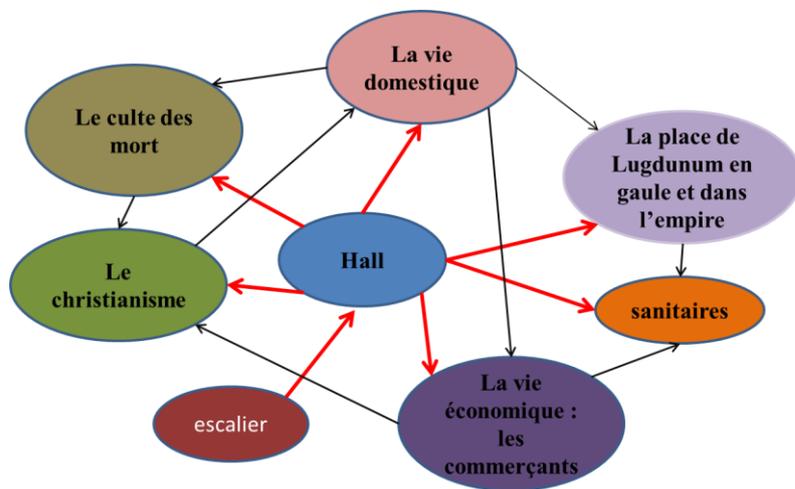
Plan du 2<sup>ème</sup> étage :



**Organigramme 9 et Figure 25 :** organigramme spatial du 2<sup>ème</sup> étage, plan du 2<sup>ème</sup> étage.

Source: édité par l'auteur.

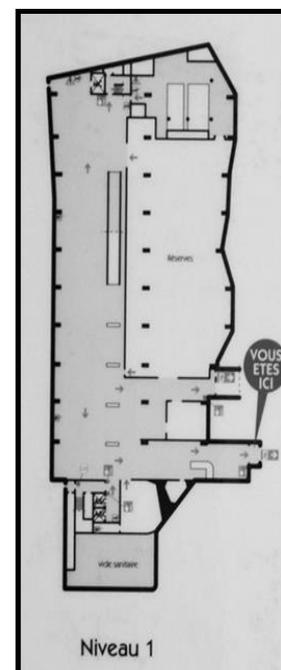
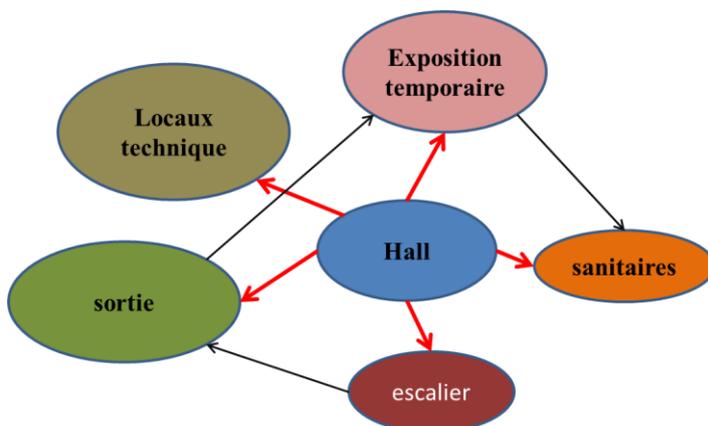
Plan du 1<sup>er</sup> étage :



**Organigramme 10 et Figure 26** : organigramme spatial du 1<sup>er</sup> étage, plan du 1<sup>er</sup> étage.

Source: édité par l'auteur.

Plan du rez-de-chaussée :

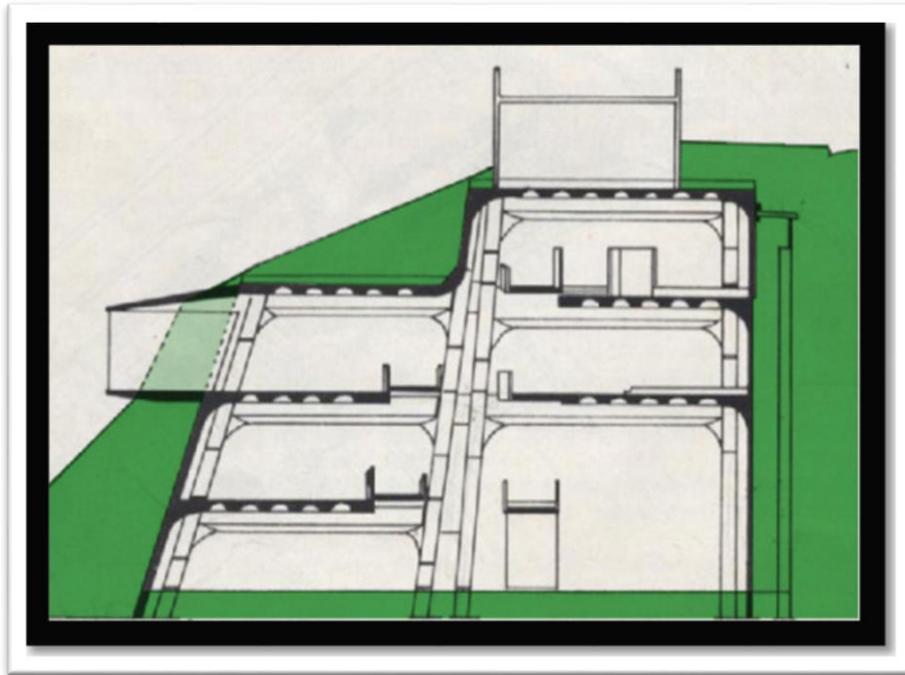


**Organigramme 11 et Figure 27** : organigramme spatial du Rez-de-chaussée, plan du Rez-de-chaussée.

Source :édité par l'auteur.

**Coupes :**

D'après les deux coupes on constate que le projet est entièrement enterré, et que la terre de la colline s'appuie sur une parois moulée inclinée

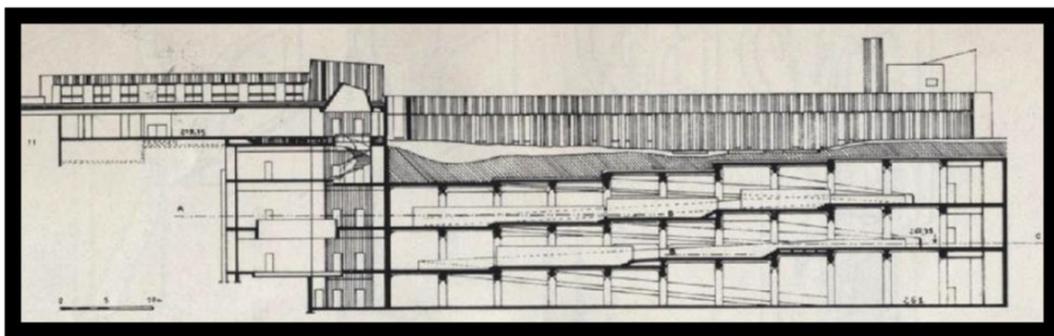


**Figure 28 :** une coupe du projet.

Source : <http://hiddenarchitecture.net/gallo-roman-museum-of-lyon/>

-une légère rampe qui relie entre les différents espaces d'exposition

Un étage apparent qui comporte l'accueille et l'administration.



**Figure 28 :** une coupe du projet.

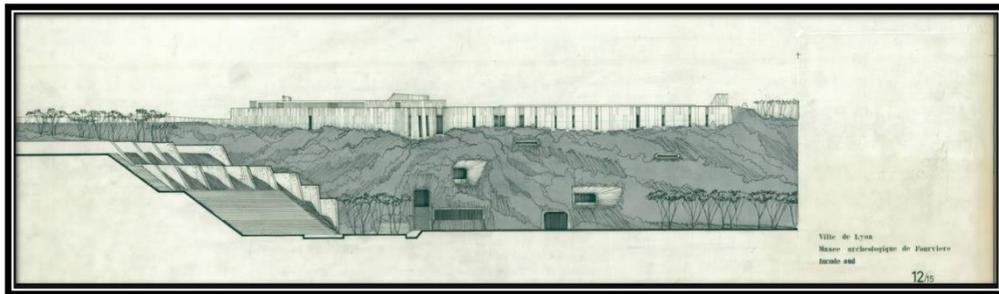
Source : <http://hiddenarchitecture.net/gallo-roman-museum-of-lyon/>

Façades :

La façade est homogène avec l'environnement du projet.

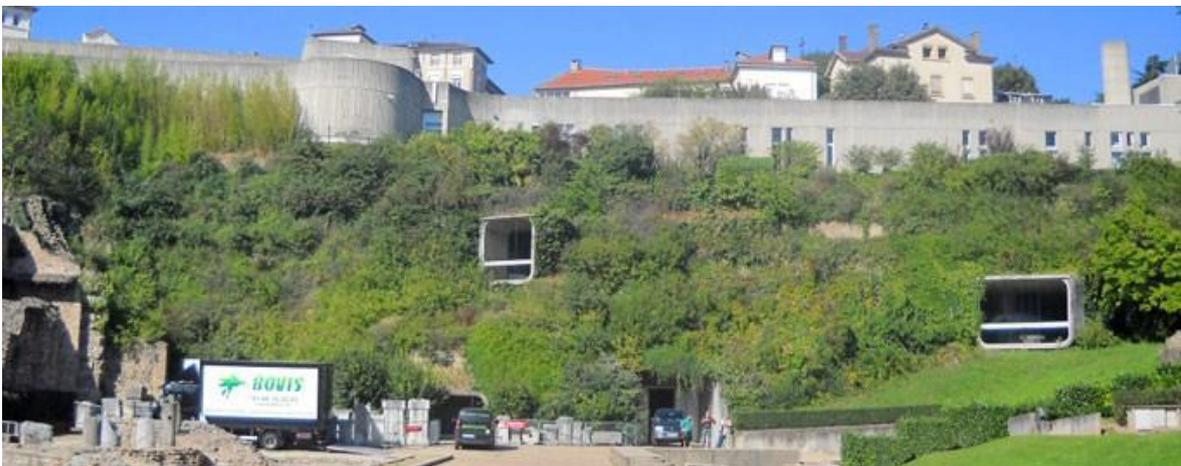
La verticalité au niveau des ouvertures pour donner un équilibre entre l'horizontalité et la verticalité

L'utilisation de verre pour donner un aspect de légèreté au niveau de la façade principale



**Figure 29** : la façade secondaire du projet.

Source : <http://hiddenarchitecture.net/gallo-roman-museum-of-lyon/>



**Figure 30** : la façade secondaire du projet.

Source : <http://hiddenarchitecture.net/gallo-roman-museum-of-lyon/>

Tableau comparatif de l'analyse thématique

	<b>musée de la romanité</b>	<b>musée gallo romain</b>	<b>centre de recherche de Madinat Zahra</b>
Photos			
Surface	10000m <sup>2</sup>	4000m <sup>2</sup>	9125m <sup>2</sup>
Situation	France, Nîmes	France, Lyon	Espagne, cordoba
Volumétrie	Le musée est une sorte de 3 rectangle en RDC qui se regroupent en étage en 1 seul rectangle.	La volumétrie du musée se devisé en deux volume :  -Un volume apparent qui comprend l'accès du musées - Le volume principal enterrer : 60m de longueur 18m de hauteur 31 m de profondeur 	Le projet est une série de rectangle composer de murs et patio et de plantation
Programme	accueil Service (administration) exposition Formation et Recherche stockage Commerce Conférence Conservation	Accueille Service (administration) exposition Stockage documentation hébergement Conférence	Accueille Service (administration) exposition Formation et recherche Stockage Commerce Jardin des fouilles La presse

	<b>musée de la romanité</b>	<b>musée gallo romain</b>	<b>centre de recherche de Madinat Zahra</b>
<b>Matériaux de construction</b>	<p>La présence de 3 types de matériaux : Le verre, le béton et l'acier -le béton est utilisé dans la structure et la séparation entre les différents espaces Le verre et l'acier sont utilisés au niveau des façades pour le traitement de façade</p> 	<p>-Tout le bâtiment est en béton armé brut de décoffrage à l'intérieur comme à l'extérieur. -L'utilisation d'un revêtement du sol à effet de bois</p> 	<p>-Les murs extérieurs sont en béton coulé -les murs intérieurs sont revêtus en bois -le pavage en calcaire pour les allées</p>  
<b>Parti architecturale</b>	<p>Le musée a un style architectural moderne -le béton comme matériaux de construction -l'utilisation des matériaux qui assure la transparence, la luminosité comme le verre, -volume rectangulaire</p> 	<p>L'architecte Bernard Zehruss a réalisé un bâtiment en béton armé dans le style brutaliste, en partie souterraine épousant les reliefs de la colline. L'utilisation du béton afin de le mettre en valeur</p>  <p>le choix de l'enterrement du projet est dû au respect du site archéologique Le volume est un rectangle</p>	<p>une intégration parfaite avec l'environnement -la mise en valeur du site archéologique</p> 

## Programme du projet

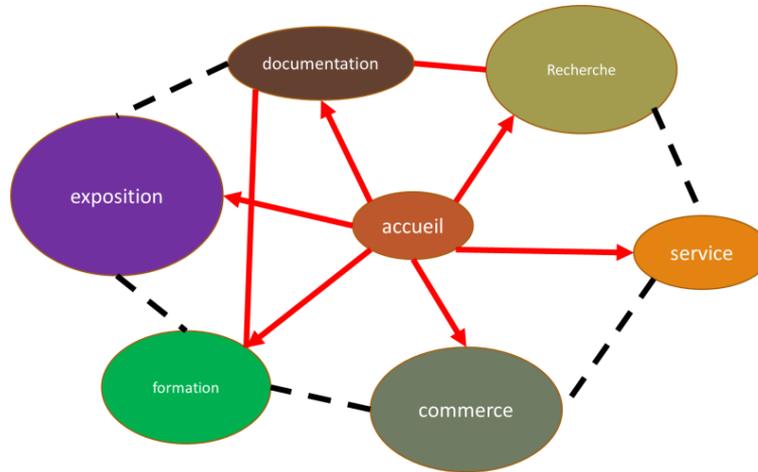
Fonction		Espaces		Surf	
Accueil	Accueil /salon 100m <sup>2</sup>	hall Accueil	hall Accueil	433	
		réception et billetterie	Salon ou Hall d'Attente	30	
culturel	Bibliothèque	Bibliothèque générale	accueil / service prêts et retour	20	
			espaces recherche documentaire et photocopies	20	
			salle de lecture adultes	390	
			banque de livres ,étiquetage et restauration	30	
			Bureau bibliothécaire	15	
			Archive du bibliothèque	600	
	musée		Exposition temporaire		700
			Réserve archéologique		930
			Exposition permanente		3500
			Salle de projection		150
			Jardin épigraphique		580
			Dépôt exposition temporaire		370
			sanitaires H&D -bibliothèques (2)		65
Surface total :7818m <sup>2</sup>					
Formation et recherche	Ateliers	Ateliers D'étude archéologique	Salles d'enseignement	248	
		Ateliers De moulage	salle de travail	160	
		Atelier de restauration	salle de travail	220	
		Atelier de patrimoine romain		150	
		Salle de conférence		170	
		Salle d'enseignement		75*5	
		Labos de recherche	2 salle de travail		110 -167
			Dépôt des produit chimiques		60
		Foyer d'étudiant		173	
Foyer des profs		168			
surface total :1851m <sup>2</sup>					
service	administration	direction	Bureau d'accueil (orientation)	15	
			Hall d'attente	15	
			Bureau directeur	40	
			Bureau directeur adjoint	15	
			Bureau secréteraît	12	
			Bureau comptable	12	
			bureau de personnel	12	
			Salle de réunion	120	
			Salle de vidéo surveillance	15	
			Salle d'archives	170	
			infirmerie	15	
			Foyer personnel	140	
Espace total :581m <sup>2</sup>					

fonctions		espace		surface			
service	administration	direction	Bureau d'accueil (orientation)	15			
			Hall d'attente	15			
			Bureau directeur	20			
			Bureau directeur adjoint	15			
			Bureau secrétariat	12			
			Bureau comptable	12			
			bureau de personnel	12			
			Salle de réunion	20			
			Salle de vidéo surveillance	15			
			Salle d'archives	20			
			infirmierie	15			
		Service du personnel	Bureau moyens généraux	12			
			Magasins fournitures	20			
			Loge gardien	10			
			Local entretien	10			
			Sanitaire H&D pour le personnel	20			
			Vestiaires H&D personnel	10			
		Espace total :423m <sup>2</sup>					
		Commerce	Locaux commerciaux	Boutique des souvenir		20*5	
Boutique des tapis				15			
Librairie et cosmétique				15			
				20			
Restauration	cafétéria		Salle de consommation		150		
			Comptoir de service		20		
			Sanitaire H&D		30		
			stockage		20		
	Restaurant		Salle de restauration pour 100 place		250		
			comptoir		30		
			Sanitaire H&D		30		
			Salle de préparation(gastronomie)		60		
			Zone de cuisson		40		
			Plonges		20		
			Magasin(stockage sec)		20		
			Chambre froides		40		
			Chambre de congélation		10		
			Local de poubelles		10		
			Vestiaires H&D personnel		10		
			Espace total :423m <sup>2</sup>				

**Tableau 3** : tableau du programme du projet.

Source : établie par auteur.

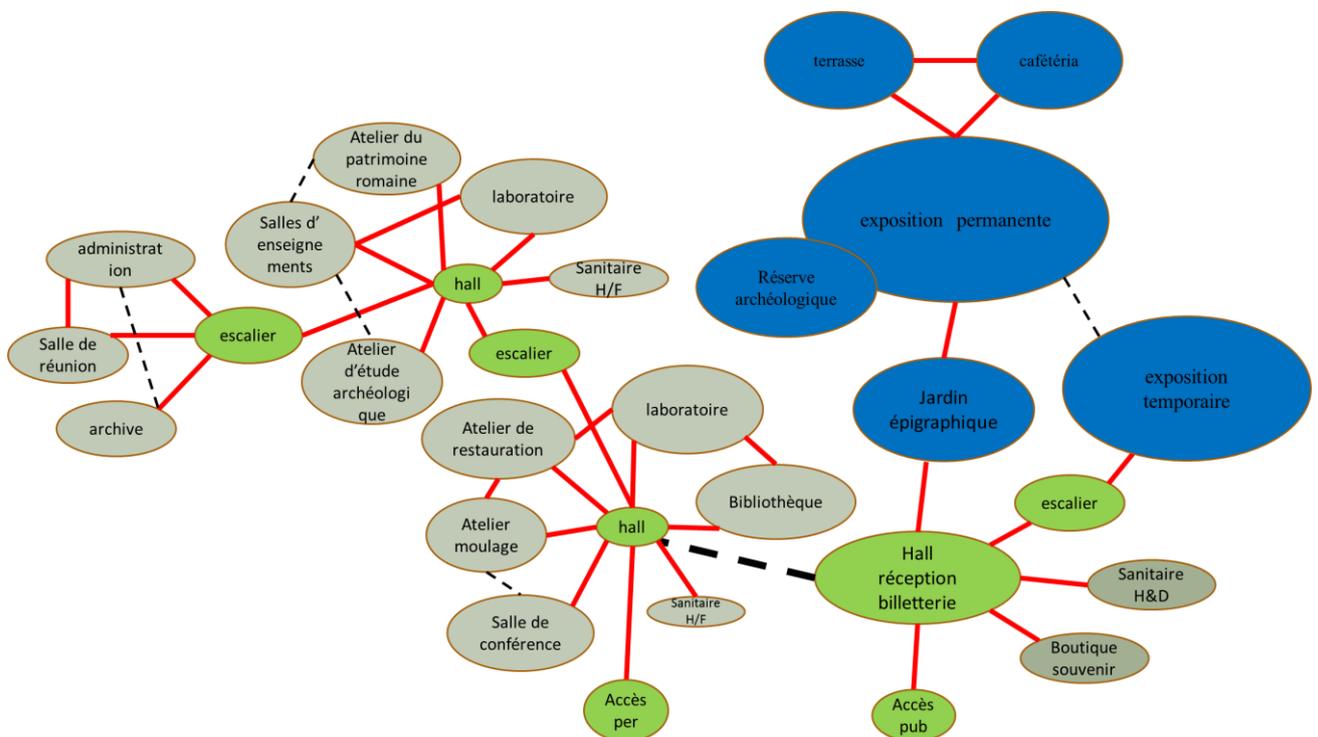
Organigramme fonctionnel :



**Organigramme 12 :** organigramme fonctionnel de notre projet.

Source : édité par l'auteur.

Organigramme spatial général :



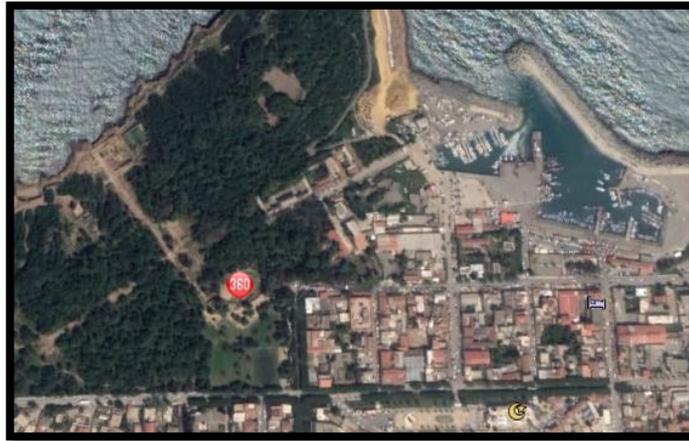
**Organigramme 13 :** organigramme spatial de notre projet.

Source : édité par l'auteur.

## Analyse de site

### Situation :

Notre terrain est situé au nord de la ville de Tipaza plus exactement dans le centre-ville a proximité du site archéologique ouest. Avec un surface de: 7718m<sup>2</sup>.



**Figure 31** : vue de satellite sur le terrain.

Source : Google Earth, juin2018

### Présentation du site d'intervention

Notre terrain contient des habitation , des locaux commerciaux , entourer d'une placette , d'un parc archéologique , une placette , et des habitation



**Figure 32** : la présentation du site d'intervention.

Source : PDAU Tipaza édité par l'auteur

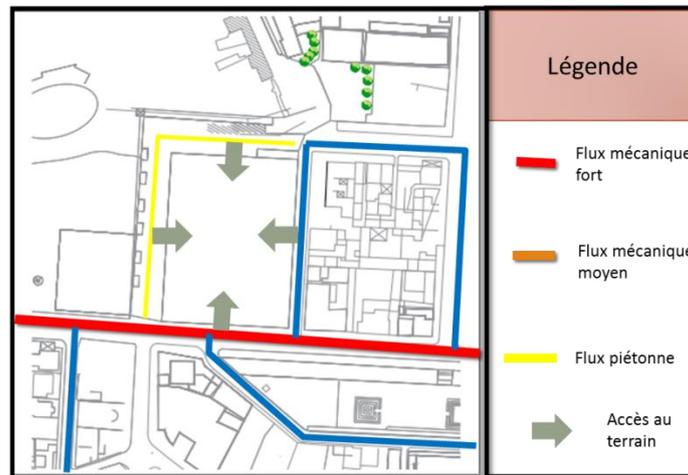
### Accessibilité et flux :

Le terrain d'intervention est accessible de 4 coté

Deux accès sont piétons et les deux autres sont en parallèle avec les voies mécanique

-Les deux voies mécaniques sont caractérisé par un flux fort a moyen

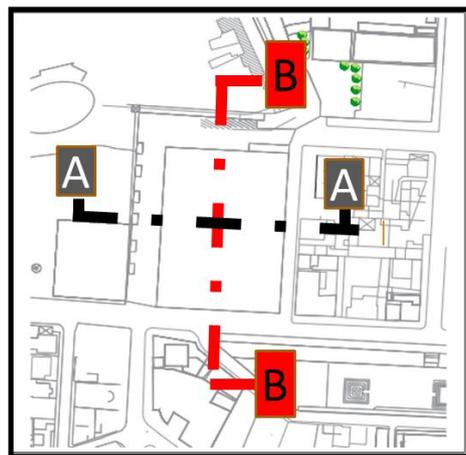
-Les deux voies piétonnes sont dotées d'un flux fort justifié par la visite de site archéologique



**Figure 33 :** les flux et l'accessibilité au site.

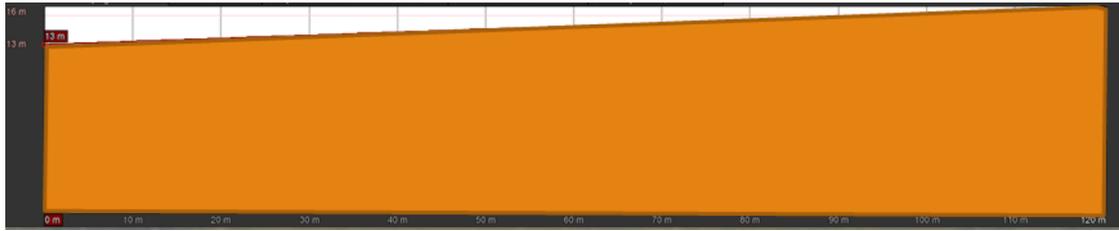
Source: édité par l'auteur.

### Topographie :



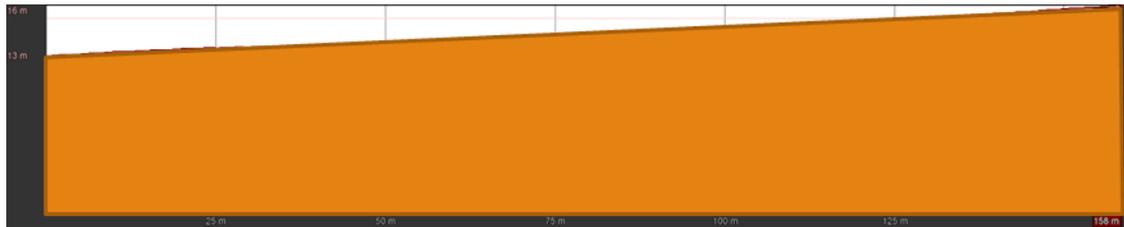
**Figure 34 :** l'orientation des coupes prises.

Source: édité par l'auteur.



**Figure 35** : coupe de topographie A-A.

Source: édité par l'auteur.

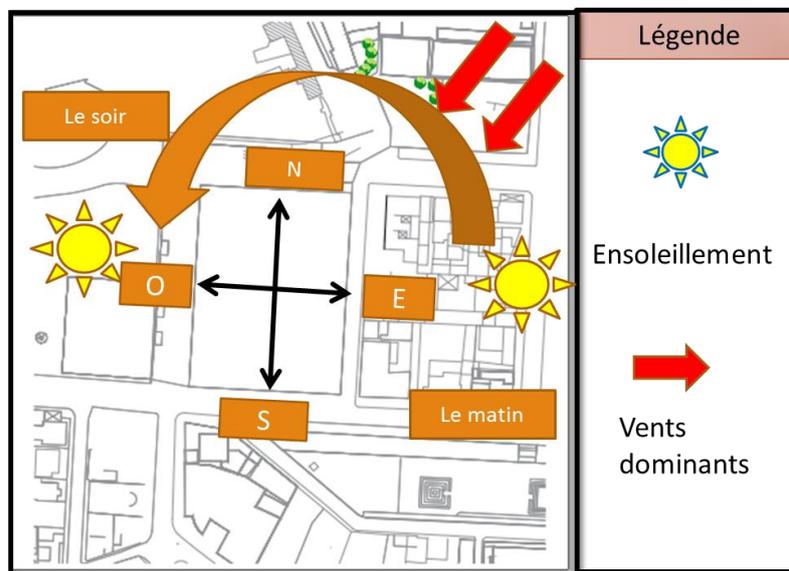


**Figure 36** : coupe de topographie B-B.

Source: édité par l'auteur.

-D'après les coupes on remarque qu'on a une pente de 4% des deux coté, qu'on va les exploité dans un entresol.

**Ensoleillement et vent dominant :**



**Figure 37** : ensoleillement et vent dominant du site.

Source: édité par l'auteur.

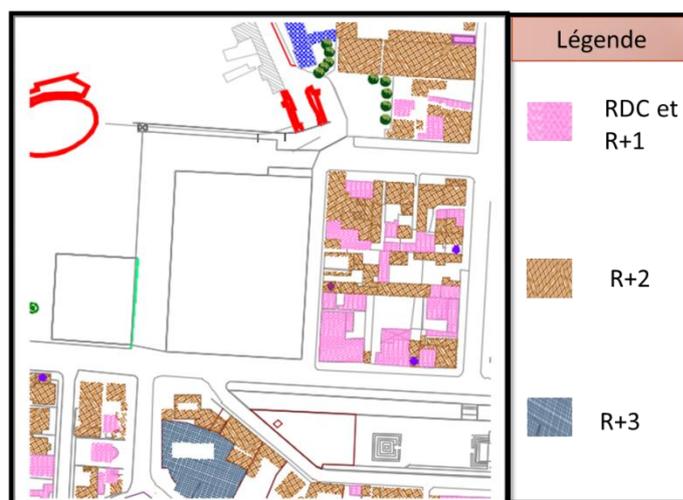
**Existence sur terrain :**



**Figure 38 :** l'existence sur terrain.

Source : édité par l'auteur.

**Sky line et gabarit :**



**Figure88 :** carte des gabarits.

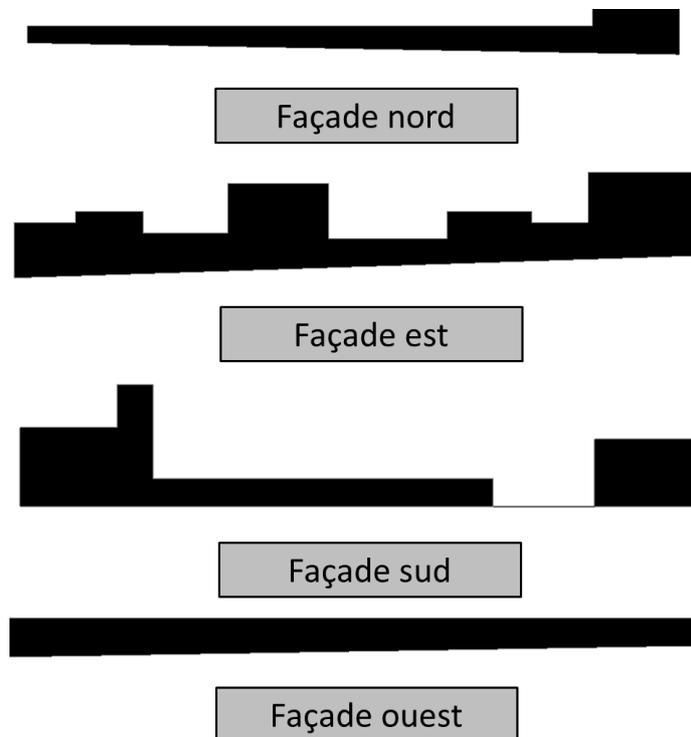
Source : support du PPMVSA de Tipaza édité par l'auteur.

Le terrain est entouré du côté Est par des gabarits de RDC et R+1 , du côté sud par la placette centrale et quelque gabarits de r+3 , mais la majorité varient entre R+1 et RDC .



**Figure 39** : l'orientation des façades.

Source: édité par l'auteur.



**Figure 40** : sky line de l'entourage du terrain.

Source : édité par l'auteur.





**Figure 42 :** façade modern.

Source : prise par l'auteur.



**Figure 43 :** Façade colonial en état dégradé.

Source : prise par l'auteur.

\*Type de structure : on trouve une structure poteau poutre avec quelque construction on mur porteur qui datent de la période colonial.

\*Matériaux : Les matériaux les plus utiliser est le béton dans les construction, et la tuile pour les terrasse incliner.



**Figure 44 :** habitat individuel colonial.

Source : prise par l'auteur.



**Figure 45 :** équipement colonial.

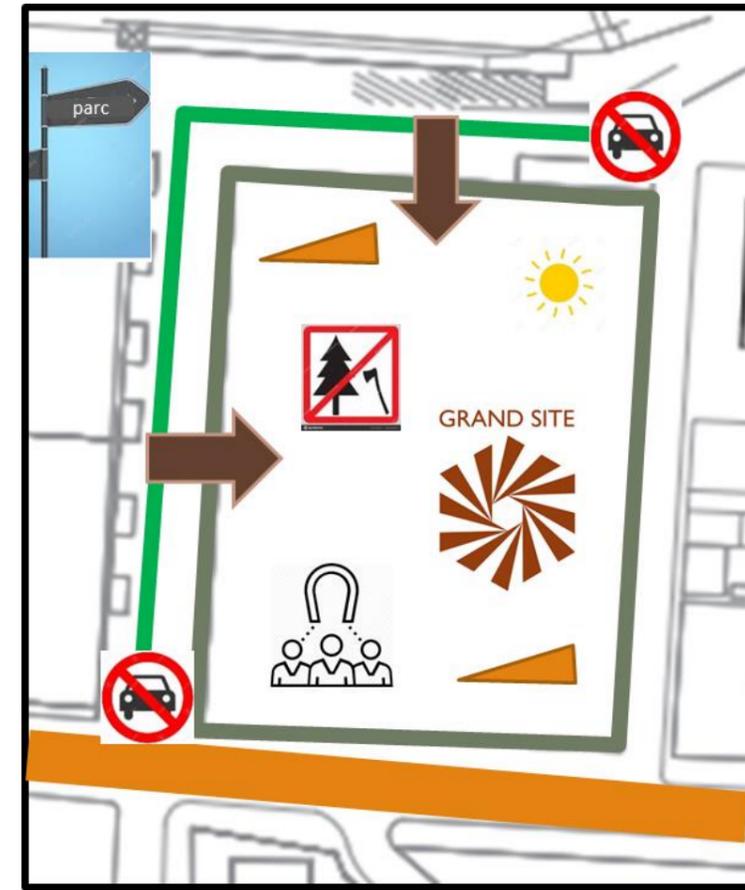
Source : prise par l'auteur.

Synthèse de l'analyse de site :



**Carte 27** : carte des contraintes.  
Source : traité par l'auteur.

- zone sismique 
- pente de 4% dans deux sens 
- manque des aires de stationnement 
- Terrain mal exploité 
- la nuisance sonore 
- Voie étroite 
- une zone historique 



**Carte 28** : carte des potentialités.  
Source : traité par auteur.

- pas de circulation mécanique 
- pente de 4% dans deux sens 
- une grande attractivité dans le site 
- une grande assiette a exploité 
- le bon ensoleillement 
- On garde les arbres existants 
- Terrain accessible des 4 coté 
- la proximité du site archéologique 

# La genèse du projet

## Introduction

Après la phase analytique, notre but principal est d'élaborer un projet qui pourra atteindre l'objectif de la mise en valeur du parc archéologique de la ville de Tipaza.

L'intervention se base sur 6 étapes. Passons à la formalisation du projet schéma de principe, et cela dans cette genèse du projet.

## La 1<sup>ère</sup> étape :

Assiette avant récupération



Site d'intervention après la récupération



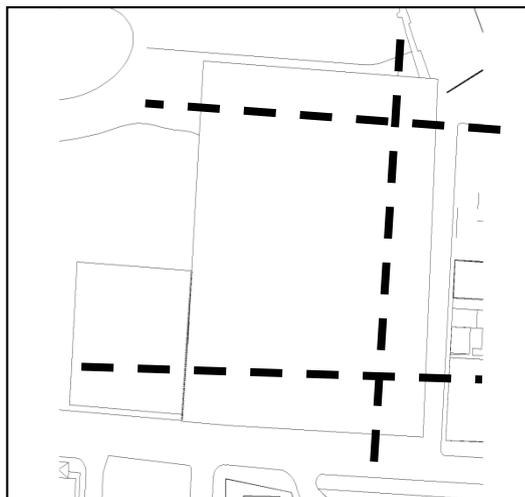
**Figure 46** : l'assiette avant l'intervention.

**Figure 47** : l'assiette après intervention.

Source : édité par l'auteur.

Source : édité par l'auteur.

## La 2<sup>ème</sup> étape :



**Figure 48** : les axes majeurs d'implantation.

Source : édité par l'auteur.

Deux axes de forte visibilité :

Deux axes majeur a partir de les quelle notre projet sera bien visible.

### La 3<sup>ème</sup> étape : L'accessibilité

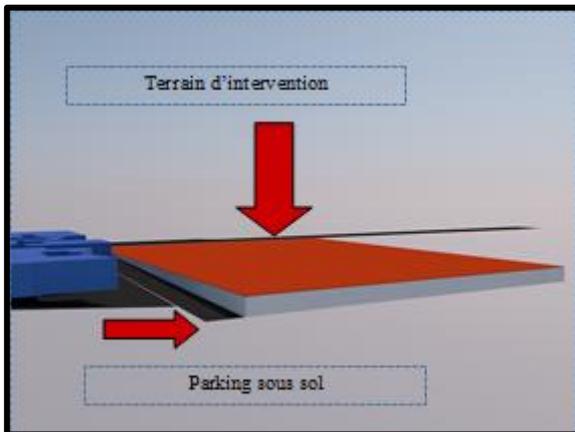


Figure 49 : accès mécanique au parking sous-sol.

Source : édité par l'auteur.

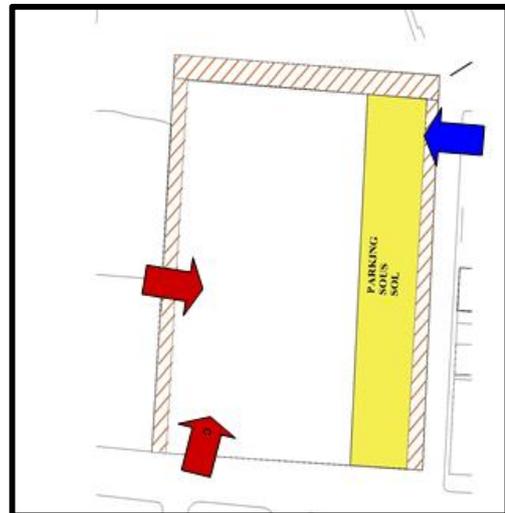


Figure 50 : les accès au terrain.

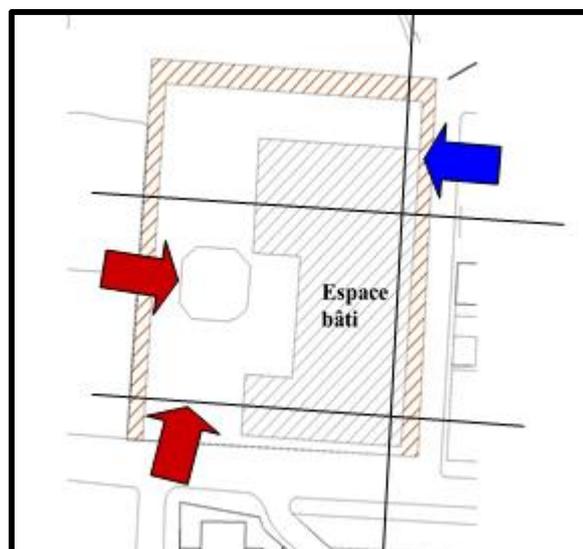
Source : édité par l'auteur.

Le recule : Pour minimiser la propagation du bruit, et pour assurer la sécurité piétonne.

- Deux accès piétons.

Le 1er se situer au niveau du 2<sup>ème</sup> axe principale afin de donner une meilleur accessibilité et une bonne visibilité au projet.

### La 4<sup>ème</sup> étape : l'alternative d'implantation

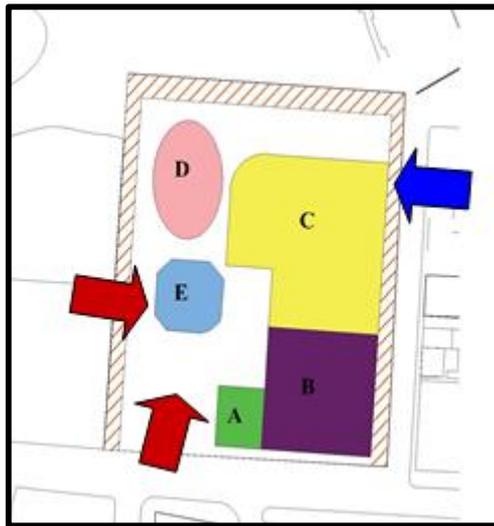


**Figure 51** : l'alternative d'implantation.

Source : édité par l'auteur.

La masse bâti du projet est implanter Sur les 3 coté du terrain suivants l'axe majeur et les deux autres secondaires.

**La 5<sup>ème</sup> étape : L'organisation spatiale (zoning)**



**Figure 52** : zoning du projet.

Source : édité par l'auteur.

L'organisation spatiale des fonctions se fait selon la priorité et la relation fonctionnelle entre elle.

Le volume du projet se devise en deux partie : public et priver.

3 blocs, dont chaque bloc a une fonction.

\*Entité A : commerce.

\*Entité B : c'est la partie qui regroupe la formation et la recherche.

\*Entité C : le bloc d'accueil et d'exposition permanente et temporaire.

\*D : Espace de détente.

\*E une placette centrale qui bénéficie d'une vue globale du projet.

## La 6<sup>ème</sup> étape : La forme et la volumétrie



**Figure 53** : les formes des parcelles avoisinantes.

Source : édité par l'auteur.

Le site d'intervention est situé dans un milieu caractérisé par la présence des vestiges romaine et les bâtis qui datent depuis l'époque coloniale, ces dernières ont une forme régulière et elles suivent une trame urbaine régulière.

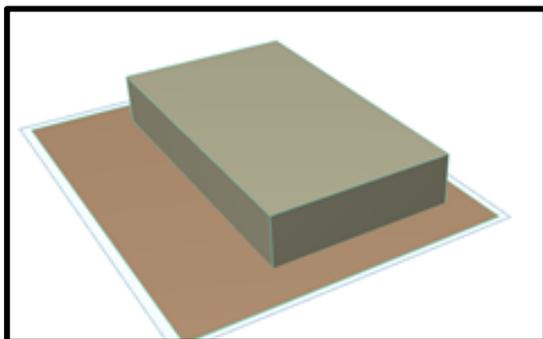
Pour cela on a choisi une forme qui assure la bonne intégration avec l'environnement.

## La 7<sup>ème</sup> étape : L'évolution du volume

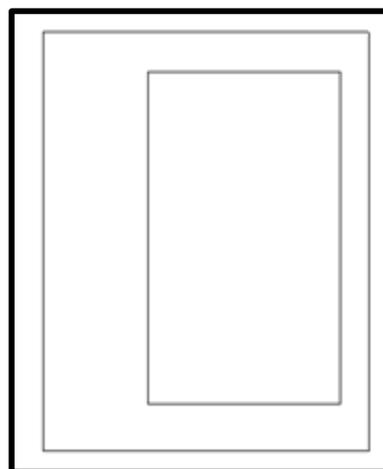
Notre projet est un assemblage de 3 rectangles dont chacun d'eux a une fonction bien précise. Pour avoir ce volume on a suivi la démarche suivante :

**1<sup>er</sup> étape** : On a commencé par l'implantation d'un volume rectangulaire, en suivant les axes d'implantation

Evolution du volume en 3D

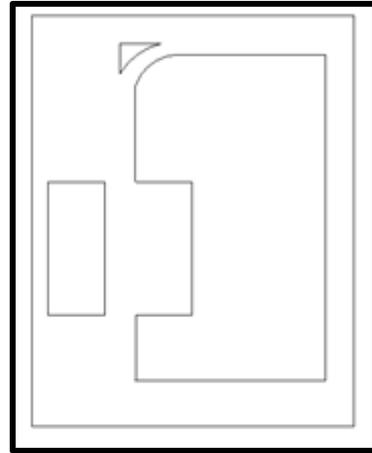
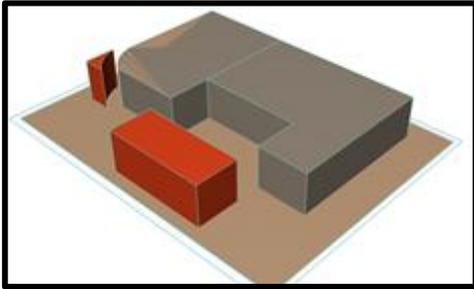


évolution du volume en 2D

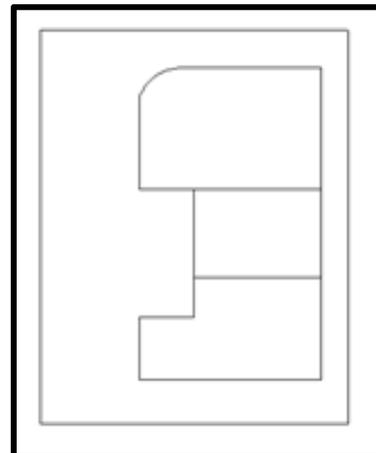
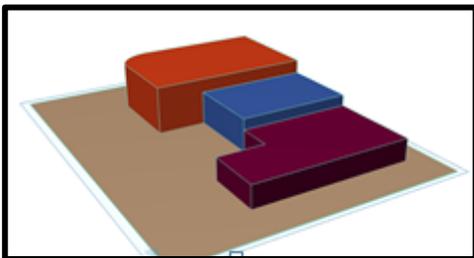


**2<sup>ème</sup> étape :**

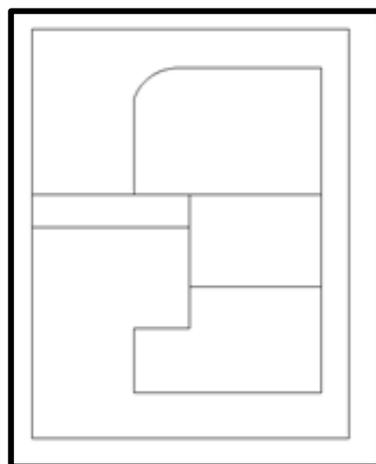
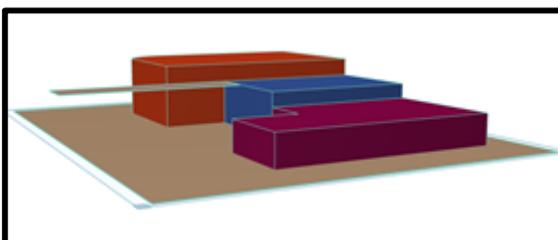
La soustraction d'une partie du volume pour marquer l'entrée du projet, et une autre partie pour créer une vue panoramique.



**3<sup>ème</sup> étape :** Créer une dégradation au niveau des trois volumes afin de donner un effet de dégradation.



**4<sup>ème</sup> étape :** Connecter le volume a une passerelle qui mène vers le parc archéologique.



**CHAPITRE IV:**  
**Approche technique**

### 1-Introduction :

Le rôle du système structurel est d'assurer la stabilité d'un ouvrage, il prend part dans la composition architecturale, l'organisation et la qualité spatiale.

### 2. Choix de la structure :

Il dépend de :

- La nature des espaces.
- La forme générale du projet.
- La portée.

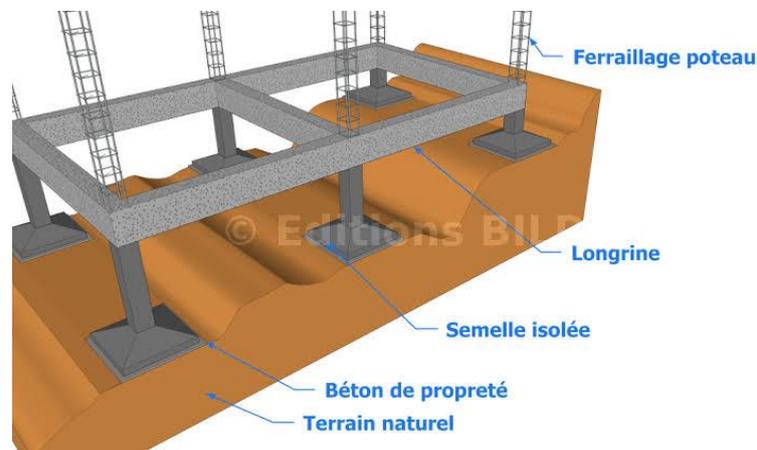
Sans oublier les côtés esthétique et pratique.

### 3. l'infrastructure :

Puisque le sol est de nature « argileux » et on est dans une zone de forte sismicité toute infrastructure de projet sera étudié de manière à avoir un bâtiment stable pour cela le type de structure des semelles isolés en béton armée et l'utilisation des joints de ruptures.

### 4. la superstructure :

Le type de structure est poteaux poutres en béton armée avec une portée qui varie entre 8m et 10m pour le dimensionnement des poteaux  $L=40cm$ .



\*la passerelle : la passerelle qui relie entre le projet et le parc archéologique est une poutre de forme U posée sur 4 colonne, le matériau utilisé est : le béton fibré a ultra performances. Le béton fibré a ultra performances (BFUP) :c'est un matériau à matrice cimentaire, ce béton est additionnés de fibres métalliques, en vue d'obtenir un comportement ductile en compression et en traction et de s'affranchir de l'usage de cages d'armature passives traditionnelles. Leur composition et leur fort dosage en liant leur procurent une grande compacité qui leur garantit une exceptionnelle durabilité, sa résistance en compression comprises entre 150 et 250MPA.

Pour les dimensions utilisées :

- colonne 120\*120cm.
- la poutre : 3.5m largeur, 1.30 hauteur ,40cm épaisseur des ailes.

Ce type de béton est utilisé pour dégagé plus d'espace comme en vois dans les photos





#### 5-les murs rideau :

Mur vitré monté sur une ossature secondaire constituer de montants et traverses réaliser en profilés tubulaires de largeur 50 mm

Les vitres sont fixées à l'ossature par une patte de fixation, les joints sont en élastomère recouvert par des couvre joints fait en acier inoxydable. Le confort intérieur est assuré par le double vitrage.



#### 6-les cloisons :

Le choix des types de cloison est dicté par :

- ☞ La légèreté.
- ☞ Le confort.
- ☞ La facilité de mise en œuvre.
- ☞ La performance physique et mécanique.

Nous avons opté pour différents types de cloisons en fonction des espaces envisagés :

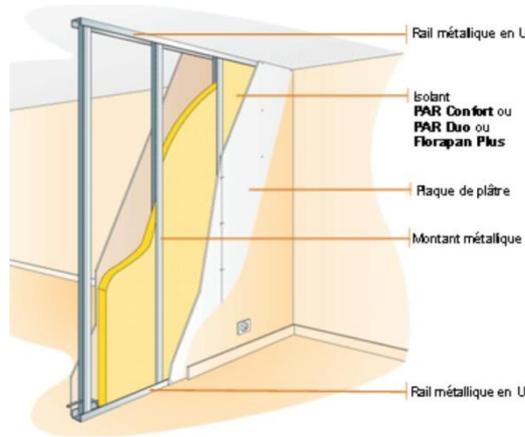
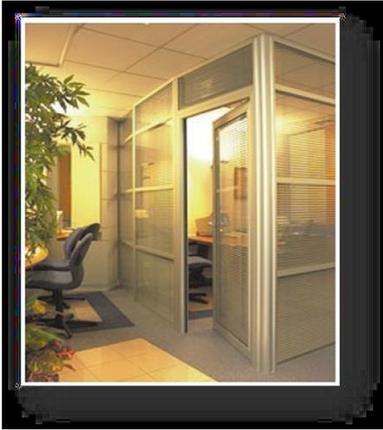
1-Les CLOISONS EXTERIEURES: en brique de 30cm ou en mur rideau

2-LES CLOISONS INTERIEURES : Pour les cloisons intérieures nous avons choisi d'utiliser des panneaux double peau de Placoplatre avec isolant en laine de verre monté sur une ossature secondaire.

\*LES CLOISONS EN BRIQUES DE 15CM : Les cloisons séparant les espaces intérieurs doivent assurer un bon niveau d'isolation phonique et thermique. Pour les locaux humides (sanitaire, ...)

\*LES CLOISONS DES BUREAUX : Pour ce qui est des espaces de travail calmes et à faible influence publique nous avons choisi des cloisons intérieures en Placoplatre.

\*LES CLOISONS VITREES : sont de hautes performances, démontables et résistantes au feu. Ces cloisons sont montées sur une ossature en aluminium, et ils sont traités en glace de 6 ou 8 mm Avec des stores à l'intérieur.



### 7-les faux plafonds:

Des faux plafonds insonorisant, démontables, conçus en plaques de plâtre de 10mm d'épaisseur accrochés au plancher, avec un système de fixation sur rails métalliques réglables. Les faux plafonds sont prévus pour permettre :

- ☞ Le passage des gaines de climatisation et des différents câbles (électrique, téléphonique etc.).
- ☞ La protection de la structure contre le feu.
- ☞ La fixation des lampes d'éclairages, des détecteurs d'incendie et de fumée, des détecteurs de mouvements, des émetteurs et des caméras de surveillance.

On propose deux types de faux plafonds :

- ☞ Le plafond Rockfon acoustique : pour les salles de réunions, les salles de projections, les salles de conférences, et les surfaces d'expositions. Ils seront également adoptés pour les niveaux des bureaux pour procurer suffisamment de confort acoustique dans ces lieux de travail.

Ces plafonds sont constitués de : plaques de plâtre perforées, raidisseurs longitudinaux, fibres minérales de 20 mm et film d'aluminium

- ☞ Le plafond Rockfon esthétique : utilisé là où l'esthétique et la correction acoustique sont recherchées : halls de réception, restaurant etc...

Avantage :

Protection incendie : 

Afin de contribuer à la prévention des effets dévastateurs du feu, deux réglementations européennes s'appliquent aux matériaux de construction : la réaction et la résistance au feu.

Résistance à l'humidité : 

L'humidité peut fragiliser la structure de certains panneaux de plafonds qui commencent alors à se déformer. Dans le cadre du marquage CE, une méthode de mesure a été développée pour évaluer la déflexion des dalles des plafonds.

Environnement intérieur : 

L'humidité peut provoquer le développement de micro-organismes et causer des problèmes de santé. Les particules de poussière peuvent également avoir un impact sur la santé des personnes et être préjudiciables dans certaines industries.



Isolation thermique :

Dès lors qu'un plafond suspendu ou un revêtement mural absorbant est utilisé sous un toit ou contre un mur extérieur, la question de l'isolation thermique se pose. Cela peut aussi être important pour des pièces avec plénum de forte hauteur au-dessus du plafond suspendu.



Réflexion à la lumière:

La capacité de réflexion de la lumière d'un plafond réduit non seulement les factures d'électricité mais améliore aussi la qualité des conditions d'éclairage.



Résistance aux chocs :

Les plafonds Rockfon sont également proposés avec des surfaces offrant des performances de résistance aux chocs.

8. le revêtement de sol :

Est prévu par l'utilisation d'un dallage en marbre avec une différenciation de couleur pour la variété et la qualification des espaces de chaque activité. Ces recouvrements sont aussi un élément primordial de confort et de décor. Il a été prévu donc :

- Carreaux de marbre pour les espaces intérieurs, et extérieurs, et les espaces de circulation.
- Carreaux de céramique avec motifs pour les boutiques, cafétéria etc....
- Moquette pour les bureaux.
- Plaques de granits pour escaliers de secours.
- Plaques de marbre pour les escaliers publics.
- Carreaux antidérapants pour les blocs sanitaires.



9-menuiserie:

Nous avons prévu :

☞ portes coupe-feu de 15 cm à double parois, remplies de calorifuge en fibre de verre.

Qui reste étanche au feu, une durée de 2 heures.

☞ portes insonorisées pour la salle de conférence, et les restaurants à simple paroi avec cadres et panneaux, amortissement pouvant atteindre 30 dB, le panneau est constitué d'une tôle de 2mm d'épaisseur garnie de feutre, l'étanchéité étant assurée par calfeutrage.



#### 10-Eclairage :

En ce qui concerne l'éclairage, deux notions sont à prendre en compte:

La performance visuelle (un bon niveau d'éclairément permet une bonne productivité avec une baisse des erreurs et une moindre fatigue visuelle)

Le confort visuel (la lumière doit être suffisante mais aussi bien répartie et de bonne qualité).

La qualité de la lumière naturelle est, en effet, souvent meilleure que celle de la lumière artificielle, ainsi que le rendu des couleurs qui a une influence positive pour la détection des défauts, l'amélioration de la qualité et de la sécurité.

La lumière naturelle permet également de conserver un contact avec l'extérieur ce qui, tout en permettant de diminuer les contraintes physiques et psychologiques, présente un intérêt pour les économies d'énergie.

Dans notre cas, le lieu est éclairé d'une façon naturelle et artificielle « éclairage indirect »

11. Climatisation : on a opté pour une climatisation centralisée.

12. Chauffage : le mode de chauffage choisi est le chauffage central son principe et la production de chaleur /distribution de chaleur.

#### 13. l'assainissement :

Comme l'eau rejetée ne présente pas des matières polluantes (industrielles) on vas les rejeter directement dans le réseau d'assainissement public.

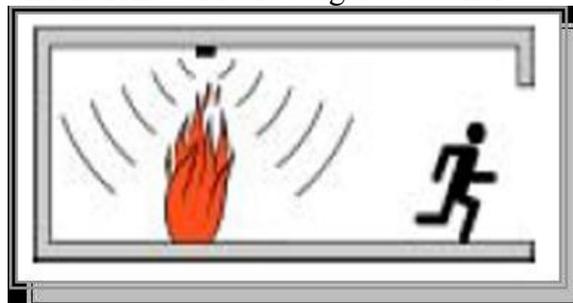
#### 14. protection contre incendies :

Le principe fondamental de la protection contre l'incendie est la sauvegarde des personnes et la prévention des biens. Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité, par l'utilisation des matériaux incombustibles et un bon positionnement des issues de secours.

Ainsi plusieurs dispositifs constructifs et techniques ont été prévus :

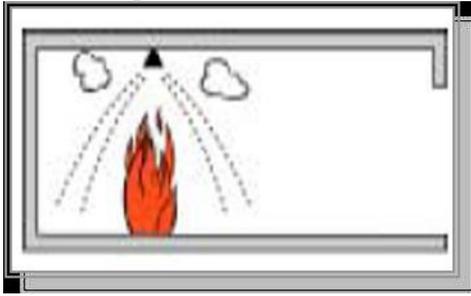
##### 1-Mesures de sécurité :

1-Le désenfumage : On prévoit à chaque niveau des détecteurs de fumée et de chaleur, qui commandent le déclenchement automatique de la ventilation permettant ainsi l'extraction des gaz brûlés dans les circulations verticales cages d'escalier



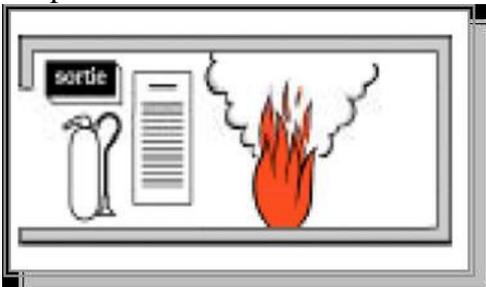
On prévoit des **SPRINKLERS** : Système de lutte incendie disposé au niveau des faux plafonds. Destiné automatiquement à diffuser un produit extincteur sur un foyer

d'incendie, il est alimenté par des canalisations (propre à lui) ou bien par la bête à eau, équipé par un compresseur.

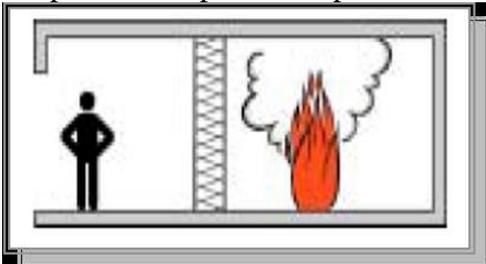


On prévoit des extincteurs mobiles au niveau des dégagements et à proximité des locaux présentant des risques d'incendie.

On prévoit des sirènes manuelles d'alarme de feu.



On prévoit des portes coupe-feu et des parois coupe-feu au niveau des escaliers de secours.



2-La résistance au feu : Protection des éléments porteurs par des matériaux résistants au feu.

15 –l'enveloppe : l'enveloppe utilisée dans la façade est une enveloppe légère en aluminium et le verre elle sera fixée avec le mur.



**Conclusion générale :**

## **Conclusion :**

A ce moment, en Algérie le patrimoine ou bien le héritage de la colonisation romain (Patrimoine romain) est un patrimoine classés, mais en trouve un faible programme pour la protection et la mise valeur de ces monuments qui se trouve dans un état de dégradation et de négligence.

On trouvera un nombre très important de monuments et sites historiques qui sont pas préservé et marginalisé, et aussi présente une rupture avec le contexte et les exigences contemporaines des villes algériennes.

D'un autre cote on trouve les vestiges des villes de création romaine, un nouveau model urbain pour la société algérienne qui ne répond pas à la culture de la société algérienne, cela possède l'ignorance de ces vestiges et surtout les parcs archéologique.

A terme de la présente étude qui s'inscrit dans une thématique relative à la mise en valeur du parc archéologique à travers une intervention.

En premier lieu, nous avons essayé de soulever la question de la mise en valeur en Algérie en globalement, ainsi que les parcs archéologique des villes de création romaine, et celui de la ville de Tipaza spécialement.

Nous avons analysé le cadre historique, culturel, urbanistique et architectural, et nous avons dégagé des constats et des conclusions pour tenter de comprendre et répondre mieux à la problématique posée.

En second lieu, nous avons pris les constats et les conclusions faites à partir de l'analyse faite dans la première partie de la recherche, et nous avons dégagé plusieurs hypothèses et vérifier ces derniers pour Voir laquelle est mieux approprie pour répondre au problème pose, et afin de choisir la méthode d'intervention pour résoudre ce problème.

Enfin, la projection d'un musée et un centre de recherche est la meilleur réponse pour cette problématique car le rôle du musée ça serais de donné une idée aux visiteurs sur l'histoire du parc archéologique et le centre de recherche sera à proximité du parc donc les chercheurs seront sur terrain sans déplacement.

# Bibliographie :

## **1 OUVRAGES :**

- BAUDOUIN G., Patrimoine architectural commun, élément de développement économique, édition Presses universitaires de France. Paris(France), 1987.
- Mounir Bouchnaki, TIPASA site du patrimoine mondial, édition ENAG, 1988.
- CHOAY Françoise, l'Allégorie du patrimoine, édition Seuil, 1992.
- CHEMETOV P., la fabrique des villes, édition de l'Aube. La Tour-d'Aigues (France) ,1992.
- Dominique POULOT patrimoine et modernité : Edition Le Harmattan 1998.
- MELOT Michel, Qu'est -ce qu'un objet patrimonial?, édition BBF, Paris, 2004.

## **2 CHARTES ET RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES :**

- Charte d'Athènes 1931 pour la restauration des monuments historiques.
  - Charte Internationale Sur la conservation et la restauration des monuments et des sites Venise 1964.
  - Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés 1968.
  - Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.
  - Déclaration d'Amsterdam 1975.
  - Recommandation de Nairobi concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine 1976.
  - Charte de Burra 1979.
  - Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe 1985.
  - Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques et des zones urbaines 1987.
- la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995.
- ICCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale, Rome ,1996.
    - Charte du Patrimoine Vernaculaire 1999.

-Mémorandum de Vienne sur le patrimoine mondial, l'architecture contemporaine et la gestion du paysage urbain historique 2005.

### **3 COLOQUES, CONFERENCES ET SIMINAIRES :**

-La conférence a entendu l'exposé des principes généraux concernant la protection des monuments historiques.

-FELLI, BONARD et Romain. «Patrimoine et tourisme urbain, la valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin.» *revue de sciences humaines*, 2008.

-CEMAT : Conférence Européenne Ministre Respectant Aménagement Du Territoire.

-CHIALI. *Cours restauration et réhabilitation du patrimoine*. Tlemcen, 2017

### **4-LEGISLATION, RAPPORTS, INSTRUMENTS D'URBANISME ET DOCUMENTS OFFICIELS:**

-ANAT, PDAU du Tipaza, 2008.

-ANAT, POS UA1, UA2, UA3, 2009.

-Direction de la culture, PPMVSA de Tipaza, 2010.

### **5 REVUES :**

-la revue URBANISME, n° 295, Paris (France) juillet/août 1997.

- VESCHAMBRE Vincent, Le processus de patrimonialisation revalorisation, appropriation et marquage de l'espace (en ligne). Disponible sur://www.cafégeo.net/article.php?idarticle= 1 180.

### **6 SITES D'INTERNET :**

- [https:// www.wikipedia.com](https://www.wikipedia.com)

- <https://www.pinterest.it>

- <https://www.archdaily.com>

- <https://www.archnet.com>

- <https://hiddenarchitecture.net>

### **7 THESES ET MEMOIRES :**

-BOUSSERAK Malika, La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain : la récupération des lieux de mémoire de la ville précoloniale de Miliana, mémoire de magister, EPAU, Alger, 2000.

-BOUMEDINE Amel, Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbas, mémoire de Magistère, Université d'Oran (USTO), 2007.

-Hama Walid Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, mémoire de magistère, université de Tlemcen, 2011

